LE DEBUT DES PHRASES EN FRANÇAIS PARLE

Frédéric Sabio, Marie-Noëlle Roubaud, Berthille Pallaud

▶ **To cite this version:**

Frédéric Sabio, Marie-Noëlle Roubaud, Berthille Pallaud. LE DEBUT DES PHRASES EN FRANÇAIS PARLE. Travaux Interdisciplinaires sur la Parole et le Langage, 2022, Panorama des recherches au Laboratoire Parole et Langage, 38. hal-03957150

HAL Id: hal-03957150
https://hal.science/hal-03957150

Submitted on 26 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE DEBUT DES PHRASES EN FRANÇAIS PARLE

Frédéric SABIO, Marie-Noëlle ROUBAUD, Berthille PALLAUD

INTRODUCTION

Même si les linguistes s'accordent à reconnaître le caractère très polymorphe des phrases du français, ils s'en remettent encore souvent à un schéma fondamental selon lequel la « phrase de base » s'ouvrirait de manière canonique sur le constituant sujet, éventuellement précédé d'un ou plusieurs complément(s) circonstanciel(s). Or la description des productions orales du français montre que les énoncés disposent souvent en position initiale certains éléments, tels que divers syntagmes détachés ou disloqués ; des formes verbales comme *c'est* ou *ce que*, qui initient une structure clivée ou pseudo-clivée ; des compléments du verbe dotés d'une valeur focale…

Comme nous le verrons, ces différents phénomènes présentent la caractéristique d'être différemment exploités en fonction des genres textuels, au point que la forme que prend le début des énoncés révèle souvent le type d'activité langagière ou le niveau de formalité adopté par les locuteurs (par ex. la différence entre interactions conversationnelles et parole publique).

Notre conception sur la place des données orales dans la description linguistique s'inspire fortement des conceptions de C. Blanche-Benveniste, qui écrivait à ce propos :

Nous pensons que les données ont une influence importante sur les théories proposées au cours de ces dernières années […]. Les données orales ont par exemple attiré l'attention sur des phénomènes auparavant laissés dans les lisières des études discursives (dislocations, focalisations, thématisations), sur l'importance des liens entre grammaire et lexique […], sur l'intérêt de certaines distributions statistiques […], sur la nécessité de considérer les phénomènes grammaticaux dans les contextes qui les accompagnent […]. [2008b : 298]

Cadre descriptif

Ce chapitre s'inspire de certains travaux menés au sein du *Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe* (GARS), qui a initié à partir de la fin des années 1970 des recherches novatrices sur la syntaxe du français parlé. Notre groupe a été l'un des premiers en France à prôner une approche « usage-based » de la description grammaticale, qui prenne appui sur de grands corpus oraux, relevant de genres textuels variés.

La description proposée reposera sur le cadre méthodologique de l'Approche pronominale (Blanche-Benveniste *et al.*, 1984), qui a ultérieurement été étendu au domaine de la macrosyntaxe (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990).

L'Approche pronominale est une méthode de description microsyntaxique des constructions verbales fondée sur la définition d'une relation de « proportionnalité » entre réalisation lexicale et pronominale des places de constructions (sujet, objet, ajout). Ce modèle permet notamment de distinguer les constituants qui sont sous la dépendance syntaxique d'un verbe (éléments « régis ») de ceux qui ne le sont pas (« non régis »).

Ce premier niveau de description s'est enrichi d'une composante macrosyntaxique, qui prend pour objet la forme des énoncés, et distingue notamment l'élément central (le noyau) et divers éléments dits « satellites ».

Dans les années récentes, cette méthode de description a été exploitée dans le cadre de plusieurs projets d'annotation de grandes bases de données orales : cf. projet Rhapsodie (Lacheret *et al.*, 2014) et projet Orféo (Benzitoun *et al.*, 2016).

Origine des illustrations proposées

Les énoncés oraux donnés en exemple dans ce chapitre proviennent de sources variées, dont les suivantes :

- CORPAIX : le premier corpus élaboré par le GARS, à Aix-en-Provence, à partir des années 1980

- CHAMPION : une sous-partie de Corpaix avec 36 extraits issus de corpus diversifiés en genres [Blanche-Benveniste, Rouget & Sabio, 2002]

- ORFEO[1] : base de données sur le français réunissant 6 millions de mots écrits et 4 millions de mots d'oral, issus de divers corpus, parmi lesquels : le CRFP (Corpus de référence du français parlé), le CFPP (Corpus de français parlé parisien), TCOF (Traitement de corpus oraux en français), Valibel (français parlé en Belgique), Ofrom (français parlé en Suisse) …

Organisation du chapitre

Nous avons organisé ce chapitre sous la forme de notices assez brèves, à la façon d'un petit « catalogue » qui décrit et illustre les faits linguistiques suivants :

1. Phrases et configurations d'énoncés
2. Au commencement était le sujet
3. Les Hanging Topics
4. Les sujets disloqués
5. Les clivées
6. Les pseudo-clivées
7. Les phrases en *Si…* et en *Quand…*
8. L'antéposition focalisante des compléments
9. L'effet deux points
10. Quelques débuts de phrases rares à l'oral

Une bibliographie, regroupant les références citées, clôt le chapitre.

Avenir de la recherche

Il reste encore beaucoup de faits linguistiques à décrire car *la syntaxe n'est pas seulement un arrangement formel de mots mais aussi un façonnage de l'information* (Blanche-Benveniste, manuscrit 1994, dans Roubaud, 2013). Au-delà des formes prototypiques, déjà bien connues pour certaines structures (clivage, pseudo-clivage, dislocations…), il reste à dégager certains fonctionnements spécifiques, dont ce chapitre présente quelques exemples. En outre, une répartition de ces phénomènes selon les genres reste à explorer.

[1] https://repository.ortolang.fr/api/content/cefc-orfeo/11/documentation/site-orfeo/index.html

I- PHRASES ET CONFIGURATIONS D'ENONCES

Nous avons gardé le terme de « phrase » dans le titre de ce chapitre dans le seul but d'évoquer un type d'unité familier, relevant de notre savoir commun sur la langue. Mais tous les linguistes ayant eu à décrire des productions orales savent bien que l'adoption d'une telle notion pose bien plus de difficultés qu'elle n'en résout (cf. notamment Berrendonner, 1990, 2021b ; Sabio, 2006a). Parmi ses limites les plus manifestes, nous rappellerons que la phrase a été essentiellement élaborée en référence à la langue écrite normée et ponctuée, et qu'elle est vite prise en défaut face à certaines structures réputées difficiles à décrire (éléments sans liens de dépendance vis-à-vis du verbe, rattachements de nature parataxique, relations grammaticales à distance, phénomènes de syntaxe segmentée[2], etc.). Ainsi, nous admettrons avec C. Blanche-Benveniste (2002b : 8) que *[la phrase] fonctionne comme une unité de représentation commune de la langue, et la grammaire scolaire l'a installée dans ce rôle. Mais cela n'implique pas que ce soit une unité efficace pour la description grammaticale*.

Dans ce chapitre, c'est donc plutôt à la notion d'*énoncé* que nous aurons recours, sans toutefois ambitionner de la définir formellement[3] mais en partant d'une constatation empirique : il paraît impossible de proposer un modèle unifié des énoncés du français. La description sur corpus nous enseigne qu'il existe tout un ensemble de configurations d'énoncés qui possèdent leurs caractéristiques propres. L'objet de ce chapitre sera de montrer que certaines de ces configurations ont une incidence sur la forme que peut prendre le début des énoncés.

Les énoncés à verbe conjugué[4] les plus simples à décrire sont bien évidemment ceux qui répondent strictement à la définition classique de la « phrase de base », « phrase minimale » ou « phrase canonique », telle que celle proposée par Riegel *et al.* (1994 : 109) :

La structure de base de la phrase française est celle d'une phrase assertive, simple […] et neutre […]. L'ordre des mots y correspond à la formule : (CC) – Sujet – (CC) – Verbe – Complément(s) / Attribut – (CC), où (CC) symbolise le complément circonstanciel, facultatif et mobile.

Ce schéma correspond au domaine strict de la construction verbale, conçue comme une unité de microsyntaxe formée par un verbe recteur accompagné des différents éléments qu'il régit (sujet, objets, ajouts).

Mais on sait que la forme des énoncés est aussi faite de relations macrosyntaxiques, qui ne se réduisent pas aux seules dépendances grammaticales, et qui *comportent des matériaux composites de syntaxe, de prosodie, de sémantique, de pragmatique, ainsi que tout un ensemble de routines de discours* (Blanche-Benveniste, 2010a : 159). Dresser une typologie exhaustive des énoncés du français reste une tâche à accomplir par les linguistes. En nous fondant sur divers travaux menés dans la tradition descriptive du *Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe* (GARS), nous proposerons d'évaluer la plus ou moins grande « complexité » de la forme des énoncés à partir des quatre configurations fondamentales suivantes.

[2] Terme proposé par C. Bally (1932).

[3] Pour dire les choses de manière très simplifiée, les unités d'énoncés telles que nous les concevons coïncident avec l'extension maximale des actes illocutoires : ainsi, un énoncé contribue à exprimer une (et une seule) assertion, question, injonction, etc. (Cf. Pietrandrea *et al*., 2014 ; Sabio, 2017).

[4] Pour simplifier l'exposé, nous limiterons nos illustrations aux constructions bâties autour d'un élément verbal, ce qui ne constitue évidemment pas les seules formes d'énoncés possibles.

1. Quatre configurations d'énoncés

a) Enoncés formant une « construction verbale élargie »[5]

Toute construction verbale peut s'adjoindre de manière facultative divers éléments *satellites* non régis par le verbe (Debaisieux, 2013), placés soit avant [1], soit après [2], soit à l'intérieur de la construction verbale [3] et dotés d'une prosodie caractéristique :

1- *par définition* ils ne parlent pas français [Rhapsodie][6]

2- on s'aime bien *si tu veux* [Corpaix]

3- j'ai trouvé *ce livre* qu'il était émouvant et facile à lire [ex. Deulofeu]

En les caractérisant comme non régis, nous voulons dire que ces éléments satellites ne sont pas sous la dépendance syntaxique du verbe ; ils n'entretiennent qu'un lien de nature « discursive » avec la construction à laquelle ils sont associés. Ils ne possèdent pas les propriétés des éléments régis : par exemple, ils ne sont pas pronominalisables, pas clivables, pas affectés par les modalités du verbe (Blanche-Benveniste, 1980 ; Blanche-Benveniste *et al.*, 1984).

Ces éléments non régis peuvent avoir des effets sémantiques et pragmatiques divers (introduction d'un topique, d'un élément cadratif, d'un commentaire à valeur énonciative…). Afin de ne pas préjuger de la valeur informationnelle précise qu'ils peuvent prendre dans tel ou tel énoncé, on a préféré recourir à des termes purement positionnels[7] : prénoyau, postnoyau, intra-noyau, en fonction de la position qu'ils occupent relativement au noyau macrosyntaxique :

[prénoyau / NOYAU (+ intra-noyau) / postnoyau]

Le noyau, qui est l'unité centrale par rapport à laquelle se distribuent ces éléments satellites, se définit comme *l'unité minimale de macrosyntaxe* (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990), interprétable en termes de force illocutoire et capable de former un énoncé autonome.

Par exemple, dans la configuration [prénoyau + noyau], qui nous intéressera particulièrement dans ce chapitre consacré au début des énoncés, on trouvera des structures comme :

4- [les maternelles]$_{\text{préN.}}$ euh il y a suffisamment d'enseignants [Rhapsodie] (cf. Notice 3, *Les hanging topics*)

5- [les fleurs]$_{\text{préN.}}$ elles me connaissent et moi aussi [Champion, La fleuriste] (cf. Notice 4, *Les sujets disloqués*)

6- [le soir]$_{\text{préN.}}$ euh ils sont arrivés les pieds paquets ils étaient prêts ils ont mangé ils étaient contents [Corpaix]

Les éléments prénoyaux sont généralement dotés d'une intonation continuative caractéristique, qui annonce que quelque chose est à suivre dans l'énoncé. En revanche, ils sont hautement variables dans leur dimension morphologique : même une construction à verbe conjugué peut tenir lieu de prénoyau. C'est le cas dans les deux exemples suivants, dont le prénoyau introduit une condition pour le premier et un cadre temporel pour le second :

7- [demain vous avez un accident de voiture]$_{\text{préN.}}$ vous serez peut-être content que quelqu'un vienne euh + éteindre le feu dans la voiture si vous êtes en train de mourir avec votre femme [Corpaix]

8- [j'arrivais le soir]$_{\text{préN.}}$ j'étais éreinté [Corpaix]

Plusieurs éléments prénoyaux peuvent se succéder en début d'énoncé sans qu'il soit possible d'en prévoir la limite, par exemple :

9- [ici]$_{\text{préN.}}$ [en sortant]$_{\text{préN.}}$ euh [franchement]$_{\text{préN.}}$ [sérieusement]$_{\text{préN.}}$ on (n')a aucun bagage [Orféo, Valibel]

[5] Terme proposé par Blanche-Benveniste (2010a : 160).
[6] Sauf mention contraire, les exemples issus de corpus sont des énoncés oraux.
[7] Comme le font pour l'anglais Biber *et al.* (1999) en distinguant entre *preface*, *body* et *tag*.

10- [moi]$_{préN.}$ [l'institutrice]$_{préN.}$ [quand elle me elle m'interrogeait]$_{préN.}$ je perdais tous mes moyens [Benzitoun 2006 : 257]

Les éléments prénoyaux (comme les autres éléments satellites) présentent les caractéristiques suivantes :

- *Absence d'autonomie communicative* : ils sont interprétés en relation avec l'élément noyau dont ils dépendent macrosyntaxiquement, et ne pourraient pas former sans celui-ci un énoncé autonome. Par exemple, la séquence prénoyau de [7] (*demain vous avez un accident de voiture*) ne pourrait pas être produite comme un énoncé indépendant sans perdre sa valeur conditionnelle.

- *Etanchéité aux modalités placées dans le Noyau* : une modalité négative, restrictive ou interrogative exprimée dans le noyau ne peut pas exercer sa portée sur un élément satellite. Par exemple dans :

11- euh sinon [la littérature]$_{préN}$ qu'est-ce qu'elle t'a apporté + au lycée [Corpaix]

il est impossible d'imaginer que l'interrogation (exprimée dans le noyau par la particule *est-ce que*) puisse atteindre la séquence *la littérature*, qui est en quelque sorte « posée » comme cadre d'interprétation de la question qui suit.

- *Absence de valeur illocutoire* : les satellites *se caractérisent par l'impossibilité structurelle de porter des modalités interprétables en termes de force illocutoire* (Debaisieux, 2013 : 231) ; ils sont en quelque sorte *hors illocution* (cf. Cresti, 1999 : 173), et à ce titre, ne peuvent exprimer aucune modalité d'énoncé (de type assertion, question, injonction). On relève donc à leur égard une forme de *désactivation interactionnelle* (Verstraete, 2004 : 839) ou de *neutralisation* du mode d'énoncé (Deulofeu, 2011 : 66). L'exemple suivant l'illustre de manière assez parlante : le mode impératif est typiquement associé à l'expression de l'ordre. Or dans les configurations d'énoncés où une construction verbale à l'impératif prend le statut de prénoyau, cette valeur illocutoire n'apparaît pas. Dans :

12- [ouvre le Guardian]$_{préN.}$ tu trouveras trois coquilles par page [ex. Corminboeuf, 2009]

il n'est évidemment pas question d'ordonner à son interlocuteur d'ouvrir Le Guardian, mais de poser un cadre hypothétique (« si tu ouvres le Guardian ») utile à l'interprétation de la déclarative qui suit.

b) Enoncés comportant un constituant extrait

Le GARS a désigné par *dispositifs de la rection* les différentes manières dont une construction verbale agence les éléments de sa rection de manière à singulariser l'un d'entre eux (sujet, objet ou ajout) en lui donnant une valeur focale particulière (Blanche-Benveniste, 2002a). L'un des dispositifs les mieux décrits est celui du clivage. A partir de :

13- ma sœur est arrivée

le sujet du verbe peut être extrait au moyen des marqueurs *c'est* et *qui* :

14- c'est *ma sœur* qui est arrivée

Il est possible de distinguer :

a- *Les dispositifs à extraction initiale*, dans lesquels l'élément extrait, placé à gauche du verbe recteur, constitue le noyau :

15- finalement [c'est *le contribuable*]$_{No}$ qui va payer [CRFP]
→ dispositif de clivage (avec extraction du sujet) (cf. Notice 5, *Les clivées*)

16- [il y a que *le jour de l'examen*]$_{No}$ que vous n'avez pas le droit de communiquer avec les autres [CRFP]
→ dispositif restrictif (avec extraction de l'ajout temporel)

17- [*huit ans*]$_{No}$ je devais avoir [CRFP]
→ dispositif d'antéposition (avec extraction de l'objet) (cf. Notice 8, *L'antéposition focalisante des compléments*)

b- *Les dispositifs à extraction finale*, dans lesquels l'élément extrait apparait en fin d'énoncé :

18- pour moi ce qui est gênant c'est [*qu'on fasse euh de l'impression industrielle*]$_{No}$ [CRFP]
→ dispositif de pseudo-clivage (avec extraction du sujet) (cf. Notice 6, *Les pseudo-clivées*)

19- si je vous raconte cette histoire c'est [*parce que ça m'a touché*]$_{No}$ [CRFP]
→ *Si*-dispositif (avec extraction de l'ajout causal) (cf. Notice 7, *Les phrase en Si… et en Quand…*)

Ces divers dispositifs ne modifient aucunement la formule microsyntaxique des constructions (ils n'ajoutent aucun nouveau constituant) ; en revanche, ils réorganisent assez substantiellement leur macrosyntaxe : à ce titre, ils ont une incidence sur la forme du début des énoncés, que nous évoquerons plus en détail dans les notices qui suivent.

c) Enoncés à regroupement de constructions

Deux constructions syntaxiques qui sont tout à fait autonomes au plan de leur microsyntaxe peuvent se regrouper (Sabio, 2012) sans que l'on puisse y voir une configuration en *noyau + satellite*. Un exemple particulièrement grammaticalisé, est celui de la corrélation. Dans :

20- [plus la pagaille sera grande] [plus le retour de bâton sera fort] [Corpaix]

les deux constructions entretiennent un lien d'implication strictement bilatéral : la première ne peut pas faire énoncé sans la seconde, ni la seconde sans la première.

D'autres exemples de regroupements moins souvent mentionnés dans les grammaires consistent en une répétition mot pour mot d'une même construction, signifiant que l'énonciateur se résigne à la réalité d'un fait, à propos duquel il doit « se faire une raison » :

21- la vie il fallait qu'elle se fasse [il était comme ça] [il était comme ça] + je ne pouvais rien changer [CRFP, AMI-PRI002]

Dans de nombreux cas, les effets de regroupements instaurent de simples relations de symétrie ; un type largement représenté dans les corpus oraux est celui des constructions qui introduisent une différence d'orientation modale entre positif ou négatif :

22- pourtant tu sais [c'est pas que je suis nonchalante] [c'est que je suis une touriste dans l'âme] [Orféo, Tufs]

23- [je parle pas de l'autoroute hein] [je parle de la rocade] [CRFP, AMI-PUB001]

Parmi les énoncés à regroupements de constructions, un type particulier retiendra notre attention ; il s'agit de ceux qui introduisent dans la première construction verbale un lexème sémantiquement peu spécifié (*chose, truc, fait*…), et qui apportent la spécification attendue dans la seconde construction (cf. Notice 9, *L'effet deux points*) :

24- [Il se passe une chose] [c'est que lorsque euh + elle boit comme ça + la vie est intenable avec elle] [Corpaix]

25- [un fait va frapper les inspecteurs] [c'est que plusieurs témoins désignent nommément + Alain Leduc + comme le meurtrier possible + d'Auguste Mariani] [Corpaix]

d) Enoncés formés d'un fragment de construction

Certaines séquences régies par un verbe peuvent être réalisées sous la forme d'un complément différé (Botalla, 2019) ; dans l'exemple suivant, l'ajout causal (en italiques) est isolé du début de la construction par la prosodie :

26- quand je sors de la consultation je suis euphorique // *parce que j'ai aimé être avec les gens* [Champion, Gris-Gris]

La séquence en *parce que*, bien qu'elle soit produite sous forme de fragment, reste sous la dépendance syntaxique du verbe recteur (*suis*) : elle est détachée de sa base et prend la forme

d'un énoncé macrosyntaxique autonome, donnant l'impression que l'ensemble de la construction syntaxique a été réalisée comme une suite de deux énoncés successifs.

Ce type d'exemple correspond aux cas classiquement décrits comme des épexégèses (Bally, 1932), qui se définissent comme l'adjonction d'un élément à un énoncé qui est déjà complet par lui-même. Celles-ci sont particulièrement nombreuses dans les conversations mettant en présence plusieurs locuteurs, qui se comportent souvent comme des « coucous » : ils ne créent pas leurs propres constructions syntaxiques mais se contentent d'exploiter les structures existantes par ajouts successifs d'éléments lexicaux donnés sous forme de « petits énoncés ». C'est ainsi que dans l'extrait suivant, trois personnes apportent par petites touches plusieurs versions lexicales du complément de lieu du verbe *se passer* introduit par L1 (les épexégèses sont en italiques) :

27-
L1 : tu pouvais aller danser + ça se passait parfois dans les granges ça **se passait + des fois dans une simple grange**
L3 : ah *même dans le pré*
L1 : ah *pas dans le pré* mais non *dans une grange*
L3 : *dans le pré*
L2 : ou *dans les salles de cafés aussi*
L1 : *dans les salles de cafés aussi* [Corpaix, extrait simplifié]

2. Cumul des configurations d'énoncés

Ces quatre grands types de configurations d'énoncés peuvent évidemment se cumuler dans une même séquence jusqu'à former des ensembles assez importants. Nous n'en donnerons qu'une illustration, à partir d'un exemple emprunté à G. Corminbœuf (2008) :

28- il la met on se retrouve à égalité il la met pas et c'est peut-être le titre qui s'envole [commentaire d'un match de rugby ; *la* fait référence à *la balle*]

En se plaçant au niveau des strictes relations de dépendance microsyntaxique, on n'a rien d'autre ici qu'une suite de 4 constructions verbales non reliées :

[1- il la met], [2- on se retrouve à égalité], [3- il la met pas] et [4- et c'est peut-être le titre qui s'envole].

Il est toutefois évident que l'interprétation de cet exemple oblige à envisager certains rattachements macrosyntaxiques. Deux procédés de rattachement bien distincts sont à l'œuvre :

a- on a d'une part deux grandes séquences regroupées qui présentent de manière symétrique le procès du verbe envisagé positivement (« il la met… »), puis négativement (« il la met pas… ») :

2 séquences regroupées : [il la met on se retrouve à égalité] + [il la met pas et c'est peut-être le titre qui s'envole]

b- chacune de ces deux séquences prend en outre la forme d'une construction verbale élargie formée de deux constructions verbales. La première, qui prend le type de valeur conditionnelle déjà illustrée en [7], a le statut d'un satellite antéposé ; la seconde constitue l'élément noyau :

Constr. Elargie 1 : $[\text{il la met}]_{\text{préN.}}$ $[\text{on se retrouve à égalité}]_{\text{No}}$
Constr. Elargie 2 : $[\text{il la met pas}]_{\text{préN.}}$ $[\text{et c'est peut-être le titre qui s'envole}]_{\text{No}}$

Dans les neuf notices qui suivent, notre chapitre va revenir de manière plus spécifique sur quelques phénomènes qui se manifestent au début des énoncés en français parlé. La première notice concernera la fonction sujet.

II- AU COMMENCEMENT ETAIT LE SUJET

1. Les catégories du sujet

Le cadre méthodologique de *l'Approche Pronominale* se fonde sur le principe d'une indépendance théorique entre les places syntaxiques (sujet, objet…) et les éléments qui les réalisent (SN, SP, pronom…).

Dans cette perspective, il serait par exemple réducteur de tabler sur une stricte correspondance entre la fonction de sujet et la catégorie des Noms. C'est pourtant ainsi qu'est présentée la phrase de base dans la plupart des grammaires usuelles : pour Le Goffic (1993 : 136), la réalisation par un Groupe Nominal est « la forme typique du sujet » ; de même, Riegel *et al.* (1994 : 128) schématisent la phrase sous la forme : « P → GN + GV ».

Les grammaires à destination des enseignants présentent également le sujet comme constitué par excellence d'un groupe nominal : *Le groupe sujet (GS) règle l'accord du verbe (ou, inversement, le verbe s'accorde avec le groupe sujet) : Le facteur distribue le courrier ; Les facteurs distribuent le courrier*.[8].

Ce n'est qu'ensuite qu'est mentionné le pronom :

Le GS peut avoir différentes natures : il peut être constitué d'un groupe nominal (comme « le facteur » dans les phrases précédentes) […], il peut être constitué d'un pronom personnel. Par exemple, dans la phrase : « Il distribue le courrier », le groupe sujet du verbe « distribuer » est le pronom personnel « Il ». En d'autres termes, « il » est sujet de « distribue ». (ibid, 14)

Cette présentation, qui peut laisser croire que le pronom n'est qu'une catégorie secondaire par rapport au nom, est motivée par un souci d'enseignement orthographique (Chervel, 1977, 2006). En effet, à l'écrit, les phénomènes d'accord en nombre sont visibles sur chacun des éléments du SN (déterminant, nom, adjectif). En conséquence, l'élève est entraîné à repérer si le GN sujet est singulier ou pluriel et ainsi, à projeter cet accord sur le verbe (*Le facteur distribue / Les facteurs distribuent*), d'autant plus sur les verbes du 1er groupe dont la forme orale est identique au singulier et au pluriel.

Or les corpus nous enseignent que les sujets nominaux sont en fait très minoritaires dans la plupart des productions orales. Voici les proportions de SN sujets que relèvent quelques études sur le français parlé[9] :

	SN Sujet
4 corpus oraux de divers genres [Blanche-Benveniste, 1994]	de 5,9% à 15,87%
Conversations [François, 1974 ; Jeanjean, 1981]	de 2 à 3 %
Entretiens techniques ou explications [Castagné, 1989]	de 6% à 14%

[8] *Grammaire du français. Terminologie grammaticale*, Publication du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, 2021 : 14.

[9] Nous évoquons ici les sujets antéposés au verbe. Cappeau & Lahousse (2015) montrent que les sujets postposés sont peu nombreux à l'oral et sont produits dans des contextes assez spécifiques. Dans le corpus du CRFP (440.000 mots), 20% à peine des sujets postposés sont clitiques (la plupart apparaissant dans des formules figées comme *ne serait-ce* ou *toujours est-il*). Les sujets lexicaux postposés sont mieux représentés, et pour trois quarts d'entre eux, ils apparaissent dans des subordonnées, et plus précisément dans des relatives en *que* (les trois parties + de la formation que sont *l'apprenti + les les les responsables de l'école et le maître d'apprentissage*).

Au-delà de leur caractère toujours très minoritaire (2 à 16% de sujets nominaux selon les études), on peut être frappé par l'importance de l'écart entre ces divers pourcentages, qui est essentiellement dû à la diversité des genres textuels considérés.

Dans Roubaud & Sabio (2018a), nous nous sommes intéressés aux sujets produits par de jeunes enfants entre 4 et 6 ans (corpus CLEA[10]). Parmi les sujets introduisant un référent lexical, nous avons distingué deux types de réalisations : réalisation lexicale directe (*le lapin arrive*) et réalisation indirecte, apportée par une dislocation (*le lapin il arrive*) (cf. Notice 4, *Les sujets disloqués*). Voici la proportion de clitiques, SN et disloqués sur la position sujet :

SN disloqué	**Clitique**	**SN**
et la maman elle connaît le danger	elle arrive	son cousin lui avait dit
45,28%	37,9%	11,39%

Comme chez les adultes, les SN sujets sont minoritaires (3 fois moins que les clitiques). Le recours à la dislocation est la manière privilégiée qu'ont les jeunes enfants de faire entrer du lexique en position sujet.

2. Les contextes qui favorisent la production de sujets lexicaux

Dans certains contextes, il est possible de rencontrer des SN avant le verbe (Blanche-Benveniste, 1994 : 101) :

a) Les nominalisations de processus verbaux

On en trouve très peu dans le langage de conversation et en plus grand nombre quand le locuteur parle de son métier :

1- *le fait d'avoir opté pour un PEP assurance* vous permettrait à la fois d'avoir cette déduction d'impôt de mille francs [Champion, Le banquier]

2- *la conductivité* est sur le silicium [Champion, L'électronicien]

3- à cette occasion *les gains de productivité* ont été euh affectés uniquement aux entreprises aux salariés et à la protection sociale [Champion, L'économiste]

De tels SN sujets semblent être réservés à certains usages professionnels. Halliday (1989) avait fait la même remarque pour l'anglais, les textes administratifs contenant de nombreuses nominalisations de processus, en fonction sujet.

b) Les SN à valeur générique

Les SN à valeur générique *ont presque toujours une valeur d'exemple, sans aucune localisation spatiale ni temporelle définie* (Blanche-Benveniste, 1994 : 102) et se retrouvent le plus souvent placés devant leur verbe :

4- et pratiquement euh *toute la population euh masculine* travaillait dans les mines [Champion, Le mineur]

5 - *les religieux* ont beaucoup participé à cette + à la création de ces confréries [CERF, PRI-COR]

6- alors *les hommes et les femmes* avaient des paniers différents [Champion, L'agriculteur]

7- *le fielas fermé* a des arêtes et *le fielas ouvert* n'en a pas [Champion, La cuisinière]

[10] Les enfants restituent une histoire lue par l'enseignant en petits groupes (corpus de 12 séances enregistrées). Corpus CLEA, *Pratiques* [Online], 177-178 | 2018.

c) Le sujet lexical et les genres textuels

Certains genres textuels sont plus favorables que d'autres à la production de sujets lexicaux. Ainsi, lors d'un récit, le locuteur se doit de présenter les évènements et les personnages, de sorte que les SN sujets se voient bien représentés. En voici deux exemples, le premier dans un récit d'accident, et le second dans le récit d'un avocat lors de sa réquisition :

8-voilà *le car* était à l'arrêt […] *le car* nous passait devant le nez […] en plus *ma sœur* me dit oh pétard il y a le car [Champion, L'accident]

9- *la partie civile* dans une plaidoirie émouvante + vient de nous faire partager le deuil d'une famille + d'une famille qui était durement frappée […] *des débats* vous ont sans doute donné d'ores et déjà + une idée de la culpabilité de Deluc de Leduc […] *les époux Mariani* sont à + table + lorsqu'*un premier coup de sonnette* vient les déranger + *madame Mariani* se lève actionne l'ouvre-porte […] *police secours appelée vers vingt heures quarante sur les lieux* + ne pourra que transporter la victime à l'hôpital [Corpaix, avocat]

Les exposés (scientifiques, techniques) et les présentations d'activités professionnelles favorisent également la présence de SN sujets :

10- *les cellules qui vont devenir une grosse algue* sont accrochées à des filets [Champion, La biologiste]

11- *toutes les têtes des muguets* étaient toutes fanées [Champion, La fleuriste]

La production de SN sujets suffit à marquer un genre « soutenu ». Les enfants, placés en situation de parodier un personnage ou une situation, ont le même comportement, produisant volontiers des SN sujets devant le verbe (Blanche-Benveniste, 1998, 2003b ; Sabio, 2003) :

12- *les gens qui travaillent le wee- la semaine* peuvent aller le week-end + euh adopter des animaux [Champion, Les parodies : le journal télévisé]

13- *le Ministère des Finances* vous donnera un passeport pour aller en Nouvelle Calédonie et à Nouméa **+** *ma secrétaire et moi-même* vous accompagnerons [parodie enfants, Blanche-Benveniste, 2003b]

3. Les contextes qui ne favorisent pas la production de sujets lexicaux

a) La lourdeur des SN

En français parlé, les syntagmes nominaux très étoffés se placent préférentiellement derrière le verbe (Abeillé & Godard, 2004 ; Blanche-Benveniste, 2003a) ; et cette tendance s'applique également aux sujets :

14- sous la cagoule se cachaient *son petit-fils toxicomane et tous ses amis* [Blanche-Benveniste, 2003a : 74]

Les sujets réalisés par une construction verbale à l'infinitif se placent systématiquement après le verbe :

15- c'est intéressant *de connaître un petit peu ce que font les voisins à droite et à gauche* [Champion, La détresse]

16- c'est pas toujours facile donc pour elles *de faire des papiers* [Champion, La détresse]

Dans une recherche en cours, nous avons voulu vérifier que les sujets lexicaux antéposés au verbe tendent à être légers en français parlé. Nous avons consulté un corpus d'environ 50.000 mots (corpus Champion). Comme attendu, les sujets lexicaux sont largement minoritaires par rapport aux sujet pronominaux. On en compte 308, qui se caractérisent par leur aspect généralement peu étoffé :

- 8 occurrences sur 10 ne présentent aucun élément de complémentation nominale, mais se réalisent comme une suite : Déterminant + Nom.

- Moins de 2 sujets lexicaux sur 10 intègrent un élément de complémentation (généralement un adjectif ou un participe).

- 7 occurrences en tout (soit à peine 2% des sujets lexicaux antéposés au verbe) ont une syntaxe interne plus complexe, en combinant plusieurs éléments de rection nominale (par ex. un Adjectif et un SP, ou un Adjectif et une relative). Sur ces 7 occurrences, 4 proviennent d'un même corpus, à la tonalité particulièrement formelle. Quelques exemples :

17- *la raison fondamentale du développement de ces langues* euh euh était - provenait de l'état de fait de l'époque [Champion, Français Fondamental]

18- *l'empire britannique et l'empire colonial français* étaient là aussi en face à face [Champion, Français Fondamental]

19- *aussi bien les dirigeants de l'em- des de l'empire colonial français que la population* euh souhaitaient apprendre le français [Champion, Français Fondamental]

Nous avons aussi étudié la présence de relatives dans les SN en fonction de sujet : elles sont très rares (11 en tout, soit moins de 2% de l'ensemble des relatives relevées dans le corpus). Par exemple :

20- *leur bicentenaire de la Révolution + qui n'est à mon avis que l'enterrement + de la révolution* + euh + à ce moment-là + reprendrait peut-être un sens [Champion, Gris-gris]

21- *ceux qui étaient au bureau de l'hôtel* nous appelaient alors j'y allais [Champion, La fleuriste]

22- *le texte que nous allons regarder* s'appelle Le Maçon [Champion, Le cours]

23- *les paniers les paniers qu'avaient les femmes* n'étaient pas les mêmes que pour les hommes [Champion, L'agriculteur]

Ces observations confirment que, dans la plupart des productions orales, la lourdeur des SN rend difficile leur réalisation comme sujet antéposé au verbe.

Biber *et al.* (1999 : 1067) insistent sur une différence de planification qu'ils jugent fondamentale pour l'anglais entre oral et écrit. Dans la langue parlée, le début des énoncés aurait une structure formelle et sémantique moins élaborée que la fin. C'est par là qu'ils expliquent que, dans les productions orales, les sujets grammaticaux placés devant les verbes soient toujours beaucoup plus simples que les compléments qui suivent les verbes. Ce principe du "end-weight", consistant à placer en fin d'énoncé les éléments les plus longs et complexes, pourrait être une explication au faible pourcentage de SN sujets antéposés. En effet, comme le précisent les auteurs (ibid : 899), placer les éléments les plus lourds en fin d'énoncé soulage l'effort de mémorisation de l'auditeur (dont la mémoire de travail a une portée qu'ils estiment à sept mots environ, ibid : 1067).

En matière de planification, B. Pallaud (2003) a étudié les phénomènes de recherche lexicale et les *achoppements* divers qui leur sont associés dans la parole. Ces marques d'hésitation ne sont pas distribuées au hasard : sur 1.000 amorces recueillies dans 60 corpus oraux différents, il apparait que c'est surtout la zone postverbale qui est touchée par ce phénomène d'achoppement. En effet, les amorces sujets sont 10 fois moins fréquentes que les amorces objets (ibid : 103) et dans plus de trois quarts des cas, elles sont complétées ou corrigées, et non laissées inachevées :

24- déjà de mon côté moi *j- j'ai* une famille où ils étaient scaphandriers [Pallaud, 2003 : 95]

25- mais enfin *mon p- mon père* dans sa situation avait quand même certaine [Pallaud, 2003 : 99]

b) Les SN indéfinis ou partitifs

Selon Lambrecht (1994), la tendance générale est de produire (à l'oral comme à l'écrit) des sujets définis, animés et pronominaux. Da Cunha et Abeillé (2020), en examinant les occurrences d'énoncés passifs et actifs extraits du journal *Le Monde,* ont montré que les SN indéfinis, moins identifiables et moins accessibles, ont du mal à être produits comme sujet d'une

construction active, mais seront préférentiellement réalisés comme complément d'une construction passive. L'exemple :

26- *un grand jury* a inculpé le principal responsable

est jugé moins naturel que :

27- Le principal responsable a été inculpé par *un grand jury*. [écrit, Da Cunha & Abeillé, 2020 : 10]

En effet, dans les corpus oraux, on trouve peu de sujets lexicaux indéfinis ou partitifs antéposés au verbe :

28- ? *des oiseaux* lui disent sauve-toi

29- ? *de la confiture* tombe sur la nappe

30-**des moments* sont assez durs

Une solution syntaxique particulièrement fréquente est de les placer entre *il y a… qui*. Ce verbe de très haute fréquence (*il y a*) a l'avantage d'offrir « une place d'après verbe » à ces syntagmes nominaux indéfinis ou partitifs (Blanche-Benveniste, 2010a : 90) :

28a- *il y a* des oiseaux *qui* lui disent sauve-toi [CLEA, séance 4]

29a- *il y a* de la confiture *qui* tombe sur la nappe [Blanche-Benveniste, 2003a : 75]

30a- *il y a* des moments *qui* sont assez durs [Corpaix]

III- LES HANGING TOPICS

1. Présentation

Parmi les divers satellites antéposés, on désigne usuellement par *hanging topics*, *nominativus pendens*[11], *thèmes suspendus*[12], ou encore *topiques suspendus* (Abeillé & Godard, 2012) certains SN qui ont pour particularité de n'entretenir aucune relation de dépendance syntaxique avec le verbe de la construction suivante, comme *ce cours-là* dans :

1- *ce cours-là* il y a quelque chose qui va pas [prononcé par un enseignant-chercheur lors d'un conseil de département]

Les SN de ce type ont un statut purement macrosyntaxique : ils n'entretiennent qu'un lien d'association vis-à-vis de la construction qui suit (Blanche-Benveniste, 1980) ; ils n'exercent aucune fonction grammaticale et leur rattachement au reste de l'énoncé est de nature purement sémantique. Damourette et Pichon avaient déjà repéré de tels emplois, qu'ils décrivaient comme des « compléments ambiants », qui *flotte[nt] dans l'atmosphère sémantique de la phrase sans concourir à son organisation* (1987 : 124).

Les hanging topics placés en début d'énoncés (ce qui est de loin le cas le plus fréquent) sont régulièrement dotés d'un contour intonatif continuatif, caractéristique des satellites antéposés au noyau, cf. dans l'exemple suivant la dernière syllabe du SN initial (*filles*) :

2- c'est vrai que *le collège où sont mes filles* il y a quand même encore un mélange voilà enfin intéressant [Orféo, CFPP2000]

[11] Le terme, initialement utilisé en grammaire latine, est également employé pour le français, notamment par Le Querler (2003) et Deulofeu (2003).
[12] Traduction littérale de « hanging topic », utilisé dans Abeillé & Godard dirs (2021 : 118).

FIGURE 1[13] - Courbe mélodique de l'exemple [2]

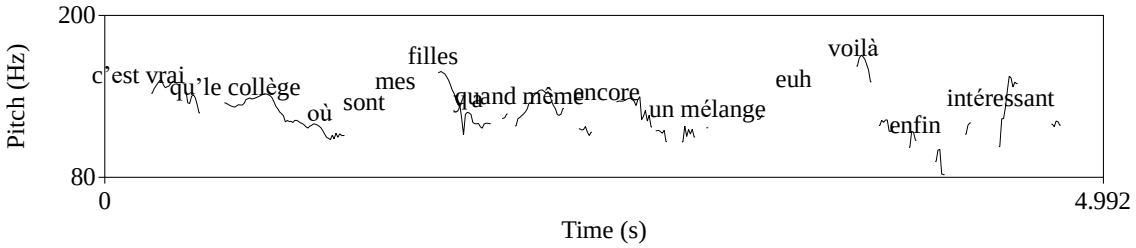

Les hanging topics contribuent souvent à poser un cadre spatial au procès du verbe, tels que *le collège où sont mes filles* en [2], et les exemples suivants :

3- *le Kremlin* on a les inconvénients des gens de Paris mais sans les avantages d'être parisiens [Orféo, CFPP2000]

4- *ces commissions nationales* il y a des gens élus [Corpaix]

Les SN antéposés peuvent aussi introduire le topique de la construction verbale qui suit ; une glose approximative serait possible avec « en ce qui concerne… », « à propos de… » :

5- *la majorité des choses qu'on achète* on va plutôt en centre commercial [Orféo, CFPP2000]

6- j'ai eu un tassement de vertèbres // *le nez* je m'en suis tiré avec une petite fracture de rien du tout [Blasco-Dulbecco, 2006]

7- *la photo* faut être très patient [CRFP, NAN-PRI001]

Un emploi très routinisé consiste à exprimer les rapports de possession en introduisant sous forme de hanging topic la référence du « possesseur » :

8- alors *mon frère* son chien il est malade [Corpaix]

9- il y avait + il y avait *un faucon* + son maître il balançait un un sac et au bout il y avait des trucs + de la viande[14] [Corpaix]

10- *le vendeur* de toute façon son but c'est de vendre [Corpaix]

Les relations familiales sont volontiers exprimées selon ce schéma :

11- *Saint François d'Assise* sa mère était provençale [Corpaix]

12- *Jacqueline* sa mère la bonne elle la lui refile [Gadet, 1989 : 171]

Lorsqu'il est question de référents non animés, on observe presque toujours un ordre d'inclusion progressive ; le « tout » est souvent introduit comme hanging topic, avant la mention de la « partie »[15] :

13- mon *frigo* / le *congélateur* il est en bas [Blanche-Benveniste, 2010a]

14- *ma cuisinière* / *le four* il chauffe plus [Blasco, 1995 : 54]

15- *cet immeuble* / *ses charges* comprennent quoi s'il vous plaît [Sitri, 2006]

Il est fréquent que le lien sémantique que l'on doit établir entre le SN initial et la construction du verbe soit guidé par la présence d'un clitique complément à fonction oblique qui lui est co-indexé (*y, en, lui*…). Dans :

16- Nathalie *la salle de gym* pendant l'année elle a dû **y** mettre les pieds trois fois [Blasco-Dulbecco, 2006]

---

[13] Merci à Sophie Herment pour la réalisation des courbes mélodiques.

[14] Le hanging topic peut être introduit par *il y a*, notamment si le SN est indéterminé.

[15] D. Apothéloz (1997 : 199) relève : *Quant à l'ordre des expressions détachées, on peut faire l'hypothèse qu'il traduit en général une logique qui part du cadre le plus large pour aller jusqu'à la référence 'cible', celle qui fait justement l'objet de la thématisation*.

17- *cette histoire de lentilles* je m'**en** souviens encore [Corpaix]

18- *la politique* très vite je **lui** ai tourné le dos [Blasco-Dulbecco, 2006]

les proformes clitiques en gras sont à chaque fois coréférentielles au hanging topic initial.

Cependant, il est important de remarquer que ces SN initiaux ne sont pas précédés d'une préposition (***à** la salle de gym, **de** cette histoire, **à** la politique*) qui démontrerait leur intégration syntaxique à la construction verbale : ainsi, malgré le lien sémantique d'anaphore qui se crée grâce à l'élément clitique, ces SN restent bien des hanging topics, qu'il n'est pas possible de « faire entrer » dans la syntaxe du verbe.

C'est d'ailleurs une caractéristique tout à fait remarquable du français parlé que d'éviter l'usage des prépositions dans ce type de contextes (Cf. Notice 10, *Quelques débuts de phrases rares à l'oral*). De fait, on trouverait peu d'exemples à SP disloqué tels que :

19- on appelle le SAMU // et *au médecin du SAMU qui se déplace* je lui fournis les indications que vous nous avez données [Blasco-Dulbecco, 2006 : 33]

Dans des exemples de ce type, le SP initial, introduit par une marque prépositionnelle à valeur fonctionnelle (*au*), n'a pas le statut d'un hanging topic[16].

Voici pour finir deux autres propriétés des hanging topics :

- ils peuvent être séparés de la construction verbale par divers éléments, comme une *Si*-Construction dans l'exemple :

20- mais euh *le fait d'enlever la corde* ben [si à un moment ou à un autre tu penses à la chute] tu arrives plus à grimper [Orféo, Tcof]

- ils peuvent être en relation avec un verbe placé dans un constituant subordonné tel qu'une *Que*-Construction :

21- *même un ermite* euh je suis sûr [que + pour lui la communication c'est important] [Corpaix]

2. Discussions

a) Hanging topic ou double marquage ?

Certains SN disloqués à gauche sont moins aisés à décrire que les précédents : il s'agit de ceux pour lesquels aucune marque prépositionnelle n'est « attendue », qu'il s'agisse de la fonction de sujet ou d'objet direct. Dans :

22- *les étudiants* **ils** étaient plus euh + plus sympas [CRFP]

23- j'en ai lu deux // et *les dix autres* je **les** ai pas lus [Corpaix]

le SN en italiques est non seulement coréférent au clitique placé devant le verbe (*ils*, *les*), mais surtout, il pourrait, sans aucun changement de forme, réaliser la fonction syntaxique de sujet ou d'objet :

22a- [les étudiants]$_S$ étaient plus sympas

23a- j'ai pas lu [les dix autres]$_{OD}$

Deux choix d'analyse se présentent alors :

- soit accorder au SN disloqué une valeur fonctionnelle, ce qui amènera à considérer que la place syntaxique sujet ou objet direct est réalisée deux fois : d'abord par un élément lexical

[16] Le SP sera décrit comme une dislocation à double marquage (voir plus loin).

disloqué, puis par un élément clitique. Le GARS a proposé le terme de « double marquage » (Blasco, 1999) pour ce type d'organisations, dont [19] est un exemple non ambigu[17] ;

- soit maintenir l'analyse par hanging topic, en n'accordant au SN aucun statut fonctionnel et en envisageant entre celui-ci et la proforme placée auprès du verbe une relation purement macrosyntaxique.

Comme le suggère Blasco-Dulbecco (2006 : 31), cette seconde analyse est manifestement préférable dans les cas – au demeurant banals – où le SN initial est en relation avec plusieurs clitiques successifs qui exercent des fonctions syntaxiques distinctes :

24- *son neveu* la première fois que je **l'**ai vu **il** m'a dit euh j'ai eu vingt sur vingt [Corpaix]

Vouloir conserver l'analyse par double marquage pour un tel exemple amènerait à doter le SN *son neveu* de deux statuts grammaticaux successifs - d'abord objet du verbe *voir*, puis sujet du verbe *dire* - ce qui paraît difficile à soutenir.

Nous considérerons que les sujets et objets directs ainsi disloqués constituent des hanging topics dans tous les cas.

Dans la notice 4, nous reviendrons spécifiquement sur le cas des sujets disloqués, qui ont souvent été décrits comme une grande caractéristique grammaticale du français parlé.

b) Hanging topic ou Objet Direct ?

Parmi les énoncés à SN disloqué sans reprise pronominale, ceux qui s'organisent autour de verbes comme *aimer*, *détester* ou *connaitre* présentent quelques caractéristiques remarquables[18]. Par exemple :

25-
L2 : moi *Les Bonnes* j'aime bien
L1 : *Les Bonnes Les Paravents* j'adore [Corpaix]

26- *Paris* je connais pas [CRFP, QUI-PRI001]

Bien qu'ils soient apparemment moins fréquents, des verbes comme *faire* et *avoir* sont également attestés dans cette structure, par exemple :

27-
L1 ce qu'il faut voir c'est pas Naples c'est enfin Naples c'est intéressant mais il faut voir Pompéi il faut voir ce qu'il y a à côté
L2 ouais bon *Pompéi* j'ai déjà fait euh enfin *tout ce qu'il y a à côté* j'ai déjà fait quoi tu vois j'ai vu le Vésuve

28- ah *de la Vieille Cure* je n'ai pas madame [Pohl, 1984]

29- *les huit francs* vous n'avez pas ? [Pohl, 1984]

Comme pour les hanging topics mentionnés plus haut, le SN initial présente typiquement un contour continuatif, caractéristique des éléments prénoyaux.

[17] Les dislocations à droite sont très majoritairement des cas de double marquage, dans la mesure où les marques prépositionnelles se maintiennent dans la plupart des cas : « les femmes s'y prêtent *à ce jeu* » [Corpaix] (*les femmes s'y prêtent *ce jeu*).
[18] Avec les verbes à sens appréciatif, les infinitifs sont également attestés en tête de construction : « c'est vrai que *écrire* j'aime bien » [Corpaix].

FIGURE 2 - Courbe mélodique de l'exemple [26]

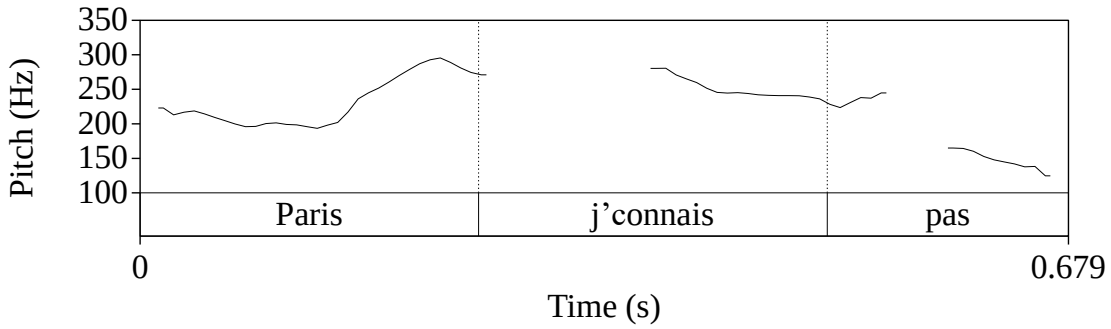

Ces constructions se rencontrent essentiellement dans les corpus d'oral non planifié de type conversationnel. Pohl (1984 : 44) jugeait que : *les phrases dont le verbe est « connaître », surtout à la forme négative ou interrogative, sont devenues d'une banalité parfois agaçante, notamment dans la langage publicitaire ou dans une certaine presse.*

Quelle analyse réserver à ces structures ? On pourrait n'y voir qu'un phénomène linéaire selon lequel l'objet aurait quitté son emplacement postverbal canonique pour venir se placer en début de construction. En ce cas, le SN initial serait à considérer comme pleinement fonctionnel[19] :

25a- j'aime bien [Les Bonnes]$_O$ → [Les Bonnes]$_O$ j'aime bien

Cette analyse nous semble cependant un peu trop simple (Abeillé *et al.*, 2008) ; en effet, l'antéposition du SN est associée à plusieurs caractéristiques d'ordre syntactico-sémantique qui nous amèneront à les décrire comme des hanging topics. Voici quelques arguments en faveur de cette analyse :

1- Tout d'abord on observe que ces structures peuvent régulièrement être mises en relation avec celles qui présentent une reprise pronominale en *ça* :

30- *la bourgeoisie de province* j'ai pas connu ça / *le chocolat* j'adore ça

Si bien que ces SN initiaux pourraient être assez simplement décrits, non pas comme des OD antéposés, mais comme des constituants disloqués dépourvus de pronom de reprise :

30a- *la bourgeoisie de province* j'ai pas connu (ça) / *le chocolat* j'adore (ça)

Dans les exemples [25 à 29], l'absence de *ça* est évidemment facilitée par le fait que les verbes en question acceptent très généralement la non-réalisation de leur objet direct (Akihiro, 2004) :

31- tu aimes le chocolat ? - j'adore !

32- tu connais le Pérou ? – oui, je connais / j'ai déjà fait.

2- On vérifie que ces « pseudo Objets Directs » partagent d'autres caractéristiques des hangings topics ordinaires, déjà signalées plus haut (exemples [20-21]) :

- celle d'accepter que soient interposés divers éléments entre le SN et la construction verbale :

33- *le chocolat* [moi tu vois je te le dis franchement] j'adore ! [exemple forgé]

34- *L'ère sans pub*, [perso] j'ai pas connu [écrit, French Web Corpus]

[19] C'était par exemple l'analyse de M. Wilmet (1998 : 547), qui décrivait des phrases comme *Les épinards en branche, moi, je déteste* ou *Hitler, connais pas* en remarquant que *les focalisations par dislocation, propulsent les objets, les attributs ou les appositions devant le verbe*.

- celle de pouvoir être en relation avec un verbe placé dans un constituant subordonné ; par exemple dans *Que*-Construction [35], ou une *Si*-Construction [36] :

35- moi *la pression* je sais [que j'ai pas connu] [Orféo, CFPP2000]

36- Oui, *le poisson cru* on aime ou n'aime pas ! mais [même si on n'aime pas], on goûte ! [écrit, French Web corpus]

3- Ces SN antéposés ont certaines particularités sémantiques :

Ils induisent presque toujours un sémantisme non individualisant. En disant :

37- *Björk*, je connais depuis la primaire [écrit, French Web corpus]

38- *Rodin*, j'aime beaucoup

39- *les enfants qui rentrent tout seuls de l'école après la nuit tombée*, j'aime pas trop

Il s'agit moins de connaître ou d'aimer des individus particuliers que d'orienter l'interprétation vers certains faits ou activités relatifs à ces individus. A cet égard, la possibilité d'ajouter un *ça* après le verbe est très éclairante :

37a- *Björk*, je connais depuis la primaire → ça : ses chansons

38a- *Rodin*, j'aime beaucoup → ça : ses sculptures

39a- *les enfants qui rentrent tout seuls de l'école après la nuit tombée*, j'aime pas trop (→ ça : cette idée)

4- Enfin, on relève dans les corpus des ruptures de sous-catégorisation, qui seraient difficilement imaginables pour des constituants à fonction d'objet ; en voici quelques exemples :

-Absence de déterminant :

40-
L2 : dans les cours de français + ouais ben voilà j'aimais bien la conjugaison surtout avec le Bescherelle // c'est vrai + les conjugaisons j'aimais bien
L1 : parce que bon il y a qu'est-ce qu'il y a dictée rédaction
L2 : ah *dictée je déteste* je suis nulle d'ailleurs [Corpaix]

41- *carte de tram*, tu as ? [Pohl, 1984 : 51]

42- je parlais d'homosexuel(s) et ben je me suis aperçu que *homosexuel(s) tout le monde connaissait* mais quand je parlais d'hétérosexuel(s) ben ils savaient pas ce que c'était [Corpaix]

Alors qu'on refuserait, en tant qu'objet direct postposé au verbe :

40a- *je déteste dictée

41a-*tu as carte de tram ?

42a- * tout le monde connaissait homosexuel(s)

-Absence de *de* devant l'infinitif :

43- moi *travailler seule* je supporte pas [Corpaix] (? je supporte pas travailler seule)

Emploi de *faire* comme pro-verbe auprès de *savoir* ~~*et pouvoir*~~ :

44- *Vivre heureux*, les habitants de la Finlande savent y faire [écrit, site 24matins.fr, mars 2021]

45- En plus, *faire gagner le candidat du PS à la présidentielle*, il sait faire. [écrit, à propos de Chirac, *rue 89*, juin 2010]

- Infinitive disloquée en lien avec le verbe *connaître* :

46- Pourtant, *se battre*, Noah connaît. [Pohl, 1984 : 44, émission télé] (*Noah connait se battre)

47- *Se faire respecter* je connais. L'autorité aussi. [écrit, Web]

48- *Aimer inconditionnellement*, je connais. [écrit, French Web Corpus]

49- *En faire des tonnes et trop* je connais et il arrive un moment où on craque. [écrit, French Web Corpus]

50- J'ai continué le cœur gros, pas vraiment sûre de ce que j'étais en train de faire. *Voyager seule*, je connais, ce n'est pas un problème pour moi. [écrit, Web]

Nous proposerons donc d'analyser ces éléments comme un type de hanging topic[20] plutôt que comme des objets antéposés[21].

IV. LES SUJETS DISLOQUÉS

1. Présentation

Les formes de sujets qui présentent un redoublement entre un élément lexical ou semi-lexical et un pronom clitique (cf. notice précédente) ont souvent été considérées comme emblématiques du français parlé contemporain, tant elles paraissent banales. Par exemple :

1- *le sanglier il* se nourrit tout seul [Champion, La chasse][22]

A ce titre, elles ont donné lieu à quantité d'études, dans des cadres théoriques divers, dont cette section n'évoquera que quelques aspects[23].

Au plan intonatif, on a généralement caractérisé les SN disloqués à gauche par la présence d'une frontière prosodique réalisée par un contour montant affectant la dernière syllabe (Rossi, 1999 ; Mertens, 2008). Mais certains travaux récents ont relativisé l'importance du marquage prosodique : par exemple, Avanzi (2012 : 178) observe que dans 15% des cas, le SN disloqué n'est pas marqué par une proéminence ; et que, sur l'ensemble des SN disloqués marqués par une frontière prosodique, une *proéminence forte* n'apparait que dans 37% des cas. Pour Avanzi & Lacheret-Dujour (2010 : 360), le rôle structurel de la prosodie *n'est pas si important et transparent que ce qu'on a pu le croire jusqu'à présent*.

Les observateurs les plus puristes ont de longue date relevé le caractère « populaire » ou « familier » de ces tournures, en y voyant une redondance ou un redoublement superflu entre un nom et un pronom : *Dans la phrase populaire le philologue note le renforcement du sujet par le pronom, qui est aujourd'hui une caractéristique du français parlé familièrement : Ton père, il va arriver.* (Duneton,1999 : 71).

Par le passé, on a pu aller jusqu'à considérer que ce tour trahirait un retard pathologique du développement langagier, comme dans ce diagnostic porté par l'orthophoniste S. Borel-Maisonny à propos de l'énoncé *Le petit cheval il a mangé l'herbe* produite par un enfant : *Il y a ici une trace indiscutable d'un retard de la parole. L'enfant est au stade où l'énonciation du nom sujet ne suffit pas ; la juxtaposition du pronom est de règle dans son langage.* (1966, *Le langage oral et écrit*, cité par Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987 : 27).

Plus près de nous, P. Marie (2020) relève que les concepteurs du système EVALO 2-6[24] - qui propose une méthode d'évaluation du langage oral des jeunes enfants destinée aux orthophonistes - considèrent que la dislocation du sujet est une « maladresse verbale » ou un « processus d'apprentissage ». Par exemple, dans une activité demandant aux enfants de mettre

[20] Nous avons proposé le terme de « ça-dislocations » (Abeillé *et al.*, 2008).
[21] La notice 8 abordera la question des compléments réalisés en position frontale.
[22] Pour rester dans le thème de notre chapitre, nous citerons essentiellement des exemples de dislocation à gauche.
[23] En particulier, nous ne dirons presque rien des aspects informationnels ou prosodiques, pour nous concentrer sur la dimension grammaticale.
[24] Coquet, F., Ferrand, P. & Roustit, J. (2009), EVALO 2-6 : *Évaluation du développement du langage oral*, Ortho Edition.

les mots dans le bon ordre, le fait de restituer les mots *dort* et *l'enfant* sous la forme *l'enfant il dort* est jugé inapproprié.

Les corpus de français parlé nous enseignent que les sujets disloqués n'ont en fait rien de particulièrement populaire, dans le sens où ils sont attestés chez tous les types de locuteurs, et dans toutes les aires de la francophonie.

La notion de dislocation (que nous conservons ici par simple commodité terminologique) a l'inconvénient bien connu[25] de laisser penser que la forme de ces structures reposerait sur une simple modification mécanique de l'ordre des mots[26] : dans cette conception, l'exemple [1] ci-dessus serait à analyser comme le réarrangement de la structure [2], jugée plus « normale »[27], plus « basique » ou plus « régulière » :

2- le sanglier se nourrit tout seul

Or, l'idée que les disloquées seraient dérivées d'un ordre canonique est très réductrice dans la mesure où les versions disloquées et non disloquées du sujet n'ont pas toujours les mêmes propriétés sémantiques, et où l'alternance entre les deux versions n'est pas toujours disponible.

2. Disloquer ou ne pas disloquer

a) Sémantisme apporté par le clitique

Considérer les formes disloquées et non disloquées comme deux variantes formelles ne rend pas justice à certaines nuances sémantiques apportées par le choix du pronom « de rappel ». Un exemple parlant est celui de l'alternance entre *il/elle* et *ça*, qui – appliquée aux humains – apporte une dimension *globalisante* remarquable (Jeanjean, 1983). C'est ainsi que lorsqu'un ancien ministre déclara au moment de quitter le gouvernement :

3- un ministre *ça* ferme sa gueule ou *ça* démissionne [J.-P. Chevènement, mars 1983]

L'emploi de la forme *ça* ne visait évidemment pas à « chosifier » le référent mais plutôt à le désindividualiser : ce qui était dit était valable pour tout individu quel qu'il soit, à partir du moment où il est ministre. La sélection du pronom *ça* oriente donc ici l'interprétation du référent du sujet, et ne peut pas être vue sous l'angle de la simple coréférence.

Cette dimension globalisante apportée par la proforme apparaît aussi avec des référents non-animés : *Dire « la mer, c'est beau », ce n'est pas viser la mer en tant qu'entité individualisée mais viser un ensemble dont la mer faire partie, par exemple un processus comme « voir la mer, regarder la mer »*. [Blanche-Benveniste, 2008a : 170]

Dans les cas extrêmes, le sémantisme intrinsèquement globalisant induit par certaines tournures rendrait la version non disloquée totalement irrecevable :

4- *les mathématiques* ça le connaît / *les mathématiques le connaissent

[25] Au rayon des inconvénients, on peut aussi regretter l'origine pathologique du terme. Lambrecht (1980 : 345) remarque que le mot *dislocation* évoque immanquablement *the displaced bones of healthy sentence structure*.
[26] C'est essentiellement dans le cadre générativiste - période transformationnaliste - qu'a été défendue l'idée que les énoncés à dislocation seraient systématiquement dérivés des énoncés standard correspondants (cf. Ross, 1967).
[27] Cf. par exemple J. C. Milner (1973 : 97) pour qui *la dislocation ordinaire consiste à extraire un GN de sa place normale et à le déplacer, en laissant derrière lui un pronom anaphorique pour le représenter*.

b) Contextes favorisant ou défavorisant la dislocation

Sur le plan formel, il est assez fréquent qu'on ne puisse pas aisément passer de la version non disloquée à la version disloquée (et inversement), ce qui interdit de voir ces deux modes de réalisation comme des variantes syntaxiques, dont la réversibilité serait toujours garantie.

a- Dans certains cas, la partie lexicale (ou semi-lexicale) du sujet ne peut pas être réalisée de manière directe, mais doit s'appuyer sur un clitique :

1- les formes non clitiques *moi* et *toi* exigent de s'appuyer sur un *je* ou un *tu* (Blasco-Dulbecco, 2006) :

5- *moi* je suis français / *moi suis français
6- tu l'as envoyé *toi-même* / *toi-même l'as envoyé
7- *moi aussi* j'y suis allé / *moi aussi y suis allé

2- les sujets « phrastiques » apparaissent rarement sous forme non disloquée dans les productions orales (Blanche-Benveniste, 2003a). Par exemple, bien que recevables, des énoncés comme :

8- *reconnaître un sujet* est très important
9- *bien parler* veut dire se faire comprendre des gens

paraissent peu naturels par rapport aux versions attestées suivantes, qui introduisent le pronom *c'/ça* auprès du verbe :

8a- *reconnaître un sujet* c'est très important pour après pouvoir accorder le verbe avec le sujet [Corpaix]
9a- pour moi *bien parler* ça veut dire euh + se faire comprendre euh des gens à qui on parle [Corpaix]

La même tendance à la dislocation s'observe avec les *Que*-Constructions, surtout lorsque le constituant disloqué est postposé au verbe :

10- moi ça me dérange pas fondamentalement *qu'on utilise des mots anglais* [Corpaix]

De Cat (2002 : 147) indique qu'un énoncé (attesté dans son corpus) tel que « lire le Braille est un atout » *sounds […] like a specification on a job recruitment advert. I take this to indicate that these sentences are not representative of spoken French*[28].

3- Les sujets séparés du verbe par des subordonnées incises (en *si, quand*…) provoquent régulièrement le doublement par un clitique auprès du verbe :

11- et euh en fait *Karine* [quand ils sont arrivés] elle devait avoir un an enfin un ou deux ans [CRFP, cité par Benzitoun, 2013 : 268]

Il est à noter que ces dislocations ont toujours été considérées avec bienveillance par les grammairiens, qui y voient une manière d'améliorer la lisibilité des énoncés (Blasco-Dulbecco, 2009 : 89). On les trouve d'ailleurs dans les écrits les plus soignés :

12- *Un noble*, [s'il vit chez lui dans sa province], il vit libre mais sans appui [écrit, La Bruyère]

4- Comme l'avait remarqué B. Barnes (1985 : 15), la dislocation est assez systématique avec le verbe *être*, dans tous les cas où le pronom *ce/ça* serait sémantiquement approprié. Un énoncé du type :

13- donc la grammaire c'est très important pour toi [Corpaix]

est en effet bien mieux attesté dans les corpus oraux que l'équivalent non-disloqué : *la grammaire est importante*.

[28] La notice 7 (*Les phrases en Si… et en Quand*…) donnera d'autres illustrations de cette tendance à disloquer les constituants sujets phrastiques.

Si De Cat (2002 : 141-142) reconnaît que la dislocation est effectivement la règle pour de tels exemples, elle n'y voit pas un phénomène de grammaticalisation mais avance une explication essentiellement pragmatique : les prédicats d'état (*individual level predicates*), qui décrivent des propriétés permanentes, ont pour effet de donner au référent du sujet une valeur particulièrement topicale, tout à fait propice à sa réalisation disloquée[29].

5- dans les conversations, les constructions en « faire + adj/nom évaluatif » (*faire bizarre, vieux, classe, cher, joli*…) prennent assez systématiquement une forme disloquée dès lors que le référent du sujet est non animé :

14- bon *le téléphone* ça fait vite cher [Corpaix] / ? le téléphone fait vite cher
15- d*es trucs comme ça pour des gamins de 18 ans* eh ben ça fait un peu drôle (ex. Deulofeu, 1977 : 41)

b- Dans d'autres contextes au contraire, c'est la réalisation disloquée du sujet qui serait peu recevable. Les contraintes les mieux connues concernent la valeur sémantique du référent du sujet ; il est généralement admis que les référents définis ([16]) ou indéfinis à interprétation générique ([17-18]) peuvent être disloqués :

16- les trois soldats se sont fait prendre
16a- *les trois soldats ils* se sont fait prendre

17- les soldats ont l'habitude de la vie au grand air
17a- *les soldats ils* ont l'habitude de la vie au grand air

18- un soldat a l'habitude de la vie au grand air
18a- *un soldat il/ça* a l'habitude de la vie au grand air

alors que les SN indéfinis à référence spécifique ou les SN quantifiés ne le peuvent pas (Larsson, 1979 ; Zribi-Hertz, 1994) :

19- *des / plusieurs / trois soldats* ont été tués
19a- **des / plusieurs / trois soldats ils* ont été tués

Berrendonner (2021a) apporte toutefois quelques exemples qui vont à l'encontre de cette répartition :

20- une copine à moi/ elle aime pas l(e) prof après elle boude toujours hein

3. Description des sujets disloqués

a) Analyse syntaxique

Dans la plupart des cas, comme nous l'avons indiqué dans la notice 3, les SN antéposés qu'on vient d'illustrer semblent pouvoir être décrits comme des hanging topics ordinaires : nous considérerons que, dans l'exemple [1], c'est le clitique *il* qui réalise à lui seul la fonction Sujet, le SN *le sanglier* devant être vu comme un élément syntaxiquement indépendant, n'exerçant pas de relation de dépendance grammaticale vis-à-vis du verbe. Il s'agit des cas qui relèvent pour Blasco-Dulbecco (2006) des *détachements non grammaticalisés* :

1a- *le sanglier* [il]$_{\text{Sujet}}$ se nourrit tout seul

Si on adopte cette analyse, qui fait du SN un élément dépourvu de toute valeur fonctionnelle, on voit que le terme de « sujet disloqué » parait encore plus trompeur que ce qu'on avait suggéré plus haut : ce n'est pas à proprement parler le sujet qui est ici disloqué mais un élément qui est, tout au plus, en lien de rattachement *sémantique* avec le sujet.

[29] Alors qu'avec des prédicats qui décrivent des propriétés transitoires (*stage level predicates*), ce n'est pas le référent du sujet en tant que tel mais la totalité de l'énoncé qui se trouve focalisée (énoncé *all focus*), ce qui rend la dislocation du sujet moins systématique : *le directeur est là / le fromage est moisi* (ex. De Cat, 2002 : 141-142).

Dans certains cas toutefois, il apparaît que l'analyse par hanging topic est plus difficile à maintenir :

- Il s'agit d'une part des exemples de sujets phrastiques tels que [8a-10] ci-dessus : dans les structures de ce type, l'usage d'une forme double de réalisation du sujet (SN + clitique) s'observe de manière si fréquente dans la langue informelle que la forme « non-disloquée » y prendrait un caractère très marqué, parfois aux limites de l'acceptabilité (cf. ex. [8-9]).

Pour ces sujets phrastiques, réalisés dans la catégorie des Constructions verbales infinitives ou des *Que*-C., Blasco-Dulbecco (2006 : 29) évoque un phénomène de *co-occurrence systématique* ou *obligatoire* entre lexique et pronom : la relation de couplage entre le SN initial et le pronom clitique ne pourrait plus être vue comme une simple relation discursive de reprise anaphorique mais illustrerait un phénomène de grammaticalisation (plus ou moins abouti) du procédé de dislocation.

- Le second exemple pour lequel l'analyse comme hanging topic est généralement rejetée est celui des cooccurrences entre *moi* et *je* :

21- *moi je* suis entré en scène un peu plus tard [Champion, L'accident]

La très haute fréquence de ces séquences[30] ainsi que le fait qu'aucune démarcation prosodique ne soit habituellement observée, que ce soit par la présence d'une pause ou d'un contour intonatif (cf. Rossi, 1999 : 79), incite la plupart des chercheurs à ne pas les assimiler aux dislocations, mais aux structures à redoublement clitique (clitic-doubling). Blasco-Dulbecco (2006 : 33) propose de voir les suites en *moi je* comme des sujets complexes *à deux têtes*.

b) Sur l'approche « flexionnelle » des dislocations du sujet

Certains linguistes ont fait l'hypothèse que la tendance à disloquer le sujet serait symptomatique d'un changement typologique en cours : Lambrecht (1980), par exemple, se fondant sur la haute fréquence des sujets redoublés dans le « français non standard » contemporain, a défendu l'idée que le français serait en train de passer du statut de « langue à sujet » (ex. *Marie va venir*) à celui de « langue à topique » (ex. *Marie elle va venir*) dans laquelle il n'y aurait plus aucun sujet du tout :

- le SN antéposé *Marie* serait non plus le sujet grammatical du verbe mais un élément à valeur de topique.

- mais le pronom clitique lui-même ne serait plus à voir comme un véritable sujet, car il se serait historiquement dégradé au point de n'être plus qu'une simple marque flexionnelle d'accord entre le sujet et le verbe.

M. Harris (1988) a également défendu l'idée que le français serait en train de s'éloigner des autres langues romanes en se dirigeant vers un statut de langue à verbe initial.

Cette thèse, que nous qualifierons de « flexionnelle », et qui a surtout été promue au sein de la mouvance générativiste[31], soulève au moins deux difficultés : l'une a trait aux données linguistiques qui servent à l'étayer ; l'autre, aux caractéristiques prêtées aux morphèmes flexionnels.

[30] Et ce, même dans les productions orales très formelles : *The moi + je pattern has not only a specific function, but also a different socio stylistic value than that of SD [= sujets disloqués]: all the evidence suggests that it is used frequently by all social groups, and in all speech styles or registers* (Coveney, 2005: 101).
[31] Cf. Givon, 1976; Harris, 1988; Lambrecht, 1981; Ashby, 1988; Zribi-Hertz, 1994; Culberston & Legendre, 2008.

1- La dislocation du sujet dans les corpus

Envisager l'hypothèse d'un changement typologique implique que l'on puisse montrer qu'une évolution diachronique s'est produite : la forme du sujet, de lexicale au départ, aurait évolué au fil du temps vers une tendance au détachement, qui serait en passe de devenir la forme « non marquée » des sujets en français moderne.

Mais a-t-on des raisons sérieuses pour dire qu'il y a eu une évolution en la matière ? Les données historiques dont nous disposons (cf. Valli, 1983 ; Blasco-Couturier,1990) ne permettent pas de l'affirmer : en effet, les phénomènes de redoublements *apparaissent en français dès les plus anciens textes*, comme l'écrit C. Marchello-Nizzia (1998 : 331), qui cite des attestations remontant au 11ème siècle :

22- Rex Chielperings il se fud mors (le roi Chilpéric mourut)

D'assez nombreux exemples figurent dans *La chanson de Roland* (début 12ème siècle) :

23- Li quens Rollant, il est mult irascut (le comte Rolland il est bien en colère) [ex. Valli, 1983]

En français classique, la tournure était attestée non seulement dans des transcriptions de la langue parlée :

24- Ces ciseau y sont bon à couper du papier [propos du jeune Louis XIII, Journal de J. Héroard, cité par Fournier, 2001 : 98]

mais également dans les textes les plus littéraires :

25- Ce même Agamemnon à qui vous insultez, il commande à la Grèce, il est mon père, il m'aime. [Racine, Iphigénie, 1674, cité par Fournier, 2001 : 98]

Le seul fait que les grammairiens des siècles passés aient ressenti le besoin de se prononcer sur la légitimité de ces tournures indique qu'elles étaient sans doute fréquentes. C'est ainsi que dès le 16ème siècle, Meigret justifiait l'usage des énoncés en « moi je » : *Ceci n'ajoute rien de plus à la signification du discours, mais l'affection toutefois est montrée plus grande par cette répétition que par une simple locution*. [1550 : 49, cité par Blasco-Dulbecco, 2004 : 128]

Tout comme Condillac, deux siècles plus tard : *Vous concevez que lorsqu'on joint à propos, ces deux noms de la première personne, la phrase peut en avoir que plus d'énergie*. [1789 : 197, cité par Blasco-Couturier, 1990 : 10].

A propos de la dislocation du SN sujet, Chifflet (1659 : 39) recommandait : *Ne dites pas « Mon père il est malade » au lieu de « Mon père est malade »* [cité par Blanche-Benveniste 2002c :13].

En fin de compte, rien de tangible ne permet d'affirmer que les phénomènes de redoublement du sujet observés en français moderne soient le résultat d'une évolution récente. A. Valli (1983 : 140-141) insiste à juste titre sur :

l'ignorance dans laquelle nous sommes des caractéristiques du français informatif ou non conventionnel des périodes révolues […] rien ne permet clairement d'affirmer que les différents modes de réalisation de l'énoncé de base, avec sujet nominal seul ou couplé avec un clitique, n'ont pas la même productivité en français non conventionnel depuis des générations, voire des siècles.

Si la thèse évolutionniste paraît peu étayée au plan de la diachronie, qu'en est-il de la thèse selon laquelle l'emploi des sujets disloqués serait devenu quasiment systématique dans les usages actuels ?

L'évaluation de la proportion des sujets disloqués dans les productions orales a toujours été un objet de controverse : les estimations des uns et des autres diffèrent considérablement en

fonction de la nature des corpus étudiés, de la manière dont la dislocation est définie, et des modes de calcul opérés : pour certains auteurs, la vaste majorité des sujets seraient disloqués dans la langue parlée, alors que pour d'autres, le phénomène ne concernerait que 10% environ des occurrences. D'après A. Coveney (2005), un taux moyen de l'ordre de 20-25 % de dislocations est avancé par plusieurs études, dont la sienne. Comme le souligne Blanche-Benveniste (2003a : 87) :

Le taux de sujets disloqués varie tellement en fonction des différents types de productions que cela incite à la prudence. Une étude plus détaillée permettrait certainement de voir que la variation ne dépend même pas de facteurs socioculturels bien nets et qu'on la retrouve chez un seul et même locuteur. Selon qu'il fait un récit de film, qu'il raconte un accident ou qu'il fait une description, la répartition de la forme de ses sujets varie considérablement.

Ce qui est certain - et contrairement à ce que voudraient penser les tenants d'une opposition trop binaire entre « français standard » et « français non standard »[32] - c'est qu'il n'est pas exact que les dislocations du sujet soient devenues à ce point systématiques dans la langue parlée contemporaine[33] :

it is fair to say that the general frequency of SD [= Sujets Disloqués] in colloquial French has often been overestimated: almost all the above studies show that, for NP subjects followed by verbs other than être, the standard non-doubled structure is still the dominant variant statistically (Coveney, 2005: 107).

De fait, dès lors que les locuteurs sont dans une situation un tant soit peu surveillée, les dislocations ne sont pas la règle, comme l'illustre cet extrait d'entretien oral, qui comporte cinq sujets lexicaux (en italiques) dont aucun n'est disloqué :

26- *cette association* euh au début euh était limitée que dans la région parisienne même dans sur quelques arrondissements de la ville de Paris puisque *Armand avec ses amis* euh surtout des garçons d'où l'appellation Les Petits Frères des Pauvres s'étaient réunis et euh jour et nuit suivaient un certain nombre de personnes âgées pour les aider à vivre à vivre au mieux surtout leur pauvreté leur précarité car bon ben à l'époque surtout celle de l'époque d'après-guerre *la vie* n'était pas facile et il a fallu aider euh pas mal de de personnes à à se relever de cette guerre mondiale - - donc euh - *l'organisation de l'Association* tourne autour d'un siège qui est à Paris et puis euh dans les plus grandes villes de France il y a des fraternités - comme celle de Marseille dans le- dans laquelle je travaille - *la fraternité de Marseille* est donc euh régie par une directrice [Champion, La détresse]

Et lorsque les enfants de classe de 6ème (11-12 ans) écrivent des textes narratifs dans le cadre scolaire, ils évitent les dislocations du sujet de manière scrupuleuse : Carrière (2021) n'en relève que 20 occurrences sur un total de 2291 sujets !

A l'aune des données - tant anciennes que contemporaines - dont nous disposons, on conclura que les dislocations du sujet doivent être vues non pas comme une innovation, mais comme une tournure qui appartient de longue date à la grammaire du français. De même, elles ne doivent pas être considérées comme une caractéristique systématique de la langue parlée ordinaire, mais comme un type de tournure qui, malgré sa fréquence dans certains types de productions, n'a pas réussi à « avoir la peau » des sujets lexicaux.

[32] *Standard French is on its way to becoming a dead language, kept alive only in writing and through the extremely strong influence of classical usage traditions* (Lambrecht, 1980 : 342).

[33] Pour Culberston et Legendre (2008 : 2669), la fréquence des dislocations en français parlé illustrerait le fait que *l'écart entre le français oral contemporain et le français dit standard va grandissant*. Cette opposition tranchée entre le « standard » et l'« oral » laisse songeur : comme si le français standard ne se parlait pas, ou comme si on ne pouvait qu'être « non standard » en parlant ! [cf. Blanche-Benveniste & Jeanjean (1987) à propos des préjugés visant la langue parlée].

2- Le statut du pronom clitique

Selon Culbertson et Legendre (2008 : 2669) : *dans la langue orale spontanée le redoublement clitique est systématique et donc […] le clitique lui-même ne peut avoir d'autre statut que celui de marque d'accord.*

Dans cette conception, les clitiques auraient perdu leur statut d'argument, ce qui impliquerait que *le français poursuit son évolution vers une langue à sujet nul* (id. : 2672).

Notre sentiment est que même s'il est flagrant que les clitiques sont des morphèmes hautement morphologisés en français[34], il paraît difficile de les réduire à des morphèmes flexionnels en niant leur caractère argumental (De Cat, 2005). Tout d'abord, on observe que, de manière générale les affixes flexionnels du français se placent systématiquement *après* leur support[35]. Ainsi, analyser les clitiques sujets, qui se placent essentiellement *avant* leur support verbal, comme des affixes flexionnels entre en contradiction avec les règles générales de la langue.

Par ailleurs, on sait qu'à la différence des clitiques compléments, les clitiques sujets gardent la possibilité d'être postposés au verbe :

27- *il* est venu / est-*il* venu

Ceci en ferait donc des éléments flexionnels sans distribution fixe, ce qui n'est pas facile à concilier avec ce que l'on connait des propriétés distributionnelles usuelles des affixes, connus précisément pour leur extrême fixité.

Enfin, le français a la possibilité de placer le sujet (qu'il soit clitique ou nominal) en facteur commun, en ne le réalisant qu'une seule fois pour une série de plusieurs verbes successifs ; si ce procédé est rare dans le français parlé ordinaire, il est d'usage banal à l'écrit, y compris chez les enfants :

28- Il rentra dans le château et ø monta tout en haut, ø mis la cape, et ø vit le prince endormi [écrit, enfant 11 ans]

Il paraît difficile de soutenir que dans cet exemple, le *il* serait un affixe relié à une série de plusieurs verbes successifs.

En conclusion, nous restons peu convaincus par la pertinence de cette hypothèse « flexionnelle », qu'ont avancée certains chercheurs afin de montrer qu'un changement typologique était en train d'affecter la syntaxe du sujet en français : d'une part, l'existence d'une évolution historique en la matière n'est pas attestée ; par ailleurs, les corpus de français contemporain montrent que les sujets lexicaux non disloqués restent d'emploi courant dans les productions orales, dans des proportions qui - bien évidemment - varient grandement selon les types de productions considérés.

[34] Comme en témoignent les règles distributionnelles très strictes qui les affectent (position contrainte par rapport au verbe, position contrainte des clitiques entre eux, coordination impossible des clitiques compléments…) ainsi que leur caractère non accentuable.

[35] Par ex. dans la forme verbale (nous) pleurerions ([plœʀə-ʀ-j-ɔ̃]), les morphèmes flexionnels de futur ([ʀ]), d'imparfait ([j]) ou de 4e personne ([ɔ̃]) sont placés après la base verbale.

V- LES CLIVÉES

1. Présentation

Nous reviendrons ici sur un agencement de la construction verbale dans laquelle l'un des éléments de la rection est extrait en position initiale entre *c'est* et *qu-*. Par exemple :

1- c'est le contribuable qui va payer [CRFP]

a) Une intégration récente de ces énoncés dans le domaine syntaxique

Les tournures de ce type ont longtemps été réputées inanalysables en syntaxe, malgré leur ancienneté (les premières attestations datent du 14ème siècle). Les auteurs les ont alors rangées parmi les *gallicismes* (cf. Léard, 1992), et jusqu'aux années 1980, on a employé dans de nombreux ouvrages les termes de *mise en relief* ou de *construction présentative* (cf. Rouquier, 2018).

Au plan de leur structure informationnelle, les clivées canoniques présentent un phénomène de partition entre un élément initial focalisé et le reste de l'énoncé qui contient des informations réputées connues, anciennes ou présupposées :

1a- [c'est le contribuable]$_{+FOCUS}$ [qui va payer]$_{-FOCUS}$

Information focus reflects the speaker's decision as to where the main burden of the message lies. [...] Information focus is one kind of emphasis, whereby the speaker marks out a part (which may be the whole) of a message block as that which he wishes to be interpreted as informative. What is focal is 'new' information. (Halliday, 1967: 204)

La notion de *clivage* s'est généralisée à partir des travaux de Jespersen (1909, 1927, 1937) qui a introduit le terme de *cleft* (= clivé, séparé) pour des exemples tels que :

2- it is linguistics that I like

Selon Togeby (1983 : § 1957) :

Une proposition clivée est une proposition qu'on a coupée en deux pour mettre en relief un de ses éléments. Partant d'une proposition comme « J'ai fait ce travail-là dimanche », on peut mettre en relief le sujet : « C'est moi qui ai fait ce travail-là dimanche », ou le complément adverbial : « C'est dimanche que j'ai fait ce travail-là ». En mettant en relief un élément, on l'oppose à ses homologues potentiels : « C'est moi » implique « et pas quelqu'un d'autre » ; « c'est dimanche » « et pas un autre jour ».

En 1984, l'équipe aixoise a adopté le terme de « dispositifs de la rection » (cf. Blanche-Benveniste *et al*., 1984, 1990) pour désigner les différents arrangements possibles entre un verbe recteur et ses éléments régis, tels que la possibilité de cliver le sujet (ou de « l'extraire ») entre *c'est… qui* (nous mettrons désormais l'élément clivé entre crochets) :

1b- c'est [le contribuable] qui va payer → dispositif clivé en « c'est… qui »

Selon Rouquier (2018), *La focalisation de X implique que cet élément est distingué d'autres éléments possibles appartenant au même paradigme*. Dans les corpus oraux, les clivées à partition informationnelle développent souvent l'expression d'un contraste ; cf. en [3] *l'ancien maire* opposé au *nôtre* ; en [4] *moi* opposé au *chef* :

3- c'est [l'ancien maire] qui a été réélu pas le nôtre [Corpaix]

4- ce n'est [pas moi qui ai composé le menu] c'est le chef [Corpaix, Dames snobs]

Ces clivées à effet contrastif - généralement tenues pour les plus prototypiques - ont donné lieu à de nombreuses études dans les années 1990 (cf. Lambrecht, 1988, 2001).

b) Configuration macrosyntaxique

Comme on l'a vu, le clivage a pour effet de segmenter la construction verbale en deux parties : l'une (partie A) où se trouve l'élément clivé et l'autre (partie B) qui contient tout le reste de la construction :

5-	c'est ça	qui me dégoute aussi [Orfeo, Valibel]
	Partie A	Partie B

- La partie A réalise le noyau macrosyntaxique, qui apporte généralement une information nouvelle. C'est elle qui porte la modalité d'énoncé (assertion, question…) et qui pourrait former un énoncé autonome. L'autonomie potentielle du noyau se vérifie par l'existence de clivées raccourcies, réduites au seul élément noyau ; la construction *c'est le chef* de l'exemple [4] ci-dessus en est un exemple ; de même que la séquence en italiques de :

6- moi si j'étais un homme c'est pas parce que + parce qu'elle m'aime que je me marierais + *c'est parce que j'aimerais ma femme* [Corpaix]

Dans ces clivées contrastives, le noyau *s'accompagne d'un contour intonatif à frontière terminale* (Mertens, 2012 : 138).

- La partie B, de moindre saillance informationnelle, constitue le postnoyau, qui porte typiquement *un contour plat (appendice)* (Mertens, 2012 : 138) :

5a- [c'est ça]$_{No}$ [qui me dégoute aussi]$_{postN.}$

FIGURE 3 - Courbe mélodique de l'exemple [5a]

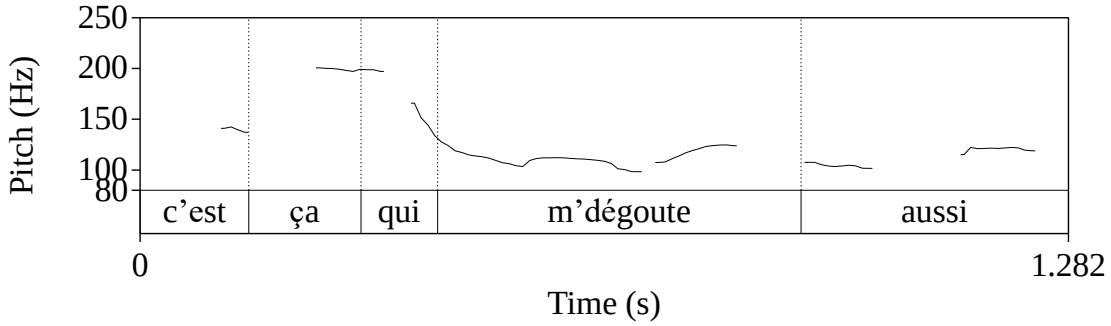

2. Caractérisation syntaxique des énoncés clivés

a) Un dispositif à large spectre

Le clivage est un dispositif à large spectre qui laisse passer de nombreux éléments de rection, occupant différentes places syntaxiques[36] :

7- c'est [elle] qui calcule tout [Corpaix] → sujet clivé

[36] Mais il existe quelques restrictions. Parmi les éléments régis, les clitiques refusent d'être clivés (du fait de leur micro-grammaire particulière) : **c'est je qui viendrai*. Certains éléments au sémantisme indéfini (*tout, rien, personne, jamais, nulle part…*) acceptent mal l'effet de focalisation induit par le clivage : ? *c'est rien que j'ai fait*. Les Que-C entrent difficilement dans le clivage : *? c'est que Marie était au courant que Paul savait*. En revanche, elles sont fréquentes dans le dispositif pseudo-clivé (cf. Notice 6) : *ce que Paul savait c'est que Marie était au courant.*

8- c'est [plutôt le quotidien] que tu vises [Corpaix] → objet direct clivé

9- c'est [à lui] qu'il faut vous adresser [Corpaix] → objet prépositionnel clivé

10- c'est [depuis qu'il l'a quittée] qu'elle est comme ça [Corpaix] → ajout clivé

b) Une des propriétés d'insertion paradigmatique

Cette possibilité d'être clivé est toujours liée à d'autres propriétés d'insertion dans un paradigme. Prenons l'exemple suivant :

11- quand j'étais gamin c'était [ces contes-là] que je lisais [Corpaix]

L'élément clivé *ces contes-là* possède les propriétés suivantes :

- Proportionnalité à une proforme :

11a- c'était [ceux-là] que je lisais

- Réalisation à travers plusieurs dispositifs de la rection :

11b- ce que je lisais c'était [ces contes-là] → dispositif pseudo-clivé (cf. Notice 6)

11c- il n'y a que [ces contes-là] que je lisais → dispositif restrictif

11d- je lisais [ces contes-là] → dispositif direct

- Modification par un adverbe paradigmatisant (Nølke, 1983) comme *surtout :*

11e- c'était [surtout ces contes-là] que je lisais

- Développement d'un contraste de modalité :

11f- c'était [ces contes-là] que je lisais mais *pas ceux qui faisaient trop peur*

Les éléments non régis, qui ne possèdent pas ces propriétés d'insertion paradigmatique, ne peuvent pas être clivés :

12- [heureusement] j'ai prévu une tenue de rechange [Corpaix]

12a- *c'est [heureusement] que j'ai prévu une tenue de rechange

13- il était très en colère [si bien qu'il est parti] [Corpaix]

13a- *c'est [si bien qu'il est parti] qu'il était très en colère

c) Les marques formelles du clivage

Dans le dispositif clivé, le verbe *c'est* est en partie fossilisé : il est réduit morphologiquement et dans presque tous les cas, il tend à se conserver au présent et au singulier. Il a perdu ses capacités de construction (ne sélectionnant aucun sujet ni complément qui lui soient propres). Il assure ainsi le rôle grammatical de verbe (ou d'auxiliaire) de dispositif.

La forme de l'élément *qu-* (analysable comme particule ou complémenteur) indique la fonction qu'occupe l'élément extrait vis-à-vis du verbe recteur. On trouve :

- *qui*, marquant spécifiquement l'extraction d'un élément sujet

14- c'est [prendre le bateau] *qui* me rend malade [Corpus Scappini, 2006]

- *que*, associé à toutes les autres fonctions

15- c'est [toi] *que* j'ai vu dans les dans plusieurs journaux [Corpaix]

16- c'est [à lui] *que* j'ai demandé de préparer un peu de préparer cette guirlande [Corpus Scappini, 2006]

17- c'est [là-bas] *que* j'ai mes frères et sœurs [Corpaix]

d) Clivées vs relatives

Dans notre cadre (Sabio & Benzitoun, 2013), les clivées ne sont absolument pas assimilables à des séquences en [proposition principale + proposition subordonnée], comme le proposent Rialland *et al.* (2002 : 598) pour qui les clivées *differ from their non-cleft counterparts in that the information in the coda is expressed by a subordinate clause.* De manière similaire, Lambrecht (2004 : 21-22) considère que les clivées forment *une structure phrastique complexe composée d'une proposition principale à verbe copule et d'une proposition subordonnée de type relative*.

De nombreux chercheurs[37] ont montré que les clivées n'ont pas les propriétés des relatives. Cela est particulièrement flagrant lorsque le supposé « antécédent » est un adverbe, un groupe prépositionnel ou une séquence conjonctionnelle. Dans des exemples comme :

18- c'est [derrière un comptoir] que je l'ai rencontré [Corpus Scappini, 2006]

19- c'est [quand je suis arrivé ici à Marseille] que ça a recommencé [Corpaix]

il serait difficile de soutenir que « que je l'ai rencontré » et « que ça a recommencé » formeraient des relatives dont « derrière un comptoir » et « quand je suis arrivé à Marseille » constitueraient les antécédents. D'ailleurs, comme le rappelle Lehmann (1986 : 664 [nous soulignons]) :

A relative construction is a construction consisting of a nominal (or a common noun phrase, in the terms of categorial grammar) […] and a subordinate clause interpreted as attributively modifying the nominal.

e) Quelques usages

Côté fréquences, c'est le clivage du sujet qui arrive en premier dans les corpus oraux.

Sur le plan formel, les objets prépositionnels présentent des variations morphosyntaxiques dans la distribution de la préposition. A côté des usages usuels comme :

20- c'est [à Marie] que je parle / c'est [de Marie] que je parle

on trouve trois autres réalisations possibles :

(1)	c'est		Marie	à qui de qui/dont	je je	parle parle
(2)	c'est	à de	Marie	à qui de qui/dont	je je	parle parle
(3)	c'est		Marie	que	je	parle

- La structure (1) déplace la préposition après l'élément extrait. Elle est très occasionnelle dans la langue parlée ; voici un exemple en *dont* :

21- c'est quand-même [cela] dont il s'agit [E. Macron, télé, 15-12-2021]

- Les formes à double préposition (2) sont attestées depuis le 14ème siècle (Rouquier, 2014) et parfois considérées comme des archaïsmes (Togeby, 1983). Les exemples en *de… dont* sont particulièrement bien attestés dans la langue des médias, où elles semblent manifester un phénomène d'hyper-correction :

22- et c'est bien [*de ceci*] dont nous sommes encore plus fiers [journal télévisé]

[37] Entre autres : Muller (2002), Blanche-Benveniste (2002a), Gapany (2004), Roubaud & Sabio (2015).

- La structure sans aucune marque prépositionnelle (3) est jugée populaire (Gadet, 1989). Scappini (2006) y voit un phénomène de *forcing de la rection,* car tout se passe comme si le dispositif clivé « forçait » un élément à entrer dans la rection du verbe malgré l'absence de préposition. Nous trouvons des exemples de ce type dans les corpus oraux, mais pas à l'écrit :

23- c'était [lui] que tu me faisais allusion [Corpus Scappini, 2006]

24- c'est [cette casserole] qu'on en fout de partout [Corpus Scappini, 2006]

25- on arrive à Pau mais c'est [le jardin] qu'il faut aller [Corpus Scappini, 2006]

3. Des clivées qui n'en sont pas

a) Les énoncés en « ce n'est pas parce que »

Comparons ces deux énoncés :

6- moi si j'étais un homme c'est pas [parce que + parce qu'elle m'aime] que je me marierais + c'est parce que j'aimerais ma femme [Corpaix]

26- c'est pas parce qu'on entend beaucoup de chansons anglaises que on va se mettre à plus parler français [Corpaix]

D'un point de vue microsyntaxique, la séquence en *parce que* de [6] est régie par le verbe *se marier* et constitue un ajout à sens causal tout à fait classique. On le vérifie ainsi :

- elle est en relation de proportionnalité avec un élément causal comme *pour ça, pour cette raison, à cause de ça*

6a- c'est pas [pour cette raison] que je me marierais

- elle peut entrer dans un contraste, déjà présent dans l'exemple, et ici présenté sous forme de grille syntaxique

6b-	moi si j'étais un homme	c'est pas c'est	parce que + parce qu'elle m'aime parce que j'aimerais ma femme	que je me marierais

- elle pourrait se réaliser dans d'autres dispositifs de la rection comme le dispositif direct ou le dispositif en *si* (Cf. Notice 7, *Les phrases en Si… et en Quand*…) :

6c- je me marierais pas parce qu'elle m'aime mais parce que j'aimerais ma femme → dispositif direct

6d- si je me mariais c'est pas parce qu'elle m'aime mais parce que j'aimerais ma femme → dispositif en *si*

D'un point de vue macrosyntaxique, l'élément extrait constitue le noyau qui possède une autonomie énonciative, avec la possibilité d'être produit sous une forme raccourcie :

6e- [c'est pas parce qu'elle m'aime]$_{No}$ [que je me marierais]$_{postN.}$

6f- tu te marierais ? oui mais [c'est pas parce qu'elle m'aime] $_{No}$

Les critères exposés ci-dessus ne sont pas applicables dans le cas de [26] (Sabio, 2010). Par exemple, le passage au dispositif en *si* ou la clivée raccourcie produisent des énoncés irrecevables :

26a-*si on va se mettre à plus parler français c'est pas parce qu'on entend beaucoup de chansons anglaises

26b- *est-ce qu'on va se mettre à plus parler français ? oui mais c'est pas parce qu'on entend beaucoup de chansons anglaises

Le caractère très bizarre produit par ces manipulations indique que la séquence en *parce que* n'est pas régie par le verbe *parler*. L'énoncé forme un ensemble contigu et intonativement intégré, sans phénomène de partition informationnelle. L'effet sémantique produit est celui de la réfutation d'une inférence causale, correspondant aux structures en *just because… doesn't*

mean de l'anglais[38] ; on pourrait le gloser par : *le fait qu'on entende beaucoup de chansons anglaises n'implique pas que l'on va se mettre à ne plus parler français.*

Nous faisons l'hypothèse que les morphèmes *c'est* et *que* sont les marqueurs d'un regroupement purement macrosyntaxique entre deux constructions successives - une Parce que-C. et une construction verbale - sans aucun phénomène d'intégration microsyntaxique entre les deux [cf. Notice 1, *Phrases et configurations d'énoncés*] :

26c- *c'est* (pas) [parce qu'on entend beaucoup de chansons anglaises]$_{\text{Construction A}}$ qu'[on va se mettre à plus parler français]$_{\text{Construction B}}$

b) Les énoncés en « c'est là que/c'est là où »

Les clivées en *c'est là que / c'est là où* sont trois fois plus nombreuses à l'oral qu'à l'écrit[39]. Et cette fréquence est liée à un fonctionnement discursif particulier, comme nous allons le voir.

Comparons ces deux énoncés :

27- je suis revenu à Tana ensuite à nouveau je suis retourné à Majunga ensuite j'ai fait un petit tour à Mayotte aux aux Comores puis je suis revenu à Majunga *c'est là que pratiquement je me suis installé* et je suis resté euh huit mois [Corpaix]

28- on rentre à la maison il y avait ma grand-mère et mon père qui étaient là on boit l'apéritif + le temps de préparer à manger une heure se passe ma mè- ma grand-mère elle avait trop faim en fait mais bon le repas se passe c'était excellent + ça tombait bien on (n') a rien raté on a fait une tarte en dessert + c'était bon + pur beurre + pure crème fraîche + enfin bref bonjour les /kilos, calories/ + ensuite nous sommes partis au Tholonet faire une ballade tranquille(s) *et c'est là où je me suis rendue compte que ma grand-mère elle commence à vieillir* + parce que ça grimpait bien tu sais [Corpaix]

L'exemple [27] présente une clivée des plus classiques : la forme *là* possède toutes les propriétés d'un élément régi par le verbe *s'installer*. Il peut être mis en relation avec du lexique (a), entrer dans un autre dispositif (b) ou dans un contraste (c) :

27a- c'est *là* que pratiquement je me suis installé / c'est *dans cette ville* que pratiquement je me suis installé

27b- je me suis pratiquement installé *là* → dispositif direct

27c- c'est *là* que pratiquement je me suis installé *et pas à Mayotte*

En revanche, en [28], ces tests sont inapplicables, ce qui montre que *là* n'est pas sous la dépendance microsyntaxique du verbe[40]. Dans cet emploi, *c'est là où* n'introduit pas une vraie clivée mais joue le rôle d'un connecteur discursif qui produit un effet particulier de « saillance discursive » : *c'est là* permet au locuteur de tirer une conclusion (*je me suis rendue compte que ma grand-mère elle commence à vieillir*) faisant suite à toute une série de faits, comme point d'orgue argumentatif.

En termes macrosyntaxiques, la séquence en *c'est là où* pourrait être décrite comme un type particulier d'élément prénoyau à fonction de connexion discursive :

28a- et [c'est là où]$_{\text{préN.}}$ [je me suis rendue compte que ma grand-mère elle commence à vieillir]$_{\text{No}}$

c) Les énoncés en « c'est comme ça que »

Dans le même ordre d'idée, nous avons constaté (Sabio & Roubaud 2018) que, sur un corpus de plus de 8 millions de mots, les formes en *c'est comme ça/cela que* sont nettement mieux attestées à l'oral (76% des cas) qu'à l'écrit (24%).

---

[38] Cf. Hirose (1991); Bender & Kathol (2001); Kanetani (2004).

[39] Recherche basée sur 4 millions de mots environ (Roubaud & Sabio 2015). Le clivage en *c'est là que* est trois fois mieux représenté que celui en *c'est là où* et à l'oral, il est deux fois plus fréquent.

[40] Scappini (2013 : 89) évoque *la perte d'un lien rectionnel*.

Comparons ces deux énoncés :

29- *c'est comme ça que* ça marche [Orféo, Tcof]

30- alors on s'est dit on va rentrer en Suisse romande et puis on va les scolariser on va faire notre vie en Suisse romande alors *c'est comme ça qu'*on est rentrés puis on a ouvert la pharmacie à + voilà [Orféo, Ofrom]

En [29], *comme ça* possède les propriétés classiques d'un élément régi par un verbe (cf. les propriétés présentées supra) : il s'agit d'indiquer que *cela marche comme cela, de cette manière*.

En [30], le fonctionnement est différent : il ne s'agit pas de *rentrer comme cela, de cette manière* ; mais plutôt de présenter le fait de *rentrer* comme le point d'aboutissement d'une série de faits antérieurs. Dans les corpus oraux, cette valeur de conséquence apparait dans 80% des cas[41] . Blanche-Benveniste (2006) mettait en avant un effet de « récapitulation » propre à ce type d'emplois.

Comme les occurrences de *c'est là* vues plus haut, ces séquences en *c'est comme ça* pourraient être décrites comme un élément prénoyau à fonction de connexion discursive :

30a- et [c'est comme ça que]$_{\text{préN.}}$ [on est rentrés]$_{\text{No}}$

Dans cet usage, les formes *c'est là* et *c'est comme ça* présentent des caractéristiques de figement qui rappellent les *open-slot prefabs* de Hopper et Thompson (2008 : 116).

VI- LES PSEUDO-CLIVEES

Un second dispositif de la rection d'usage très courant prend la forme d'énoncés introduits par *ce qui/ce que* :

1- *ce qui* les intéressait c'était le centre de la ville [Corpaix]

2- *ce que* je peux affirmer avec certitude + c'est que le cabinet de guerre + au moment de l'explosion + était en réunion avec le premier ministre [télé, 7 février 1991]

Ces structures sont dites *pseudo-clivées*. La paternité du terme de *pseudo-clefts* revient à Peters et Bach (1968) qui l'utiliseront pour décrire les *wh-clefts* de l'anglais (*what I like is linguistics*)[42].

Il ne s'agit pas des constructions attributives du type *ce que je lis c'est passionnant* (Apothéloz & Roubaud, 2015), mais de structures qui ont une organisation grammaticale et informationnelle très spécifique, que nous allons décrire à présent.

1. Description des structures pseudo-clivées

a) Caractéristiques des pseudo-clivées

Au sein du *Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe*, A. Valli a dressé en 1981 un premier inventaire des constructions pseudo-clivées pour le français parlé et en 1994, M.N. Roubaud en a complété la description à partir de données orales et écrites en se basant sur la notion de dispositif de la rection verbale.

[41] Cette valeur est par ailleurs identifiée par Lahousse et Lamiroy (2017) pour *c'est ainsi que*, dans ce qu'elles décrivent comme un emploi de connecteur.

[42] Dans certains ouvrages actuels (De Cesare, 2014), le terme de *cleft sentences* recouvre les structures que nous distinguons sous les termes de *clivées* et *pseudo-clivées*.

Soit les énoncés :

3- ce qui me *plaît* c'est la réception de la clientèle [Corpus Orléans]

4- sinon euh ce que j'*aimerais bien* c'est faire ma septième [Orfeo, Valibel]

FIGURE 4 - Courbe mélodique de l'exemple [4]

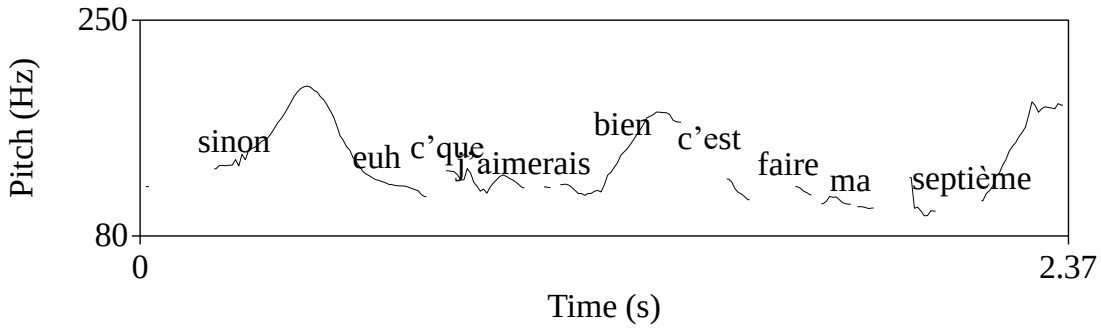

Le verbe constructeur (*plaire, aimer bien*) « dispose » deux fois un élément de sa rection, sujet ou objet : une première fois, en tête d'énoncé, sous la forme d'une proforme de valeur grammaticale (*ce qui, ce que*), et une seconde fois, en fin d'énoncé, sous une forme lexicale réalisée après le verbe *c'est*. C'est ce verbe de dispositif (le même apparaissant dans les clivées) qui permet de mettre en relation la construction avec proforme et celle avec lexique. On peut établir un rapport de proportionnalité entre la réalisation pronominale initiale (*ce qui*, *ce que*) et la réalisation lexicale[43] finale (*la réception de la clientèle, faire ma septième*), qui, l'une et l'autre, occupent une même place de construction syntaxique, sujet [3a] ou objet [4a] :

3a- *la réception de la clientèle* me plaît / *ce qui* me plaît

4a- j'aimerais bien *faire ma septième*/ *ce que* j'aimerais bien faire

Dans cette structure, fortement grammaticalisée en français, une relation de spécification s'établit progressivement entre l'élément générique peu spécifié construit en tête d'énoncé (la proforme, *ce qui, ce que*) et l'élément lexical spécifié, disposé après *c'est*. Pour cette raison, on dira que les énoncés pseudo-clivés entrent dans la catégorie des *constructions à spécification progressive* (Roubaud, 2000).

Au niveau informationnel, la première partie crée une attente, produisant un effet de « suspense » caractéristique de ces tournures ; ainsi, en [5], l'énonciateur déclare que quelque chose l'a intrigué, le « quelque chose » en question n'étant dévoilé que dans la seconde partie de la structure :

5- ce qui m'avait aussi le plus intrigué c'est que quelques jours plus tard repassant par la plaine d'Assidouillette j'avais remarqué que euh les nomades s'étaient arrêtés [Corpaix]

Comme on le voit, la deuxième partie de l'énoncé, qui constitue le noyau macrosyntaxique, peut être très développée au plan lexical :

5a- [ce qui m'avait aussi le plus intrigué]$_{préN.}$ [c'est que quelques jours plus tard repassant par la plaine d'Assidouillette j'avais remarqué que euh les nomades s'étaient arrêtés]$_{No}$

[43] Ou semi-lexicale : « ce qui m'énerve c'est *ça* ».

Selon Berrendonner (2012 : 187) et Apothéloz (2012 : 231), nous sommes en présence d'un *macro-syntagme […] qui se compose de deux énonciations, reliées par un rapport de préparation à action.*

Pour Müller (2007 : 222), la pseudo-clivée est particulièrement adaptée à l'expression de *bigs packages* placés en fin d'énoncé (séquences narratives, explicatives…).

De fait, il arrive que la seconde partie de la pseudo-clivée paraisse ouvrir sur toute une séquence textuelle dont il n'est pas facile de fixer la limite à droite :

6- je trouve que ce qui est dommage c'est que par exemple l'orthographe la grammaire euh tout ça moi je je l'ai appris à l'école primaire et après on (n') en entend presque pratiquement plus parler + à moins euh si si après euh + après ton bac tu fais euh par exemple euh je sais pas Sciences du Langage ou quand tu fais de la + linguistique ou des trucs comme ça [Corpaix]

Les pseudo-clivées n'ont pas à être dérivées d'une structure de base sous-jacente (Roubaud, 1998) comme certains auteurs le proposent (Moreau, 1970-1971 ; Molinier, 1996). En effet, à partir d'un exemple tel que [5], il serait impossible de retrouver une phrase « de base » satisfaisante :

5b- *[que quelques jours plus tard repassant par la plaine d'Assidouillette j'avais remarqué que euh les nomades s'étaient arrêtés] m'avait aussi le plus intrigué

ou de réaliser une clivée :

5c **c'est* [que quelques jours plus tard repassant par la plaine d'Assidouillette j'avais remarqué que euh les nomades s'étaient arrêtés] qui m'avait aussi le plus intrigué

b) Usages des pseudo-clivées en français moderne

En français contemporain, les proformes sujet *ce qui* et objet *ce que* sont majoritairement représentées, à l'oral comme à l'écrit, dans des proportions presque égales, avec toutefois un léger avantage pour *ce qui*.

Par contre, le dispositif est peu utilisé pour singulariser une valence non prépositionnelle :

7- *ce à quoi* je m'étais intéressé tout particulièrement c'est *à l'organisation du système des pronoms* [conférence, 23 mai 1991]

8- *ce dont* je me plains c'est *de la pluie* [Corpaix]

Les valences de type [+ individuel] sont peu fréquentes également :

9- des trois peintres *celui qui* détestait le plus Picasso c'était *Portinari* [Corpaix]

La réalisation lexicale (donnée dans le noyau, après *c'est*) peut être nominale ou verbale mais dans des proportions différentes : on trouve deux fois moins de séquences nominales que de séquences verbales ; et parmi ces dernières, les Que-C ([10-11]) sont plus fréquentes que les Infinitives ([12]) :

10- moi *ce qui* m'inquiète beaucoup c'est *qu'il sait piloter un avion* [télé, 2 janvier 1991]

11- *ce que* je détestais c'est *qu'il se moquait de moi à cause de ça* [télé, 25 février 1994]

12- *ce qui* compte c'est *de ne pas se lancer comme des fous* [Corpaix]

Un effet remarquable de la grande fréquence des pseudo-clivées en *ce qui* et de leur réalisation lexicale de type verbal est de permettre d'introduire une certaine souplesse dans la valence des verbes (Blanche-Benveniste, 2010b ; Roubaud & Deulofeu, 2012). Un exemple en est la possibilité de construire des sujets verbaux qui seraient difficilement réalisables directement auprès du verbe (Roubaud, 1997a) ; cf. [5b] et les ex. :

10a-**qu'il sait piloter un avion* m'inquiète beaucoup

12a- **de ne pas se lancer comme des fous* compte

Quelques grands types de verbes entrent de manière privilégiée dans cette structure pseudo-clivée (Roubaud, 2000 ; Apothéloz, 2008 ; Apothéloz & Roubaud, 2015) :

1- Verbes évaluatifs : *ce qui (intéresse, étonne, plaît, gêne, amuse, ennuie, surprend…), ce que (j'aime, je déteste, j'apprécie…*) ou une structure en « être + adjectif » appuyée sur ces verbes (*ce qui est intéressant, étonnant…*)

La structure avec adjectif comprend, dans une moindre mesure, d'autres verbes évaluatifs (Roubaud, 2000 : 184) comme *trouver*, *paraitre*, *sembler* et le verbe *y avoir* (*ce qu'il y a d'intéressant*…)

Lorsqu'un verbe a plusieurs sémantismes possibles, c'est souvent le sens évaluatif qui est sélectionné par la pseudo-clivée. Ainsi un verbe de mouvement comme *marcher* ou un verbe de découverte comme *trouver* prennent leur sens évaluatif en entrant dans ce dispositif :

13- mais en hiver + ce qui *marche* énormément évidemment c'est le couscous [Col. Barnes]

14- moi ce que je *trouve* euh formidable dans votre livre c'est c'est c'est sa construction [Corpaix]

2- Verbes qui mentionnent des processus verbaux, événements ou états (*ce qu'il y a, ce qui arrive, ce qui se passe*).

3- Verbes d'énonciation (*ce que je veux dire, ce que je pense…*).

Voici à titre indicatif les lexèmes verbaux les plus fréquents dans les pseudo-clivées. Sur un corpus oral de 1 million et demi de mots dont 379 énoncés pseudo-clivés, 111 lexèmes verbaux différents ont été recensés. Dans la liste de ceux apparus 4 fois ou plus, nous retrouvons en tête les verbes d'énonciation (*dire*) et les verbes évaluatifs (*aimer*, *intéresser*, *plaire*) :

Nombre d'occurrences	Lexèmes verbaux
22	dire
19	aimer
14	faire
13	intéresser
10	être/y avoir de bien
9	plaire, être/paraître/rendre intéressant
8	savoir
7	voir
6	proposer , vouloir
5	demander, se passer, être drôle, être/paraître/devenir difficile
4	compter, falloir, frapper, souhaiter, trouver, être sûr

Etant donné que d'un point de vue informationnel, la pseudo-clivée possède une valeur présuppositionnelle, elle est très rarement produite en début d'interaction, mais a besoin d'un contexte pour apparaître.

Par exemple, les pseudo-clivées sont fréquentes en situation de dialogue pour exprimer son opinion en réponse à une question (comme en anglais, cf. Prince, 1978) ou pour donner un avis contraire, ce qu'avait déjà remarqué Hedberg pour les énoncés anglais (1988 : 4) :

15-
L1 : qu'est-ce qui vous plaît dans le travail
L2 : ben *ce qui* me plaît d'abord *c'est* que j'ai une très bonne ambiance [Corpus Orléans]

16-
L1 : j'aime bien faire des soins
L2 : seulement *ce qui* me plaît pas moi *c'est* de voir le sang couler et tout [Corpus Brunet]

2. Des énoncés pseudo-clivés particuliers

a) Les énoncés avec un superlatif en tête : « le plus qui/que, le moins qui/que »

Certains locuteurs du Sud de la Loire (Roubaud, 1997b) produisent à l'oral des énoncés avec superlatif en tête (*le plus qui/que, le moins qui/que*) :

17- alors maintenant le le plus qui m'intéresse c'est le prix [Corpaix]

18- *le moins qui* me plaît c'est de faire la cuisine aux enfants [conversation, 16 août 1989]

là où le français standard placerait le superlatif auprès du verbe recteur :

17a- *ce qui* m'intéresse *le plus* c'est le prix

18a- ce qui me plaît *le moins* c'est de faire la cuisine aux enfants

Dans les emplois dont la séquence postverbale a un sémantisme de locatif, la pseudo-clivée standard devrait être introduite par une proforme de sens locatif :

19- *le plus que* ça a bardé ça a été là à Clère [Corpaix]

19a- *où* ça a bardé *le plus* ça a été là à Clère

Toutefois, ces pseudo-clivées à superlatif en tête ne possèdent pas toujours d'équivalent standard vraiment satisfaisant :

20- *le plus que* j'ai gardé Sophie c'est quand ils sont allés au ski [Corpus Valli]

20a- ? *quand* j'ai gardé Sophie *le plus* c'est quand ils sont allés au ski
20b- ? *quand* j'ai gardé *le plus* Sophie c'est quand ils sont allés au ski
20c- ? *quand* j'ai gardé Sophie *le plus longtemps* c'est quand ils sont allés au ski
20d- ? *quand* j'ai gardé Sophie *le plus souvent* c'est quand ils sont allés au ski

Dans de nombreux cas, il est même impossible de décider quelle proforme devrait prendre la pseudo-clivée :

21- *le plus que* je me régale moi c'est à disséquer les grenouilles [Corpaix]

21a- ? *ce que* je me régale *le plus* moi c'est à disséquer les grenouilles
21b- ? *où* je me régale *le plus* moi c'est à disséquer les grenouilles
21c- ? *quand* je me régale *le plus* moi c'est à disséquer les grenouilles
21d- ? ce à quoi je me régale *le plus* moi c'est à disséquer les grenouilles

Il y a donc, en français contemporain, deux formes de pseudo-clivées superlatives concurrentes, qui ne sont pas vraiment équivalentes. La structure en *le plus / le moins* en tête est grammaticalisée pour une partie des locuteurs qui l'utilisent et qui l'emploient à l'oral. Elle ne se laisse pas dériver de la pseudo-clivée standard, avec superlatif à l'intérieur de la construction verbale.

b) Les énoncés en « faire »

Les énoncés pseudo-clivés en *faire*, très fréquents à l'oral (cf. tableau *supra*), sont majoritairement en *ce que* ; il y a peu de réalisation lexicale de type SN :

22- et en général ce qu' ils fai- ce qu' ils faisaient beaucoup c' est *des pâtes* [CRFP][44]

[44] Cet élément régi se retrouverait aisément dans un autre dispositif, direct ou clivé : « ils faisaient beaucoup *des pâtes* », « c'est *des pâtes* qu'ils faisaient beaucoup ».

Dans la majorité des cas, c'est un constituant verbal (infinitive ou Que-C) qui spécifie la proforme *ce que* :

23- ce que je faisais c'était *manipuler la combinatoire que j'avais pu dégager* [Corpaix]

24- ce qu'on a fait c'est *qu'on a transmis au directeur* [Corpaix]

Contrairement aux énoncés comme [22], il n'est pas possible de passer directement au dispositif direct :

23a- *je faisais *manipuler la combinatoire que j'avais pu dégager*[45]

24a- *on a fait *qu'on a transmis au directeur*

Pour y parvenir, il faut supprimer le verbe *faire* et le remplacer par le verbe de l'infinitive ou de la Que-C :

23b- je *manipulais* la combinatoire que j'avais pu dégager

24b- on *a transmis* au directeur

Le verbe *faire* a ici le statut d'un *verbe vicaire*[46], encore appelé *pro-verbe* (Eriksson, 2006). A l'oral, les emplois de *faire* comme verbe vicaire ne sont attestés que dans des énoncés pseudo-clivés de ce type.

Nous avons vu plus haut que les pseudo-clivées avaient pour particularité de spécifier la référence de manière progressive : avec ces exemples en *faire*, on a en quelque sorte un doublement de ce phénomène, puisque ce sont à la fois le pronom initial et le pro-verbe qui manifestent un fait d'indétermination référentielle dans la première séquence.

En posant ce pro-verbe dans la première partie de la construction, le locuteur se donne la possibilité de retarder le choix du lexique verbal jusqu'à la réalisation de l'élément noyau.

D'autres exemples, qui restent à décrire, confirment cette tendance à placer un verbe différent dans chacune des deux séquences. C'est le cas de *se passer* dans l'exemple suivant :

25- ce qui *s'est passé* cet été c'est qu'il y a eu une stratégie très agressive de la part de Xavier Bertrand [télé, 12 août 2021]

c) Les énoncés en « ce qu'il y a »

A l'oral, sur un corpus de presque 4 millions de mots, composé de genres variés (parole privée, publique et professionnelle), 68 énoncés en *ce qu'il y a* (*avait, a eu*…) *c'est*… ont été recensés (Roubaud & Sabio, 2018b). Dans 89% des cas, c'est la forme *ce qu'il y a* qui est présente. Un fait absolument remarquable est que les réalisations nominales ou pronominales de l'objet de *y avoir* sont absentes. Nous n'avons aucun énoncé pseudo-clivé du type :

26- ce qu'il y a quand même eu c'est des réformes [ex. forgé]

Après *c'est*, la réalisation lexicale prend la forme d'une *Que*-C. :

27- *ce* qu'il y a c'est *que le bureau en face est fermé* [Orféo, Fleuron]

28- ce qu'il y a de marrant c'est *que cette année on l'a refait* [Corpaix]

En [27], *ce qu'il y a* introduit dans le discours un événement ou un état, qui pourrait être introduit par un autre verbe de processus comme *se passer* ou *arriver* :

27a- *ce qui se passe* c'est que le bureau en face est fermé

27b- *ce qui arrive* c'est que le bureau en face est fermé

[45] Sous cette forme, le verbe *faire* semble prendre un sémantisme causatif qui est absent de l'énoncé pseudo-clivé de départ.

[46] au sens étymologique de *vicaire* « remplaçant » (Arrivé *et al*, 1986).

On constate que la forme pseudo-clivée (*ce qu'il y a c'est que*) apparaît bien mieux attestée que la forme directe correspondante (*il y a que*), ce qui est original par rapport aux pseudo-clivées canoniques, qui acceptent sans difficulté le passage d'un dispositif à l'autre :

27c- ? il y a *que le bureau en face est fermé*

L'impossibilité de nier ou d'interroger *y avoir* lorsqu'il construit une *Que*-C. indique qu'on a affaire à un type valenciel particulièrement « affaibli » au plan de ses propriétés syntaxiques :

27d- **ce qu'il n'y a pas* c'est que le bureau en face est fermé

27e- **est-ce que ce qu'il y a* c'est que le bureau en face est fermé

Au plan de ses effets sémantico-discursifs, la structure en *ce qu'il a* sert à introduire dans le discours une sorte de fait perturbateur ou une complication, si bien que *ce qu'il y a c'est que* peut souvent être glosée par *le problème c'est que* :

27f- *le problème* c'est que le bureau en face est fermé

En [28], l'ajout d'un adjectif comme *marrant* aux côtés de *y avoir* dote la structure d'un effet évaluatif :

28- ce qu'il y a de marrant c'est que cette année on l'a refait

De la même façon que pour l'exemple [27], des restrictions pèsent sur la construction qui ne peut ni être produite directement [28a], ni être niée [28b], ni être interrogée [28c] :

28a- *il y a de marrant *que cette année on l'a refait*

28b- **ce qu'il n'y a pas de marrant* c'est que cette année on l'a refait

28c- * *est-ce que ce qu'il y a de marrant* c'est que cette année on l'a refait

En conclusion, les pseudo-clivées sont un bel exemple de la manière dont certaines tournures ont un pied dans la structure syntaxique et un pied dans l'organisation macrosyntaxique : d'un côté elles forment un dispositif de la rection, et, à ce titre, sont à décrire à partir des propriétés grammaticales du verbe recteur ; d'un autre côté, elles sont un support de l'organisation discursive et ce, de deux manières :

(1) le caractère très conventionnel de certaines séquences pré-noyau (*ce qu'il y a, ce que je crois, ce qui me plaît*) semble les rapprocher des routines de discours préconstruites que Hopper et Thompson (2008 : 116) introduisent sous le terme de *prefabs* ;

(2) le rejet en fin de structure de la partie lexicale ouvre la possibilité de longs développements textuels qui dépassent l'extension des constituants syntaxiques canoniques.

Dans un exemple comme le suivant, qui présente un énoncé en *il y a* doté d'une longue séquence textuelle dans la partie droite, on peut faire l'hypothèse qu'on n'a plus affaire à une pseudo-clivée au sens strict mais à une structure macrosyntaxique spécifique en *ce qu'il y a c'est que*, qui joue le rôle d'une sorte d'organisateur discursif :

29- alors la personne qui est à la plonge elle elle commence à laver et *ce qu' il y a c'est que* tout ce qu'on ramène à la plonge euh il faut que la personne ait fini pour minuit parce que à minuit on lui ramène d'autres affaires parce que à minuit c'est la fermeture totale c'est-à-dire qu'il y a plus de client et euh là on lui ramène tout ce qui est euh tout ce qui reste en garniture c'est à dire euh tu sais tout ce qui est ketchup euh ça euh les bacs à salade et tout ça et là on lui ramène et par contre à minuit il y a le deuxième grill à fermer [Orféo, Tcof]

VII- LES PHRASES EN *SI*… ET EN *QUAND*…

Dans cette notice, nous nous intéresserons aux *Si* et aux *Quand* produits en début d'énoncé.

Traditionnellement, les syntagmes en *Si* et en *Quand* (désormais *Si*-C. et *Quand*-C.) ont été analysés en deux grands types syntaxiques :

a- Ceux qui entrent dans la valence d'un verbe constructeur, et constituent à ce titre une sorte de « complément essentiel » ; c'est le cas de ceux qui entrent dans la formation des interrogatives indirectes :

1- on nous a demandé *si c'était un revolver ou un pistolet* [Corpaix]

2- je je ne sais pas *quand ça ça va s'arrêter* [CRFP, PRI-TRO-1]

Dans cet emploi, les séquences en *Si* et en *Quand* constituent l'Objet Direct des verbes *demander* et *savoir*, ce qu'on vérifie par la pronominalisation en *le*[47] :

1a- on nous *l*'a demandé

2a- je ne *le* sais pas

En vertu de leur statut d'Objet Direct, ces séquences pourraient entrer dans des constructions pseudo-clivées introduites par *ce* :

1b- ce qu'on nous a demandé c'est *si c'était un pistolet*

2b- ce que je ne sais pas c'est *quand ça va s'arrêter*

b- Ceux qui ont le statut de simples ajouts (« subordonnée circonstancielles ») qui expriment la condition[48] :

3- revenez vers dix-sept heures + *si personne n'est venu* on vous louera la case [CRFP, AIX-R00PRI001]

ou la localisation temporelle[49] :

4- *quand j'ai été plus grande* alors on m'a appris à faire des bouquets [Champion, La fleuriste]

En tant qu'ajouts, ils peuvent occuper d'autres emplacements que la zone frontale de l'énoncé, par exemple la zone finale :

5- c'est possible oui donc euh seulement *si ces conditions-là sont réunies* [CRFP, NAN-R00PRO001]

6- je t'engueule pas *quand tu rentres tard* [Corpaix]

Il a toutefois été remarqué que les ajouts en *Si* et *Quand* ont une forte tendance à occuper la zone initiale des énoncés, particulièrement dans les productions orales (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990 ; Benzitoun, 2013 ; Sabio, 2013)[50].

[47] Les séquences en *Quand* peuvent également entrer dans la valence Objet Direct des verbes évaluatifs du type *aimer*, *détester*… : j'aime bien *quand ils répètent comme ça* + c'est génial [Corpaix] (= j'aime bien *ça*).

[48] Les séquences en *si… alors* semblent inusitées à l'oral, contrairement à l'anglais, langue dans laquelle le corrélat *then* n'est pas rare. (Cf. dans ce volume, Chapitre 13, « Périphéries gauche et droite »).

[49] Dans cet emploi, on peut trouver *Lorsque*, qui reste toutefois très minoritaire par rapport à *Quand*. Selon les comptages de Benzitoun (2013 : 282) : en situation de parole privée, *Quand* atteint 93.3% des usages contre 6.7% pour *Lorsque*. Ce dernier dépasse toutefois 15% dans les registres plus formels (parole professionnelle ou publique).

[50] Haiman (1978) ainsi que Ford et Thompson (1986) font une remarque similaire pour l'anglais parlé.

1. Des « circonstancielles » : régies ou non-régies ?

À strictement parler, on ne devrait s'autoriser à parler d'ajouts (ou de « subordonnées circonstancielles ») qu'à propos des séquences qui manifestent un véritable lien de dépendance grammaticale vis-à-vis du verbe recteur. On fait l'hypothèse que c'est bien le cas pour les exemples [3] et [4] ci-dessus :

- En [3], la séquence en *Si* exprime une condition à la réalisation du procès décrit par le verbe. Au plan formel, elle présente certaines propriétés paradigmatiques qui indiquent son statut d'élément régi par le verbe *louer*, telles que la possibilité de clivage entre *c'est* et *que*, ou le détachement en épexégèse (cf. Notice 1) avec ajout d'un adverbe restrictif :

3a- c'est *si personne n'est venu* qu'on vous louera la case → clivage de la *Si*-C.

3b- on vous louera la case *mais seulement si personne n'est venu* → épexégèse avec ajout d'un adverbe restrictif

- En [4], la séquence en *Quand* fournit un cadre temporel au procès du verbe. Elle manifeste également les propriétés des éléments régis par un verbe :

4a- c'est *quand j'ai été plus grande* qu'on m'a appris à faire des bouquets → épexégèse de la *Quand*-C.

4b- on m'a appris à faire des bouquets *mais seulement quand j'ai été plus grande* → épexégèse avec ajout d'un adverbe restrictif

Si pour de tels exemples, il est licite de décrire la *Si*-C. et la *Quand*-C. comme des compléments du verbe, il faut signaler qu'il existe quantité d'exemples pour lesquels une véritable relation de rection syntaxique est beaucoup plus difficile à établir.

Il est par exemple fréquent que, dans la langue parlée quotidienne, la conjonction *Si* n'introduise pas une véritable condition à la réalisation du procès, mais ait pour effet principal de poser un « cadre hypothétique » à partir duquel le reste de l'énoncé pourra être interprété. Dans une étude célèbre, Haiman (1978) y avait vu le comportement typique des éléments topiques. On décrira les séquences en italiques des exemples suivants comme non régies par le verbe. Dans notre perspective, elles ne se rattachent à la suite de l'énoncé qu'en termes discursifs, et non pas syntaxiques[51] :

7- *si le vendredi vous êtes pas chez vous* + vous vous êtes plus au courant de certains trucs [CRFP, AIX-R00PRO001]

8- *si vous lui donnez des faux imprimés* il est normal qu'il vous paie avec des chèques sans provision [CRFP, AIX-R00PRO001]

Parmi les séquences en *Si* non régies, on relève dans les corpus oraux quantité d'exemples faisant usage du verbe *prendre*, qui contribue à introduire de manière explicite le thème du discours :

9- *si vous prenez la fable de La Fontaine* Le singe et le chat oui + euh vous verrez que le + singe qui est malin veut pas se brûler les pattes en tirant les marrons du feu [CRFP, ROU-R00PRI002]

10- le subjonctif + *si tu prends l'exemple de l'espagnol* il est beaucoup plus utilisé [Corpaix]

Les séquences non régies en *Si* sont également très usitées pour introduire un commentaire énonciatif de la part du locuteur. Elles peuvent en ce cas occuper des emplacements variés dans les énoncés. Voici deux occurrences en position initiale :

[51] La haute fréquence des syntagmes conjonctionnels non régis (en *parce que, quand, puisque, si*…) rend très problématique le recours à la notion de *subordination*, qui possède l'inconvénient de laisser croire que la seule présence d'une conjonction « de subordination » garantirait de manière certaine l'existence d'un lien de nature grammaticale. Or, on sait que de nombreuses séquences conjonctionnelles jouent davantage le rôle de marqueurs discursifs que d'intégrateurs syntaxiques : des conjonctions « insubordonnées » en quelque sorte ! (Debaisieux, 2013).

11- *si vous permettez* c'est des + c'est des notions dont je me sers quelquefois quand je parle + du sujet humain [CRFP, STR-R00PUB001]

12- *si je vous dis ma pensée* + euh en parlant franchement je vous dirais + depuis que la gauche en est il y a beaucoup plus de problèmes que quand il y avait la droite [CRFP, QUI-R00PRO001]

En ce qui concerne la conjonction *Quand*, Benzitoun (2013) relève également des emplois non régis, qui n'ont pas d'effet de localisation temporelle :

13- moi *quand on me demande si je fais des stages tout ça* je peux pas j'ai pas le travail j'ai pas le temps j'ai pas le fric puis c'est pas possible quoi [CRFP, PRO-LIL-1]

Comme pour les *Si*-C., les tournures en *Quand*, lorsqu'elles introduisent des verbes tels que *prendre* ou *voir*, servent souvent à introduire le topique de l'énoncé :

14- et puis + *quand on voit effectivement quand on lit des des éléments de sa vie* euh + euh + on on on se rend compte que Rousseau n'a ne ne rentrait pas dans la loi + dans la loi + dans la loi sociale [Corpaix]

15- en fait *quand on prend la bibliothèque* moi ce qui me plaît c'est de faire découvrir les bouquins aux gamins quand ils viennent [Corpaix]

16- *quand on prend un jardin de banlieue* par exemple très souvent il y a des troènes dans la haie [Corpaix]

Au-delà de leur statut d'Objet ou d'Ajout initial, les conjonctions *Si* et *Quand* entrent dans trois types de tournures qui sont moins communément décrites. Nous évoquerons brièvement : leur statut possible de « quasi-sujets » ; leur rôle dans la formation d'un dispositif original ; et leur emploi dans les structures corrélatives en *Si… c'est que* et *Quand… c'est que.* (Roubaud & Sabio, 2010 ; Sabio, 2013).

2. Des Si-C et des Quand-C « quasi-sujets »

Les séquences en *Quand* ou en *Si* peuvent-elles réaliser le sujet d'un verbe ? Il est généralement admis qu'elles ne le peuvent pas, tout au moins pas sous leur forme directe :

17- * *si on prend que des gens qui sont pas de Marseille* est dommage

18- * *quand on ne sait ni lire ni écrire* n'empêche pas d'être heureux

En revanche, certaines configurations particulières jouent un rôle nettement facilitateur en la matière, si bien que, moyennant le recours à un « habillage » syntaxique adéquat, les *Si*-C. et les *Quand*-C. peuvent acquérir la valeur d'un *quasi-sujet*[52] (Roubaud & Sabio, 2010).

L'un de ces moyens est le recours au procédé de dislocation avec reprise par le pronom *ce* ou *ça* : si on les compare aux exemples [17] et [18] ci-dessus, les énoncés suivants - qui ont été produits oralement - paraissent parfaitement recevables :

17a- *si on prend que des gens qui sont pas de Marseille* ben c'est dommage [Corpaix]

18a- *quand on ne sait ni lire ni écrire* ça n'empêche pas d'être heureux [ex. Jeanjean, 1983 : 242]

Quelques autres exemples :

19- *si on a ouvert le magasin à C-un magasin de jonglage à Caen* c'est pas innocent hein [CRFP]

20- les jeunes *quand je les entends parler dans la rue en verlan ou + que ça soit insultes ou paroles ou ce que tu veux* moi ça me ça m'énerve [Corpaix]

21- moi *quand je fais apprendre maintenant la grammaire à mes frères* ça me fait drôle [Corpaix]

22- à l'école on nous disait euh de dire des haricots et non des [z]haricots et c'est vrai que *quand on est passé à des [z]haricots* moi ça me semble tout à fait absurde [Corpaix]

[52] Comme l'avait déjà suggéré Sandfeld (1936 : 346).

On remarque que dans tous ces énoncés, le pronom *ce* ou *ça* ne renvoie à aucun élément qui serait à chercher « quelque part » dans le contexte environnant, mais trouve directement sa référence dans le procès exprimé par la *Si*-C. ou la *Quand*-C. En d'autres termes, dans l'exemple [17a] ci-dessus, ce qui est « dommage », c'est bien le fait qu' « on prend des gens qui sont pas de Marseille » ; on admettrait d'ailleurs aisément une glose comme :

17b- le fait de prendre que des gens qui sont pas de Marseille est dommage

On peut démontrer de manière formelle le statut de quasi-sujet que prennent dans ces exemples les *Si*-C. ou les *Quand*-C. en nous tournant vers les structures pseudo-clivées. On note en effet que la plupart des exemples à dislocation que l'on vient d'illustrer pourraient facilement être produits sous la forme :

17c- *ce qui* est dommage *c'est* si on prend des gens qui sont pas de Marseille

20a- *ce qui* m'énerve *c'est* quand je les entends parler dans la rue

21a- *ce qui* me fait drôle *c'est* quand je fais apprendre la grammaire à mes frères

22a- *ce qui* me semble tout à fait absurde *c'est* quand on est passé à des [z]haricots

Rappelons que dans une pseudo-clivée, la forme *qu-i* du complémenteur est un indice non-ambigu du statut de sujet (Roubaud 1997a, 2000), tout comme le serait le *qui* apparaissant dans les questions :

20b- L1 : qu'est-ce *qui* t'énerve ? / L2 : c'est *quand je les entends parler dans la rue*.

Cette proximité grammaticale entre les énoncés disloqués et ceux faisant apparaître le complémenteur *qui* (pseudo-clivées, couples Question/Réponse) montre que les séquences en *Si* ou en *Quand* qu'on vient d'illustrer s'apparentent à des sujets grammaticaux.

Autre point commun entre ces énoncés à dislocation et les pseudo-clivées correspondantes : leur usage très majoritaire avec des verbes évaluatifs (*gêner, importer, compter, embêter, choquer*…), ou avec des adjectifs évaluatifs (*être grave, gênant, innocent, triste*…).

3. Des dispositifs de la rection en *Si / Quand*

La notice 5 consacrée aux clivées a défini les dispositifs de la rection verbale comme des modes de réalisation visant à singulariser l'un des éléments de la rection, qu'il soit sujet, objet ou ajout.

Si les tournures de clivage ou de pseudo-clivage sont les dispositifs les plus fréquents dans les productions orales, d'autres dispositifs présentent le même effet de singularisation d'un élément régi. C'est le cas dans les exemples suivants en « Si… c'est [élément régi] » :

- Exemples en *Si… c'est parce que*

23- ben de toutes façons *si* je donne *c'est parce que* j'espère beaucoup recevoir et que je + je suis une soignante donc ma vie est basée sur le contact [CRFP, AMI-R00PRI002]

24- les les jeunes *s*'ils parlent pas corse *c'est parce que qu*'ils ont un peu peur ils ont pas la maîtrise de la langue hein [CRFP, COR-R00PUB001]

25- *si* aujourd'hui euh je suis dans la sécurité incendie ben *c'est parce que* + le feu je sais ce que c'est j'ai été pompier à Paris pendant cinq ans [Corpaix]

- Exemples en *Si… c'est par*

26- *si* je vais pas à des cours *c'est* pas *par* eh par fainéantise [Corpaix]

- Exemples en *Si… c'est pour*

27- si je m'intéresse au tarot (…) *c'est pour* la l'initiation symbolique qu'il y a derrière le tarot [Corpaix]

Les morphèmes *parce que, pour* et *par* peuvent se cumuler dans un même énoncé :

28-
L1- *si* vous faites un enfant *c'est par* amour *c'est* pas *pour* vous
L2- euh n- oui *c'est* pas non *c'est* pas
L1- *c'est* pas *pour* entretenir vos vieux jours [Corpaix]

29- *si* je m'intéresse au tarot *c'est* pas *parce que* + je vais tirer les cartes j'en ai rien à foutre de tirer les cartes + *c'est pour* la l'initiation symbolique qu'il y a derrière le tarot [Corpaix]

On trouve des structures similaires en « Quand / Lorsque… c'est [élément régi] » :

30- *quand* on dit en catimini oui + eh ben en fait *c'est parce que* en grec katemnes ce sont les menstrues des femmes les règles des femmes qu'on a toujours essayé de garder discrètes cachées [CRFP, ex. Benzitoun, 2013 : 271]

31- c'est vrai que en soixante dix-huit *quand* on se battait *c'était pour* des revendications + et maintenant c'est plus euh pour les garder [Corpaix]

32- *quand* euh j'ai cherché à venir ici + *c'était pour* apprendre à travailler ce qu'on appelle travailler à la main [CRFP, PRI-AMI-3]

Ces structures se rapprochent tout particulièrement des dispositifs à focalisation finale - comme le pseudo-clivage - dans lesquels la séquence extraite est placée en fin de construction.

Comme l'illustrent les exemples ci-dessus, les places syntaxiques concernées par ce dispositif sont le plus souvent des éléments ajouts qui ont trait à l'expression de la cause ou du but[53].

Les propriétés suivantes justifient leur description comme dispositifs (Sabio, 2013) :

a) Le verbe *c'est* n'est pas un verbe recteur mais a le comportement typique des auxiliaires de dispositif, tels que celui apparaissant dans le clivage (*c'est Marie qui est venue*) ou le pseudo-clivage (*celle qui est venue c'est Marie*). Même s'il peut apparaître à plusieurs temps, dont l'imparfait [31-32], c'est au présent qu'il est le plus fréquemment attesté, et ce même lorsqu'il dénote un état de fait passé ou futur :

33- *lorsque* par exemple Toulouse-Lautrec faisait une affiche à en en lithographie - *c'est* pas *parce qu*'il était un artiste *c'est parce qu*'il n'y avait que la lithographie qui permettait de reproduire une affiche [CRFP, AIX-R00PRO001]

34- *si* nous avons livré cette information euh aujourd'hui *c'est* pas par hasard + c'est parce qu'effectivement cela s'inscrit dans un grand débat [Corpaix]

b) La forme *c'est* peut se doter de ses propres modalités, négatives (*c'est pas parce que…*) ou restrictives (*c'est seulement parce que…*). C'est là une propriété de tous les dispositifs de la rection. A cet égard, il est intéressant de voir qu'un exemple tel que [26] ne pourrait pas trouver d'équivalent naturel sous une forme directe :

26a- * je vais pas à des cours pas par eh par fainéantise

c) Les relations syntaxiques exprimées par le *Si*/*Quand*-Dispositif pourraient se manifester à travers d'autres dispositifs de la rection. Ainsi à partir de l'exemple [23], le complément de cause pourrait apparaître sous les formes suivantes :

23a- je donne *parce que j'espère beaucoup recevoir* → Dispositif direct, ne présentant aucun phénomène d'extraction

23b- c'est *parce que j'espère beaucoup recevoir* que je donne → Dispositif clivé

d) Il faut insister sur le fait que les tournures que nous examinons exploitent systématiquement une relation de rection initiée par le verbe de la construction (c'est ce qui permet de les

[53] Les constituants exprimant la « manière » (proportionnels aux proformes *ainsi / comme cela*), se rencontrent plutôt dans les textes écrits, de tonalité formelle. Par exemple : « Si les choses sont inscrites, c'est *d'une manière très floue*. » [écrit, CERF], « Si les patients souffrent, c'est *en silence* pour l'instant » [écrit, CERF].

considérer comme des dispositifs). Soit les deux exemples suivants, dans lesquels les séquences en *parce que* et en *pour* sont non régies :

35- c'était des Arabes *parce qu'ils avaient tous leurs grandes djellabas* [ex. Deulofeu][54]

36- il s'est fait ridiculiser *pour dire les choses vite* [Corpaix]

On refuserait totalement les versions suivantes :

35a- * si c'était tous des Arabes c'est parce qu'ils avaient tous leurs grandes djellabas

36a- *quand il s'est fait ridiculiser c'était pour dire les choses vite

De la même manière, les séquences en *Puisque*, qui n'ont jamais le statut d'éléments régis par un verbe, ne peuvent du coup jamais se retrouver dans nos structures :

37- donc j'avais pas à me déplacer *puisque les gens venaient à moi* [Debaisieux, 2013 : 235]

37a- * si j'avais pas à me déplacer c'est puisque les gens venaient à moi

4. Des structures corrélatives en *Si/Quand… c'est que*

Les énoncés suivants paraissent très proches des structures à dispositif que l'on vient d'examiner, si ce n'est qu'ils présentent une séquence en *c'est que* :

38- s'il est sorti *c'est qu'*il en avait besoin hein [Orféo, Tufs]

39- si tu as enlevé tes jambes *c'est que* tu as réalisé que tu allais passer sous la voiture [Champion, L'accident]

40- franchement si je me suis mariée *c'est que* je devais me marier [Corpaix]

41- si il y a autant de magazines comme ça à la con là qui qui servent à rien quoi *c'est que* les gens le lisent [Orféo, Tcof]

42- on disait tiens il y en a un qui se fait brûler aujourd'hui on voyait la cheminée qui fumait - *quand* ça fumait *c'est qu'*il y avait quelqu'un qui était brûlé [Champion, La fleuriste]

Si et *Quand* peuvent apparaitre conjointement, avant l'occurrence de *c'est que* :

43- parce que *quand* vous bougez la lame *si* la lame flotte comme un bateau à la surface de l'eau *c'est que* vraiment la goutte était trop importante [CRFP, ex. Benzitoun, 2013 : 274]

La particularité de ces tournures est que, contrairement aux cas illustrés au point précédent, le morphème *que* ne peut pas être vu comme un marqueur d'intégration dans la rection du verbe. On relève en effet que ni le dispositif direct ni le clivage ne formeraient des versions recevables :

38a- * il est sorti *qu*'il en avait besoin

38b- * c'est *qu*'il en avait besoin qu'il est sorti

Finalement, la seule « réduction » possible reviendrait à donner une simple succession de deux constructions indépendantes :

38c- il est sorti, il en avait besoin

Nous proposons de considérer que les formes *Si/Quand* et *c'est que* des exemples [38-42] ont pour effet de regrouper deux constructions verbales qui sont, au plan grammatical, totalement autonomes l'une par rapport à l'autre :

38d- s' [il est sorti] *c' est* qu' [il en avait besoin]
Construction 1 Construction 2

[54] On a ici affaire à un *parce que* de « justification du dire », qui n'implique aucune relation de causalité entre le fait de porter une djellaba et le fait d'être Arabe.

On n'est donc plus ici dans le cas d'une construction verbale qui disposerait ses éléments de rection d'une manière originale, mais dans celui de deux constructions verbales successives, que les marqueurs *Si/Quand* et *c'est que* viendraient relier en une structure macrosyntaxique originale, assimilables aux corrélatives.

Au plan sémantique, les deux constructions ainsi reliées entretiennent une relation d'implication n'allant pas forcément jusqu'à l'établissement d'un lien pleinement causal. La séquence en *c'est que* trouve une bonne équivalence avec des formulations comme *signifier, impliquer, être la preuve, prouver, supposer, vouloir dire* :

38e- s'il est sorti *c'est bien la preuve* qu'il en avait besoin hein

39a- si tu as enlevé tes jambes *ça signifie* que tu as réalisé que tu allais passer sous la voiture

42a- (…) quand ça fumait *ça voulait dire* qu'il y avait quelqu'un qui était brûlé

VIII- L'ANTEPOSITION FOCALISANTE DES COMPLEMENTS

1. Présentation

La distinction entre les objets - qui relèvent de la valence d'un verbe - et les ajouts - qui n'en relèvent pas - est classiquement reliée au caractère plus ou moins « essentiel » ou « obligatoire » des compléments en question[55]. Un second critère de différentiation fréquemment invoqué concerne leur position linéaire ; aux yeux de nombreux observateurs, les ajouts se caractériseraient par leur liberté de position dans l'énoncé[56], là où les objets se montreraient peu - voire pas du tout – mobiles :

les compléments de phrase sont déplaçables […] *alors que les compléments de verbe ne le sont pas plus que le sujet : *un livre je lis.* (Gardes-Tamine, 1988 : 104[57])

Certains constituants ont un placement fixe […]. *D'autres peuvent apparaître à différents points de la phrase. Cette liberté est liée au fait qu'ils ne déterminent généralement pas les fonctions décisives de l'énoncé : elle se réduit ou disparaît quand il leur arrive d'être compléments essentiels (Paul est ici).* (Le Goffic, 1993 : 55)

De tous les compléments de valence, c'est l'objet direct qui est réputé le moins déplaçable : Riegel *et al.* (1994 : 222) le décrivent comme *non mobile à l'intérieur du groupe verbal*.
Nous verrons dans cette notice que la position linéaire des objets n'est pas aussi fixement déterminée que le prétend la tradition. En particulier, la description des corpus oraux a permis de dégager un type particulier de réalisation des compléments en position frontale, que nous décrirons comme un fait d'antéposition focalisante[58].

2. Configuration macrosyntaxique

La notion d'antéposition est trop vague et doit être précisée en termes macrosyntaxiques : le type de réalisation frontale que nous voudrions illustrer ici est celui qui donne à l'élément

[55] On sait bien que ce critère de distinction entre les compléments « essentiels » et « facultatifs » - qui est colporté par la grammaire scolaire - est extrêmement fragile, puisque la plupart des compléments considérés comme essentiels sont en fait facilement annulables : *j'ai bu, mangé, parlé, attendu, compris*…
[56] Cf. *hier* Paul est allé à Paris / Paul est allé à Paris *hier* / Paul *hier* est allé à Paris / Paul est allé *hier* à Paris.
[57] Les « compléments de verbe » sont à comprendre comme les compléments de la valence.
[58] Cf. anglais "focus fronting" (De Cat, 2002 : 160). Sur le français, voir Sabio (1995, 2006b, 2007), Blanche-Benveniste (1996), Abeillé *et al.* (2008), Abeillé & Sabio (2021).

antéposé une valeur de noyau et au reste de la construction une valeur de postnoyau. Soit l'extrait de corpus suivant :

1- L1 oui oui elle a joué dans Sous le Soleil – dans les X {rire}
L2 {rire}
L1 *dans Les rivières Pourpres* deux elle a joué
L2 ah ouais – que des grands films quoi [corpus Zimmermann]

Le locuteur prononce la séquence soulignée *dans les rivières pourpres* avec un contour mélodique de noyau, c'est-à-dire le type de contour qui pourrait être celui d'un énoncé autonome. Tout le reste de la construction verbale (*elle a joué*) possède en revanche une mélodie plate de type parenthétique, caractéristique des éléments qui relèvent de l'arrière-plan informationnel :

FIGURE 5 - Courbe mélodique de l'exemple [1]

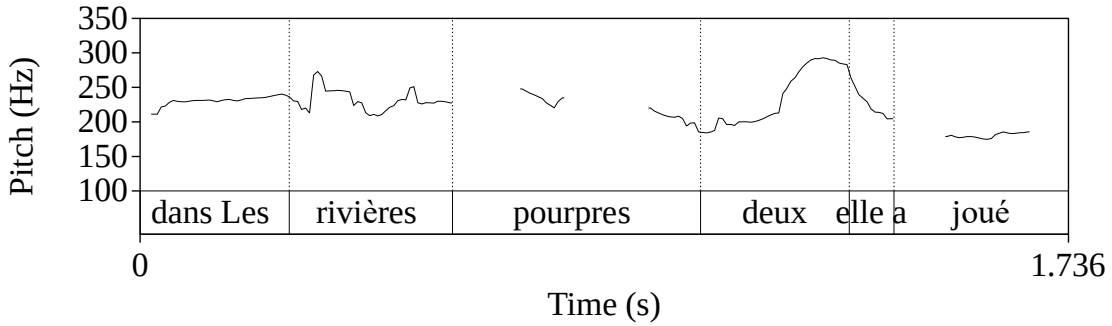

Ce type d'énoncé a donc une configuration macrosyntaxique de type :

1a- [dans Les rivières Pourpres deux]$_{No}$ [elle a joué]$_{postNo.}$

bien différente de celle qui présente une succession [prénoyau + noyau], dont nous avons donné plusieurs illustrations dans les notices précédentes (cf. un ex. comme *Paris je connais pas*, Notice 3, *Les hanging Topics*).

Au plan informationnel, la valeur focale de l'élément initial rapproche ces énoncés des structures clivées, et à certains égards, ils pourraient être assimilés à des clivées dépourvues de marqueurs d'extraction :

1b- [(*c'est*) dans Les rivières Pourpres deux]$_{No}$ [(*qu'*)elle a joué]$_{postNo.}$

3. Quelques caractéristiques syntaxiques

1- Des verbes et des compléments variés

L'antéposition focalisante est attestée avec des types de verbes et de compléments très variés. Le complément en position frontale peut être :

- un objet direct :

2- il nous a fait la sangria comme apéritif + gratuit hé + *un verre de sangria par personne* il(s) donnai(en)t [Corpaix]

3- L1 je sais plus elles avaient acheté des culottes tu te rappelles pas
L2 *des strings* elles avaient acheté avec un papillon ou je sais pas quoi [Corpus Velin]

- un attribut du sujet :

4- je faisais avec une fille très jolie et très distinguée qui est morte depuis et qui s'appelait Mireille je ne sais pas quoi *à moitié anglaise* elle était cette bonne femme [oral, Arletty]

5- le mec il l'a jeté de je sais pas combien d'étages + *planté* + *écrasé* il était [ex. Blanche-Benveniste, 1996 : 114]

- un objet spatial :

6- je suis allée euh du + pas loin de Madrid + dans les dans les montagnes + c'est pas mal c'était un petit village sympa euh + avec des petits lacs et tout c'est chouette + *à la Costa Brava* je suis allée une année aussi + un voyage gagné + pour mes pour mes vingt ans [CRFP, QUI-R00PRI001]

- un objet proportionnel à « ainsi/comme ça » :

7- au départ ils ont commencé à faire des appareils mécaniques […] *des presse-légumes des moulins à légumes* ça s'appelait [CRFP, LIM-R00PUB001]

Il apparaît que le verbe *(s')appeler* est l'un des plus fréquents à disposer ainsi son objet en tête de construction. D'autres verbes que l'on trouve souvent dans les corpus oraux sont *avoir* [8], *vouloir* [14], *il faut* [15]. Mais le fait primordial est que tout type de verbe semble susceptible de réaliser son complément sous forme d'antéposition focalisante, sans aucune restriction.

2- Complément antéposé et modalités

Le complément antéposé doit à sa valeur focale de pouvoir être accompagné de marques de modalité restrictive ou négative. A partir de l'énoncé :

8- L1 et le Judo euh c'est quelque chose que vous avez démarré très jeune
L2 ouais j'ai commencé à sept ans + sept ans et demi huit ans entre sept et huit ans je sais plus exactement quatre-vingt-s- *huit ans* je devais avoir [CRFP, BOR-R00PRI001]

on accepterait aisément des réalisations en *même pas*, *à peine*, *seulement*… qui donnent à l'élément initial un sens négatif ou restrictif :

8b-

huit ans	je devais avoir
même pas huit ans	
à peine huit ans	
seulement huit ans	
tout juste huit ans	

Voici un exemple avec modalité négative sur le complément antéposé (*pas une fois*) :

9- Marie-Thé elle me coiffe mal + ça il faut le dire parce que heu ça fait dix ans que je travaille ici *pas une fois* elle m'a coupé les cheveux comme il faut je sais pas pourquoi bon je sais pas si c'est une bonne coiffeuse ou une mauvaise coiffeuse mais avec moi ça marche pas [Corpaix]

3- Des compléments souvent quantifiés

Les données orales montrent que les compléments quantifiés sont particulièrement fréquents en position antéposée. Cf. [2] (*un verre de sangria par personne*) et [8] (*huit ans*), ainsi que les exemples :

10- donc on a on a fait le chemin de l'Inca + pendant + quatre jours oui c'est ça *quatre jours* on a marché + on a fait le chemin de l'Inca [CRFP, LEM-R00PRI001]

11- il s'imaginait de faire planter de planter des pastèques mais je vous dis *onze kilos* elles faisaient [Corpaix]

12- *huit heures moins le quart* il est maintenant ? (une locutrice mettant une horloge à l'heure, cité par Pohl, 1984 : 42)

13- *un franc* il manque (une caissière dans un magasin, cité par Pohl, 1984 : 44)

4- La construction prend la forme d'un énoncé déclaratif

Les structures en question se présentent invariablement comme des énoncés déclaratifs « indépendants » :

- d'une part, leur enchâssement est impossible :

6b- *à la Costa Brava* je suis allée → *je vous assure qu'à la Costa Brava je suis allée[59]

- d'autre part, leur forme est toujours déclarative, jamais interrogative :

12b- *huit heures moins le quart* il est → *est-ce que huit heures moins le quart il est ? / *huit heures moins le quart est-ce qu'il est ? / *huit heures moins le quart est-il ?[60]

L'énoncé à antéposition focalisante peut toutefois prendre la valeur illocutoire d'une question, mais en gardant nécessairement une forme syntaxique déclarative (cf. [12]).

4. Quelques contextes d'utilisation

La suite sujet-verbe, qui apparaît en fin d'énoncé dans le constituant postnoyau a un degré de saillance informationnelle généralement faible. Elle constitue souvent une répétition pure et simple de la même séquence donnée précédemment en position noyau, alors que le complément antéposé apporte lui une information nouvelle. Par exemple :

1c- [elle a joué] dans Sous le Soleil […] *dans les rivières pourpres* deux [elle a joué]

3b- [elles avaient acheté] des culottes […] *des strings* [elles avaient acheté]

6c- je suis allée pas loin de Madrid […] *à la Costa Brava* [je suis allée une année aussi]

Dans d'autres cas, le verbe est nouveau, mais apparait faiblement informatif. C'est le cas des exemples [9] et [10]. J. Pohl (1984) avait relevé que dans les situations de type transactionnel fortement routinisées (commerces, administrations…), il était tout à fait possible de débuter une interaction par des énoncés comme :

14- *des trombones* je voudrais [oral, Pohl, 1984]

15- *deux justificatifs de domicile* il me faut [Corpaix]

Il arrive enfin que le lexique verbal soit nouveau et informatif, les structures à antéposition focalisante étant alors « all focus » :

16- et là tu sais qu'est-ce qui lui est arrivé + *une antenne* ils lui ont jeté sur la tête [oral, cité par Blanche-Benveniste, 1996 : 113]

Les structures à antéposition sont essentiellement attestées en français parlé mais ne sont pas absentes des corpus écrits. Les exemples qui suivent présentent des caractéristiques déjà signalées pour l'oral : quantification de l'élément antéposé ([17]), antéposition de l'objet de *appeler* ([18]), présence d'une modalité restrictive ([19]) ou négative ([20-21]) sur l'élément initial :

17- 11 heures, elle est restée chez les juges ! [écrit, *Canard enchaîné*, légende d'un dessin humoristique évoquant l'audition par la justice de l'ancienne ministre M. Alliot-Marie]

[59] On note que le clivage n'aurait pas cette contrainte et pourrait se manifester dans un constituant enchâssé : « je vous assure que *c'est* à la Costa Brava *que* je suis allée ».
[60] A nouveau, on n'aurait pas cette contrainte avec les clivées : « c'est à Paris qu'il vit → est-ce que c'est à Paris qu'il vit ? / est-ce à Paris qu'il vit ? »

18- (…) un texte (…). Il aurait été écrit ici, chez nous, par un anonyme, et transporté en douce en France. *Le Réalisme socialiste*, ça s'appelle. (Gran I., *Les services compétents*, POL, 2020)

19- *Que de la tendresse* tu m'inspires. [Forlani R., *Ma chatte ma folie*, 1992, 53]

20- Arrêté de bosser et tout. Rose, ma copine, elle a dormi avec elle l'autre nuit, puis elle a fait un peu de ménage ici. *Pas du luxe*, c'était. [Izzo, J.-C., *Chourmo*, 1996,159]

21- *Pas clair d'un oeil*, il voyait. [Vautrin, J. *Bloody Mary*, 1979, 204]

IX- L'EFFET DEUX POINTS

En début de « phrase » se trouvent des éléments de catégories diverses (autres que *c'est* ou *ce qu-*)[61], qui entretiennent avec la suite de l'énoncé une relation de spécification. En français parlé, on relève de nombreux exemples tels que [1-2] :

1- l'important c'est que moi je connaisse les résultats [Corpaix]

2- mais euh j'ai compris une chose c'est que avant de penser avant de penser pour les autres il vaut mieux penser pour soi quoi [Corpaix]

Il serait possible de rétablir une pseudo-clivée en *ce qu-… c'est…* :

1a- *ce qui* est important *c'est* que moi je connaisse les résultats

2a- *ce que* j'ai compris *c'est* que avant de penser avant de penser pour les autres il vaut mieux penser pour soi

Nous sommes en présence d'une configuration particulière qui établit une relation de spécification progressive entre deux séquences macrosyntaxiques successives :

[séquence A]		[séquence B]
[l'important]	c'est	[que moi je connaisse les résultats]

relation de spécification

Même si les deux séquences s'organisent autour d'une relation sémantique de spécification, nous n'assimilons pas ces constructions à des pseudo-clivées car les propriétés syntaxiques sont différentes. Dans les pseudo-clivées [1a, 2a], le verbe constructeur dispose deux fois un élément de sa rection : son sujet [1a] ou son objet [2a], ce qui n'est pas le cas des exemples [1] et [2]. La séquence A crée un effet d'attente, d'incomplétude sémantique qui se trouve systématiquement comblée, par la production d'une séquence B. Nous décrirons, dans une première partie, ces différentes configurations, qui font usage de *c'est*.

Dans une seconde partie, nous évoquerons le cas des énoncés qui ne présentent pas le *c'est* entre les deux séquences :

3- il y avait une chose chez maman euh elle était illettrée [Corpaix]

Nous réunissons ces configurations (avec et sans *c'est*) sous le terme de constructions à *effet deux points* (Blanche-Benveniste, 2010b) car à l'écrit, un signe typographique, comme les deux points[62], peut marquer graphiquement le lien entre les deux séquences :

4- A Marseille, une idée fait cependant son chemin : c'est que le futur maire ne sortira réellement des urnes qu'au « troisième tour ». [Le Monde]

5- Mais une chose est sûre : les complémentaires santé seront associées. [Les Echos, février 2015, cité par Lefeuvre, 2017]

[61] Cf. Notice 5, *Les clivées* et Notice 6, *Les pseudo-clivées*.

[62] Dans les écrits d'enfants, on trouve aussi une virgule ou un point ou encore un blanc pour séparer les deux séquences *: Il a eu un projet de faire la guerre.* [Corpus Romain, enfant 11 ans].

1. La configuration : [A] c'est [B]

a) Initiée par un adjectif nominalisé

6- [l'essentiel] c'est de savoir + comment on va euh + on on va gérer cet impact sur le milieu [CRFP]

7- [l'embêtant avec les plantes vertes] c'est quand il faut les nettoyer [Corpaix]

8- [le plus beau] ça serait qu'ils reviennent me le mettre sous le nez [Corpaix]

La séquence A attend une spécification qui sera fournie par la séquence B. Ces structures avec adjectif nominalisé [6 à 8] sont pour Apothéloz (2008 : 77) à classer aux côtés des *pseudo-clivées stricto sensu*. On pourrait en effet rétablir une pseudo-clivée :

6a- [*ce qui* est essentiel] *c'est* de savoir + comment on va euh + on on va gérer cet impact sur le milieu

7a- [*ce qui* est embêtant avec les plantes vertes] *c'est* quand il faut les nettoyer

8a- [*ce qui* serait le plus beau] *c'est* qu'ils reviennent me le mettre sous le nez

Dans cette configuration, l'adjectif nominalisé a majoritairement un sens évaluatif : *important, mieux, essentiel, pire, embêtant, pénible…*

La séquence B est préférentiellement de nature verbale : une Que-C (dans 41% des cas) ou une infinitive (dans 32,5%) (Roubaud, 2000 : 203).

Le locuteur peut aussi produire en tête d'énoncé une liste d'adjectifs nominalisés :

9- [l'important] [l'essentiel] c'est que les débris de l'appareil ont été retirés [télé, 20/09/89]

b) Initiée par un nom sous-spécifié

10- [la finalité] c'est que tu ne sais plus très bien où tu vas [Corpaix]

11- [le but] c'est donc de s'automatiser [Corpaix]

Les noms, qui apparaissent dans cette configuration (*finalité, but*…) sont usuellement désignés *noms sous-spécifiés* en français (cf. Legallois, 2006, 2008)[63]. Ils se caractérisent par des propriétés sémantiques et syntaxiques :

- Sur le plan sémantique, comme le précisent Legallois (2006), *ces noms relativement « abstraits » (mais comptables) ne donnent pas naissance à des représentations précises ou stables des objets auxquels ils renvoient virtuellement*. Ils ont pour effet de laisser attendre une spécification qui sera apportée dans la séquence B.

- Syntaxiquement, leur prédisposition à « encapsuler » un contenu propositionnel les rend aptes à entrer dans des structures spécificationnelles, du type *le N est Que-C.* (orientées vers l'événementiel) ou *le N est de Inf*. (orientées vers le processus). C. Blanche-Benveniste, qui les nommait *noms évaluatifs* (1992), avait noté leur capacité à entrer dans une construction en « Quel est le N ? » (ibid : 13), la réponse à la question posée étant la séquence B :

10a- [la finalité] c'est que tu ne sais plus très bien où tu vas → *quelle est la finalité ?* / c'est que tu ne sais plus très bien où tu vas

11a- [le but] c'est donc de s'automatiser → *quel est le but ?* / c'est de s'automatiser

La partie verbale, qui explicite le nom, singularise un élément distingué dans une série (comme c'est le cas pour l'adjectif nominalisé)[64].

[63] Schmid (2000) les désigne *shell nouns*.

[64] Pour Apothéloz (2018 : 37), la partie verbale représente une valeur qu'on affecte à une variable (au N sous-spécifié) situé en A.

Dans la séquence A, le nom peut s'adjoindre un adjectif (12), un SN prépositionnel (13), une relative (14) :

12- [son *premier* geste] c'est de la passer dans la foulée sur la figure de la gamine qui était à côté de lui [Corpaix]

13- [l'intérêt *du franchiseur*] c'est que le franchisé réussisse [Corpaix]

14- [la raison *pour laquelle on n'a jamais été à New-York en deux ans*] c'est qu'on connaît personne [Corpaix]

Elle peut aussi être composée d'une liste de noms comme *chose* et *problème* :

15- [la seule chose que je me rappelle] [le problème] c'était de prolonger le visa chaque je sais pas combien est-ce que c'était chaque trois semaines ou chaque trois mois je me rappelle plus parce qu'il y a longtemps [Orféo, CFPP]

Legallois & Gréa (2006 : 170-174) ont fait une recension de ces noms sous-spécifiés pour l'écrit (corpus d'une année complète du journal *Libération*) et observent que :

- pour les structures en *N (c')est de Inf*, c'est la classe sémantique des noms qui dénotent un *objectif* qui est la mieux représentée, avec près d'un tiers de toutes les occurrences (lexèmes comme *objectif, but, ambition, intention, perspective, optique, finalité, désir, souhait, vœu, rêve, volonté*…).

- pour les structures en *N (c')est que-C.*, ce sont les noms qui désignent un *problème* qui arrivent en tête, avec un tiers des occurrences (lexèmes tels que *problème, souci, difficulté, ennui, risque, inconvénient*…).

A l'oral, C. Gomez (thèse en cours) a relevé que les lexèmes *problème, truc, chose, pire, avantage* sont les mieux représentés. Par exemple :

16- bah en fait [le truc] c'est que c'est jamais pareil quand tu pars en vacances et quand tu vis dans un pays [Orféo, Tufs]

Certains emplois non conventionnels, qui ont été relevés à l'écrit (Sabio, 2021), ont pour effet de doubler la forme de *être*[65], comme dans :

17- [le fait est] c'est que ce sont des agriculteurs qui nourrissent les gens même s'ils le font mal [web]

18- J'ai commencer le 01/04/08 a travailler au sein d'une petite entreprise de bâtiment […] mais [le soucis est], c'est que je n'es toujours pas eu ma paye du mois d'avril et on arrive fin du mois de mai avec en plus cette paye ci. Que dois-je faire ? [web]

c) Initiée par un nom sous-spécifié régi par un verbe

19- [un *fait* va frapper les inspecteurs] c'est que plusieurs témoins désignent nommément + Alain Leduc + comme le meurtrier possible + d'Auguste Mariani [Corpaix]

20- [j'avais une *conviction*] c'était qu'ils ne pouvaient avoir disparu comme ça [Corpaix]

21- et alors [je n'avais qu'une *idée*] c'était de de + que l'heure de la récréation arrive pour pouvoir discuter [Corpaix]

Ce type particulier de configuration, fréquent en français parlé, prend la forme d'un regroupement de deux séquences verbales[66]. A la différence des structures précédentes, la séquence A constitue une construction verbale autonome au plan de sa microsyntaxe, à l'intérieur de laquelle le nom sous-spécifié a le statut d'un élément régi par le verbe : soit comme sujet [19], soit comme objet [20-21]. En dépit de l'autonomie grammaticale de cette séquence, la présence du lexème sous-spécifié (*fait, conviction, idée*), provoque une impression d'incomplétude sémantique, qui doit trouver son explicitation dans la séquence B.

[65] Ces emplois rappellent les constructions diversement désignées *reduplicative copulas*, *double is*, *double copula* ou *is is*, constructions de l'anglais américain, australien et néo-zélandais : *The funny thing is is that Lisa was there too* [ex. Yale Grammatical Div. Project].
[66] Cf. Notice 1, *Phrases et configurations d'énoncés*.

Le lexème *chose* entre régulièrement dans ce type de configurations, et davantage à l'oral qu'à l'écrit (Roubaud & Benninger, 2020) :

22- [il se passe une *chose*] c'est que lorsque euh + elle boit comme ça + la vie est intenable avec elle [Corpaix]

23- [c'était la seule *chose* qui m'est venue à l'idée] c'est qu'il fallait pas que je passe sous la voiture quoi [Champion, L'accident]

Dans ces structures à regroupements de constructions verbales, la première séquence paraît dotée d'une modalité d'énoncé (déclarative) ; et, à la différence des éléments prénoyaux, elle peut s'achever sur un contour de type conclusif, qui serait rendu par un point à l'écrit :

24- Au détour de ces investigations, [il a découvert un fait, a priori secondaire, mais dont la teneur embarrasse fort le parquet]. Il apparaît en effet que l'une des sociétés de M. Botton a payé, en 1988 et 1989, les loyers d'un appartement parisien occupé par M. Noir et son épouse [Le Monde]

Pour ces raisons, on propose d'y voir un regroupement en [Noyau + Noyau] plutôt qu'une suite [prénoyau + Noyau] (Cf. Benzitoun & Sabio, 2010).

d) Cumul de différents regroupements

La séquence A peut être successivement réalisée par plusieurs éléments : « adjectif nominalisé + nom sous-spécifié régi par un verbe » [25], « construction verbale + première partie d'une pseudo-clivée » [26] :

25- [le plus beau] [l'excuse qu'il a trouvée] c'est qu'il a des ampoules au pied [Corpaix]

26- [ce que soulevait Paul] [la difficulté] c'est de se dire à un moment donné si on fait un zoom sur une ville ou une communauté de communes [Orféo, Husianycia]

e) Analyse syntaxique

Pour tous ces exemples, la question se pose de savoir quelle est la relation grammaticale entre le lexème sous-spécifié et la construction verbale qui apparait dans la deuxième séquence. Dans certains cas, on pourrait interpréter cette dernière comme un complément du nom : par exemple, à partir de [13] et [19], on pourrait développer un SN comme :

13a- l'*intérêt* du franchiseur c'est que le franchisé réussisse → [L'intérêt [que le franchisé réussisse]]$_{SN}$

19a- j'avais une *conviction* c'était qu'ils ne pouvaient avoir disparu comme ça → [la conviction [qu'ils ne pouvaient avoir disparu comme ça]]$_{SN}$

Mais nombreux sont les lexèmes sous-spécifiés qui n'autoriseraient pas l'intégration de la séquence verbale à l'intérieur d'un SN :

6a- l'essentiel c'est de savoir comment on va gérer→ *[l'essentiel [de savoir comment on va gérer]]$_{SN}$

10b- la finalité c'est que tu ne sais plus où tu vas → *[la finalité [que tu ne sais/saches plus où tu vas]]$_{SN}$

C'est ainsi que nous considérerons que la relation entre un lexème sous-spécifié et la séquence qui apporte la spécification n'a pas les caractéristiques d'une relation de dépendance syntaxique ordinaire entre un nom recteur et son modifieur, mais manifeste un autre type de relation, essentiellement sémantique (Sabio, 2021).

f) Le lien entre les deux séquences A et B se distend

Le locuteur peut aussi ne pas utiliser tout le matériel morphologique pour introduire la séquence B. Ainsi, nous trouvons quelques exemples sans *que* :

27- l'autre chose *c'est* [vous avez dit que votre père était artisan] [Orféo, CFPP]

28- la seule chose qui serait à modifier pour l'instant *c'est* [on sait qu'il y a pas de p- de piscine extérieure hein] [Orféo, CLAPI]

29- le problème *c'est* [moi je sais pas quoi dire hein] + quand je me sens enregistré comme ça j'ai plus envie de parler [Corpaix]

2. La configuration [A] [B]

30- [ce qui m'est arrivé au début] [j'ai décollé dans du vent un peu trop fort] [Corpaix]

31- [le problème du Sipror] [il faut que ça soit bien jointé de partout] [Corpaix]

32- et [chose qu'on n'aurait jamais dû faire] [on s'est levé et on est allé voir ce contrôleur] [Corpaix]

33- [mais il y a une solution] [on les fusionne avec la holding] [Corpaix]

34- mais auparavant [il faut dire une chose] [un un élu n'est efficace que s'il est appuyé s'il est en en ligne directe avec ses électeurs] [Orféo, Coralrom]

En A se retrouvent les noms sous-spécifiés identifiés précédemment (régis ou non par un verbe), auxquels s'ajoutent des syntagmes en *ce qu-* (ex. 30). A l'écrit, on placerait une marque graphique (deux points, virgule, point) entre A et B (cf. *supra*).

La relation de spécification demeure entre les deux parties de ces énoncés ; mais l'absence de *c'est* amenuise le degré d'intégration grammaticale entre les deux séquences : le regroupement est entièrement fondé sur la parataxe, et se construit sur des effets sémantiques, pragmatiques et intonatifs. C'est avec ces exemples que pour C. Blanche-Benveniste (2010b : 211), l'effet deux points « joue à fond ».

Hopper et Thomson (2008 : 119) soulignent la propension de l'anglais oral à produire de telles configurations, par rapport à l'écrit : *The constructions of written language manifest greater compactness and a higher degree of syntactic integration than the more fragmentary and paractic arrangement of spoken utterances.*

L'absence de *c'est* entre les deux séquences A et B ouvre le champ des interprétations sémantiques, l'interprétation est moins guidée (Apothéloz & Roubaud, 2015). C'est peut-être ce qui conduit certains locuteurs à reprendre dans la séquence B la construction verbale de la séquence A (en italiques) afin de marquer lexicalement le lien entre A et B :

35- donc [nous ce qu'*on essaye* de faire ent- entre parenthèses au mieux c'est-à-dire avec avec notre cœur et notre nos sentiments] [*on essaye* de d'aider la personne âgée à encaisser cette cette douleur qu'est la solitude à lui faire un petit peu changer d'horizon] [Champion, La détresse]

36- [il y a des choses moi que *j'ai jamais fait*] [*je fais pas* la cuisine je fais pas le repassage] [Orféo, CFPP]

Ces configurations à effet deux points, bien représentées à l'oral, sont qualifiées par Pekarek Doehler & Müller (2009 : 424) de *patterns structuraux* et par Lefeuvre (2017), de *routines discursives*.

X- QUELQUES DEBUTS DE PHRASES RARES A L'ORAL

Nous avons évoqué au cours de ce chapitre les configurations d'énoncés qui ont une incidence manifeste sur la forme du début des phrases en français parlé. Pour finir, nous voudrions illustrer la situation opposée, en nous demandant quels sont les débuts de phrases rares à l'oral. Même s'il faut se garder des conceptions trop radicales, selon lesquelles certaines structures seraient totalement exclues des productions orales, force est de constater que certaines organisations régulièrement décrites dans les grammaires sont particulièrement mal représentées dans les corpus oraux. Sans aucun souci d'exhaustivité, nous mentionnerons (1) l'emploi de quelques conjonctions en début d'énoncé, (2) la réalisation de certains compléments prépositionnels en position de satellite antéposé et (3) le recours à certains détachements.

1. Quelques conjonctions initiales

a) si

1- Une configuration à spécification progressive

Nous avons décrit à la notice 7 un type de dispositif en *si* - très bien attesté à l'oral comme à l'écrit - qui manifeste l'extraction d'un ajout en fin de structure, par exemple :

1- [si je vous raconte cette histoire]$_{préN}$. [c'est parce que ça m'a touché]$_{No}$

Il existe un second type de configuration introduite par *si,* qui - lui - se réalise sur le mode de la spécification progressive. Il s'agit d'énoncés comme le suivant :

2- si quelqu'un mérite la légion eh bien c'est vous [Corpaix]

Cet exemple diffère de [1] dans la mesure où l'élément qui est singularisé en toute fin d'énoncé (la proforme *vous*) est la seconde réalisation de la place de sujet, déjà remplie par *quelqu'un* en début d'énoncé. La relation de spécification qui se crée entre chacune des deux instanciations successives (*quelqu'un* → *vous*) est proche de ce qui s'observe pour les pseudo-clivées (cf. Notice 6) ou les autres organisations à effets deux points (cf. Notice 9). Cette relation de spécification progressive se réalise de trois manières :

- Soit à travers l'usage d'un premier lexème à sens très générique (*quelqu'un*, *quelque chose, chose, truc*). Cf. [2] et l'exemple suivant :

3- S'il y a *une chose* que le cheval arabe ne supporte pas c'est l'humidité. [Internet]

- Soit à travers la forme des SN : le SN présent dans la séquence gauche est indéfini, alors que celui de la seconde séquence est défini :

4- Sur le principe, s'il y a bien *un impôt* qui est juste, c'est bien *l'impôt* sur les successions. [écrit, CERF]

5- Quand je m'engage pour défendre le breton, s'il y a bien *une référence* que je me garde bien d'utiliser, c'est bien *celle* de l'Institut culturel... [écrit, CERF]

- Soit à travers une relation lexicale d'hyperonymie / hyponymie unissant les deux lexèmes ; par exemple entre *pays* et *la France* dans :

6- S'il y a eu *un pays* expansionniste après 45, c'est bien *la France* avec la catastrophe de la décolonisation en Algérie et les ridicules tentatives de rétablir son pouvoir par le biais d'une improbable francophonie. [écrit, CERF]

Malgré la facilité d'emploi des tournures à spécification progressive à l'oral, cette tournure particulière est presque introuvable dans les productions orales, même soignées. Elles sont pour l'essentiel attestées dans les corpus écrits argumentatifs (Sabio, 2012).

2- Si concessif en début de phrase

Un emploi souvent mentionné dans les grammaires est celui qui dote la séquence en *si* d'une valeur concessive, par exemple :

7- *Si dans quelques mois le journal l'Humanité aura 118 ans*, il n'en reste pas moins le plus jeune, le plus rebelle, le plus à gauche et le plus anticapitaliste des quotidiens français ! [Journal *l'Humanité*, décembre 2021]

Cet emploi est presque inexistant dans les données orales que nous avons consultées ; cf. toutefois :

8- *si le besoin peut être satisfait* il y a autre chose qui n'est jamais satisfait chez les humains - c'est la demande [CRFP, STR-R00PUB001]

b) alors que / tandis que

Ces deux conjonctions ont des emplois variés dont nous ne rappellerons pas les détails ici (cf. Bilger, 2013 ; Lafontaine, 2015).

L'emploi qui porte une valeur dominante de temporalité (qui représente à l'écrit un quart de tous les emplois de *alors que*) est quasiment absente des corpus oraux, et ce, que la séquence conjonctionnelle soit placée en début ou en fin de construction. Comme le relève Lafontaine (2015 : 81) cet usage est particulièrement soutenu. En voici un exemple oral produit par un avocat lors d'une plaidoirie :

9- le lendemain + vers huit heures du matin + *alors qu'ils sont encore au lit* + Leduc et sa famille sont stupéfaits d'entendre tambouriner à leur porte [Corpaix]

Dans un autre emploi, *alors que* et *tandis que* servent à établir un contraste entre deux constructions verbales successives. A l'écrit, la position en début d'énoncé est attestée, quoique minoritaire :

10- *Alors que les jeunes veulent paraitre plus vieux*, les vieux refusent de vieillir [écrit, CERF, cité par Lafontaine, 2015 : 123]

En revanche, les corpus oraux ne présentent que des exemples avec la séquence conjonctionnelle en fin d'énoncé (Lafontaine, 2017) :

11- Il y en a qui + qui sont naturellement euh à l'aise à l'oral *alors que il y en a qui sont pas du tout à l'aise à l'oral* [Corpaix]

12- la langue allemande est est la langue de la philosophie et des mathématiques *tandis que le français c'est la langue de la littérature et des livres* [Corpaix]

c) parce que / puisque

Les séquences en *parce que*, dans leur statut syntaxique d'ajout causal, sont rarement produites comme satellite antéposé. Elles peuvent l'être à l'écrit :

13- *Parce que vous avez toujours été heureux*, vous ne pouvez-vous imaginer que vous cessiez jamais de l'être. [écrit, Chandernagor F., *L'allée du roi*, 1981]

Mais ne le sont pratiquement jamais à l'oral (Debaisieux, dir., 2013) :

14- *parce que la porte était ouverte* tu vois le flic il tombe [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 138]

2. Objets prépositionnels en position de satellite antéposé

Dans les textes écrits - littéraires ou journalistiques - il est assez banal de trouver des objets prépositionnels réalisés comme satellites antéposés, alors que le reste de la construction est affectée à la position de noyau.

a- Le phénomène est bien attesté pour les verbes qui régissent deux objets, l'un prépositionnel et l'autre direct.

Parmi les verbes régissant un SP en *à*, sont notamment concernés ceux qui expriment la relation ou l'opposition entre plusieurs entités (*adjoindre*, *ajouter, associer, opposer, préférer…*) ; les verbes de parole (*avouer, confier, déclarer, demander, dire, expliquer, objecter, répondre*…) ; les verbes de donation (*donner, offrir, demander, consentir*…).

Pour les verbes qui régissent un SP en *de,* on trouvera des constructions en *dire*, *garder*, *penser*, *rester*, *retenir, retirer, savoir, sortir, tirer*…

Par exemple dans des structures comme :

dire	quelque chose	*à quelqu'un*
donner	quelque chose	*à quelqu'un*
retenir	quelque chose	*de quelque chose*

Le complément oblique apparait en début de phrase comme prénoyau, dans les extraits suivants :

15- Meister et son complice furent descendus dans la cale, où Marceau et le Nantais les amarrèrent solidement aux barres de justice. Ils étaient assez éloignés l'un de l'autre, mais pouvaient s'injurier. Car, *à l'un comme à l'autre*, George Merry avait dit ce qu'il pensait. [Mac Orlan P., *A bord de l'étoile matutine*, 1921]

16- Sous le prétexte de fêter un anniversaire, ils parvinrent à faire boire leur ombrageux ami, qui fut assez saoul pour se laisser entraîner dans l'une de ces maisons, tenue par une Française, Mme Berthe. *À cette mère maquerelle* ils donnèrent une somme coquette, la priant de faire en sorte que leur ami fût initié à l'amour physique. [Del Castillo M., *La nuit du décret*, 1981]

17- Le culte de Pavlik Morozov ne nous apparaissait évidemment pas pour ce qu'il est, une monstrueuse apologie de la délation. *De ses actes*, nous ne retenions pas qu'il avait trahi son père pour l'amour de l'état. [Thorez P., *Les enfants modèles*, 1982]

b- Certains verbes qui ne régissent qu'un objet prépositionnel peuvent adopter ce mode de réalisation. Voici quelques exemples en *être certain de quelque chose, écrire à quelqu'un, s'adapter à quelque chose, parler de quelque chose* :

18- Comprends-tu, mon amour, même s'il y avait la guerre, il y aurait un après, pour nous trois. *De cela* je suis absolument certain ; notre vie continuera. [Sartre J.-P., *Lettres au castor et à quelques autres*, 1983]

19- Elle envoya encore quelques lettres, toujours à ma mère, et l'une fut la dernière ; elle vivait encore pourtant, nous le savions. *À moi*, elle n'écrivit pas : c'est que je n'étais plus un enfant, j'avais dédaigné de suivre les cendres d'Eugène, je la laissais mourir et me taisais. [Michon P., *Vies minuscules*, 1984]

20- Je n'ai peut-être appris qu'une chose dans ma longue vie, poursuivit d'un ton réfléchi Élisa Fonseca après un bref silence : les hommes ne supportent pas les différences. *À l'étrangeté*, ils s'adaptent tant bien que mal. [Del Castillo M., *La nuit du décret*, 1981]

21- Il a eu un mot très dur sur Giscard. *De Pompidou*, il m'a parlé sans chaleur. [Mauriac C., *Le rire des pères dans les yeux des enfants*, 1981]

On observe que dans les exemples [15-18] le référent de la séquence antéposée a été introduit précédemment, ce qui amène à le considérer comme une information « ancienne », à valeur de topique. C'est par exemple le cas de [15], dans lequel la séquence antéposée *à l'un comme à l'autre* fait référence aux personnages de *Marceau* et *le Nantais*, introduits plus tôt par l'énonciateur. En ce cas, la réalisation comme satellite antéposé assure un rôle dans l'organisation textuelle, en mettant à l'arrière-plan la séquence régie dont le référent est déjà connu.

Dans les exemples [19-21], le référent du SP antéposé n'a pas été donné antérieurement, mais entretient une relation de contraste vis-à-vis d'un autre élément : par exemple, en [19], *à moi* contraste avec *à ma mère*, et en [21], *Pompidou* s'oppose *à Giscard*.

Il est frappant de constater que ce type de structuration est d'une extrême rareté à l'oral (Sabio, 2007, 2009). Quand les locuteurs souhaitent donner sous forme de satellite antéposé un référent qui a déjà été introduit dans la trame textuelle ou qui a un effet fortement contrastif, ils ne le produisent pas sous la forme d'un objet prépositionnel ; c'est plutôt l'emploi d'un SN à valeur de hanging topic qui est privilégié la plupart du temps (cf. Notice 3, *Les hanging topics*), la fonction syntaxique étant indiquée par un pronom clitique placé auprès du verbe :

22- quand je repasse à certains endroits je me souviens de tous ces tous ces poissons que j'ai pris toutes ces fritures que j'ai pris- même dix quinze vingt ans après j'oublie pas *tous les poissons* je m'en rappelle (≠ « de tous les poissons, je me rappelle ») [Champion, Le saumon]

23- il s'est marié avec euh avec sa Thérèse (…) et puis euh *Thérèse* il lui avait bien dit toujours que il vivrait toujours avec elle + ce qu'il a fait d'ailleurs [Corpaix] (≠ « à Thérèse, il avait dit… »)

Dans des proportions moindres, les locuteurs peuvent produire un SP, mais en disposant également un pronom clitique auprès du verbe ; le satellite antéposé a alors le statut d'une dislocation à double marquage[67] :

24- il y a il y avait il y avait deux orques + un qui boudait au fond de l'eau + et + alors on a mis la dauphine la plus tricheuse avec un orque + mais on lui a rien fait à la + à la dauphine + alors + *à l'orque* on *lui* avait fait faire on lui a ouvert la bouche. [Corpaix] (≠ à l'orque on a ouvert la bouche)

25- j'ai goûté à l'alcool mais *à la drogue* j'*y* ai jamais touché [Blasco, 1999 : 115] (≠ *à la drogue* j'ai jamais touché)

3. Quelques détachements

Bien que les phénomènes de détachements ou de dislocations soient souvent vus comme emblématiques de la langue parlée, certains types sont totalement absents de la plupart des productions orales. Il s'agit des séquences détachées qui sont réalisées dans les catégories des adjectifs, et des formes verbales participiales. En voici quelques exemples :

- Adjectif / Participe passé :

26- *Érudit*, Mérimée, remontant vers les origines, découvre, à l'endroit des sources, le meurtrier de Carmen. [Serres M., *Le tiers-instruit*, 1991]

27- *Connu pour souffrir de troubles psychiatriques*, le forcené, 56 ans, retenait depuis 15H30 lundi deux femmes : une mère, gérante du commerce, et sa fille. [Informations, web, décembre 2021]

28- *Déçu par les réactions de l'ambassadeur*, il se lève brusquement. [Lanzmann C., *La horde d'or*, 1994]

- Participe présent :

29- *Ne sachant pas elle-même l'anglais*, elle faisait soigneusement contrôler la façon de parler des jeunes Anglaises qui se présentaient par une amie qui s'y connaissait (…) [Sarraute, N., *Enfance*, 1983]

30- *Le voyant trébucher*, il eut le souffle suspendu et ébaucha un mouvement comme pour le retenir (…) [Aymé M., *Nouvelles complètes*, 1983]

- Participe présent accompli :

31- *Ayant rouvert le carnet de notes d'un écrivain contemporain*, je le feuillette un peu distraitement, et je picore çà et là au hasard quelques réflexions. [Gracq J., *En lisant, en écrivant*, 1980]

32- Au bar, en bas, il but rapidement deux doubles cafés serrés. *Ayant repris la DS au parking de l'hôtel*, il se dirigea vers le nord à petite vitesse. [Manchette J.-P., *La position du tireur couché*, 1981]

Au plan sémantique on a souvent décrit ces séquences antéposées[68] comme manifestant un phénomène de *prédication seconde* (Combettes, 1998 ; Havu, 2004) : une relation sujet/prédicat pourrait être reconstruite, permettant de donner le début de l'énoncé [27] sous la forme de la construction à verbe tensé *il est connu pour souffrir de troubles psychiatriques*, ou le début de [30] par *il l'a vu trébucher*. On relève en outre que le lien entre la séquence antéposée et le procès du verbe subséquent est orienté vers l'expression de la cause, ou encore instaure une relation de succession temporelle : en [28] par exemple le lien est nettement causal : c'est

[67] Dans l'exemple suivant : « c'est vraiment à chaque fois des rencontres ponctuelles + avec le metteur en scène qui à ce moment-là fait quelque chose au TILF + avec le le metteur en scène qui à ce moment-là présente quelque chose + et *au metteur en scène* on propose + le + on lui dit ben voilà nous on fait un atelier on te demande d'y participer » [CRFP, PNO 01], le locuteur semble dans un premier temps produire un véritable objet antéposé (*au metteur en scène on propose le*…), mais interrompt sa construction et la reprend en adoptant un clitique complément (… *on lui dit ben voilà*).

[68] Mais qui pourrait apparaitre à d'autres emplacements de l'énoncé.

parce qu'il est déçu qu'il se lève brusquement. En [32] la relation est temporelle : il reprend la DS au parking, puis il se dirige vers le nord.

Si la tradition discursive de l'écrit privilégie les détachements de ce type, c'est manifestement parce qu'ils offrent un procédé de densification des phrases permettant d'exprimer en une seule unité graphique ce qui serait sinon réparti sur une suite de deux constructions. Comme le notait Eriksson (1993 : 134), les participes détachés en tête seraient *un moyen de concentrer l'expression en évitant le recours à deux phrases simples*.

Dans les récits oraux, ces formes sont absentes[69] et l'emploi de verbes tensés est la norme (Blanche-Benveniste, 1995). Par exemple, dans l'extrait suivant, la locutrice produit sept constructions verbales élargies, mises entre crochets :

33- [j'aimais beaucoup le théâtre] et euh [j'avais eu l'occasion de de faire une petite pièce euh de théâtre dans mon village pour une fête] et euh [c'était justement + en patois] + mais [moi je connaissais absolument aucun mot de cette langue] et euh [on m'a on m'a dit ce que ça voulait dire] + et euh donc [j'ai appris ça] et puis donc [j'ai pu faire ma petite pièce quoi donc euh monter sur scène] [Corpaix]

Le compactage rendu possible par l'emploi de *aimant* au lieu de *j'aimais*, de *connaissant* au lieu de *je connaissais*, et de *ayant appris* au lieu de *j'ai appris*, réduirait le texte à 4 constructions :

33a- [*aimant beaucoup le théâtre*, j'avais eu l'occasion de de faire une petite pièce euh de théâtre dans mon village pour une fête] et euh [c'était justement + en patois] + mais [*ne connaissant absolument aucun mot de cette langue*, on m'a on m'a dit ce que ça voulait dire] + et euh donc [*ayant appris ça*, j'ai pu faire ma petite pièce quoi donc euh monter sur scène] [Corpaix]

Il est difficile d'expliquer pourquoi ces tournures sont si rares à l'oral. On sait en revanche, que les enfants d'âge scolaire les adoptent très volontiers et sans difficultés particulières dans leurs narrations écrites. Elles font partie de l'« outillage soigné » utilisé lorsqu'il s'agit d'écrire de belles histoires. Par exemple :

34- Alors, *honteu*, devant deux mémés qui avaient suivies la scène, je rentra. (CE2)

35- *Ettoné* Camille s'avança vers la lueur. (CM2)

36- Pendant le vol, Jean-Marc vit une planète qui ressemblait à la terre. *Super content*, il dit à Mariane d'appuyer sur le bouton vert, pour faire atterrir la fusée. (CM2)

37- En marchant il trouva une maison, elle était abandonnée, et *curieux* il décida d'y entrer pour voir ce qu'il y avait dedans. (CM2)

38- en un clei d'oei elle se transforma en canard pui en écurei ! Et *redevenu comme avant* une petite voi lui dit (…). (CE1).

39- *Se souvenant de la guirlande*, il la brancha sur une prise élèctrique. (CM1)

Les types de constructions évoqués dans cette dernière section - quasiment inattestés dans les usages quotidiens de la langue - contrastent fortement avec la plupart des tournures décrites auparavant, qui relèvent du français le plus ordinaire. Un tel écart dans les usages illustre bien la distinction que C. Blanche-Benveniste[70] avait proposé d'établir entre *grammaire première* et *grammaire seconde* : alors que la première est acquise de manière assez équivalente par tous

[69] Les participes passés détachés se rencontrent toutefois, mais essentiellement avec des verbes de mouvement comme *arriver* : « enfin *arrivé* à la fin du mois de juillet quoi on (n') avait plus de voiture et donc euh pas de voiture tu peux plus bosser quoi » [Corpaix]. Les autres types de détachements participiaux se rencontrent de manière exceptionnelle dans les récits à la tonalité très formelle : « c'est ça en mil neuf cent dix-huit après que nous étions passés en Suisse où mon père avait été rapatrié + *étant* prisonnier de guerre et puis + euh *ayant été* malade il était rapatrié par la Suisse » [Corpaix].

[70] Blanche-Benveniste *et al.* (1990).

les locuteurs avant l'âge de l'école, la seconde demande à être acquise à travers la pratique scolaire de la lecture ou de l'écriture, pour pouvoir être exploitée dans des productions linguistiques qui relèvent des traditions discursives les plus cérémonieuses.

Bibliographie

Abeillé, A. & Godard, D. (2004) De la légèreté en syntaxe, *BSL* tome XCIX/1, 69-106.

Abeillé A. & Godard D. (2012) La Grande Grammaire du français et la variété des données, *Langue française*, 176, p. 48-68.

Abeillé A. & Godard D. (dirs) (2021) *La grande grammaire du français*, Arles : Actes Sud.

Abeillé A., Godard D. & Sabio F. (2008) Deux constructions à SN antéposé en français, in Durand J., Habert B. et Laks B. (eds) *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF'08)*, p. 2361-2376.

Abeillé A. & Sabio, F. (2021) L'antéposition du complément du verbe en début de phrase, in Abeillé A. & Godard D. (eds) Tome 2, p. 1902-1909.

Akihiro H. (2004) *Contribution à l'étude de la valence verbale en français contemporain. La non réalisation du complément d'objet direct*, Thèse de Doctorat, Université de Provence.

Apothéloz, D. (1997) Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations, in Miéville, D. & Berrendonner, A. (eds) *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, Berne : Peter Lang, p.183-217.

Apothéloz, D. (2008) À l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatives (e.g. pseudo-clivées), in Bertrand O., Prévost, S., Charolles, M., François, J. & Schnedecker, C. (eds) *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*, Berne : Peter Lang, p.75-92.

Apothéloz, D. (2012) Pseudo-clivées et constructions apparentées, in Groupe de Fribourg, *Grammaire de la périod*e, Berne : Peter Lang, p. 207-232.

Apothéloz, D. (2018) Examen d'une famille de constructions : les constructions identificatives, *Scolia*, 32, p. 13-41.

Apothéloz, D. & Roubaud, M.-N. (2015) Constructions pseudo-clivées, in *Encyclopédie Grammaticale du Français* [en ligne]. Disponible sur : http://encyclogram.fr

Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986) *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris: Flammarion.

Ashby, W. J. (1988) The syntax, Pragmatics and Sociolinguistics of left- and right- dislocation in French, *Lingua*, 75, p. 203-239.

Avanzi M. (2012) *L'interface prosodie/syntaxe en français : dislocations, incises et asyndètes*, Bruxelles : Peter Lang.

Avanzi M. & Lacheret-Dujour (2010) Micro-syntaxe, macro-syntaxe : une prosodie toujours transparente ? L'exemple des périodes asyndétiques en français parlé, in Béguelin M.-J., Avanzi M. & Corminbœuf G. (eds) *La parataxe, vol.2, Structures, marquages et exploitation discursive*, Bern : Peter Lang, p.339-364.

Bally, C. (1932) *Linguistique générale et linguistique française.* Paris: Leroux.

Barnes, B.K. (1985) *The pragmatics of left detachment in spoken standard French* (Pragmatics and Beyond, VI, 3.), Amsterdam : John Benjamins.

Bender, E. M. & Kathol, A. (2001) A constructional analysis of 'just because... doesn't mean...', *Talk presented at the First International Conference on Construction Grammar*, April 6–8, 2001, UC Berkeley.

Benzitoun, C. (2006) *Description morphosyntaxique du mot Quand en français contemporain*, Thèse de Doctorat, Université de Provence.

Benzitoun, C. (2013) Description des séquences introduites par quand en français parlé, in Debaisieux, J.-M. (dir.) *Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français contemporain*, Paris : Lavoisier/Hermes Science, p. 249-292.

Benzitoun, C., Debaisieux, J.-M., & Deulofeu, H.-J. (2016) Le projet ORFÉO : un corpus d'étude pour le français contemporain, *Corpus* [en ligne], 15. Disponible sur : https://journals.openedition.org/corpus/2936

Benzitoun, C. & Sabio, F. (2010) Où finit la phrase ? Ou commence le texte ? L'exemple des regroupements de constructions verbales, *Discours. Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique* [en ligne], 7. Disponible sur : https://journals.openedition.org/discours/7966

Berrendonner, A. (1990) Pour une macro-syntaxe, *Travaux de linguistique*, XXI, p. 25-36.

Berrendonner, A. (2012) Structures préparation + action, in Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*, Berne : Peter Lang, p. 187-205.

Berrendonner, A. (2021a) Constructions disloquées, in *Encyclopédie Grammaticale du Français* [en ligne]. Disponible sur : http://encyclogram.fr

Berrendonner, A. (2021b) La notion de phrase, in *Encyclopédie grammaticale du français* [en ligne]. Disponible sur : http://encyclogram.fr

Biber, D., Johansson, S., Leech, G., Conrad, S. & Finegan, E. (1999) *Longman Grammar of Spoken and Written English*, Harlow: Pearson Education.

Bilger, M. (2013) Etude de *alors que* et *tandis que* à partir de corpus écrits et oraux, in Debaisieux, J.-M. (dir.), *Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français*, Paris : Lavoisier, Hermes Sciences, p. 293-316.

Blanche-Benveniste, C. (1980) La complémentation verbale : valence, rection, associé, *Recherches sur le français parlé*, 3, p. 57-98.

Blanche-Benveniste, C. (1992) Sur un type de nom évaluatif portant sur des séquences verbales, *Review of applied linguistics*, 97-98, p. 1-25.

Blanche-Benveniste, C. (1994) Quelques caractéristiques grammaticales des sujets employés dans le français parlé des conversations, in Yaguello M. (éd.) *Actes du Colloque Subjecthood and Subjectivity. The Status of the subject in linguistic theory*, Paris & Londres : Ophrys & Institut français du Royaume-Uni, p. 77-107.

Blanche-Benveniste, C. (1995) De la rareté de certains phénomènes syntaxiques en français parlé, *Journal of French Language Studies*, 5-1, p.17-29.

Blanche-Benveniste, C. (1996) Trois remarques sur l'ordre des mots dans la langue parlée, *Langue française*, 111, p. 109-117.

Blanche-Benveniste, C. (1998) Langue parlée, genres et parodies, *Repères*, 17, p. 9-19.

Blanche-Benveniste, C. (2002a) Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les dispositifs de la rection verbale, in Andersen H.L. & Nølke H. (eds) *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne : Peter Lang, p. 95-115.

Blanche-Benveniste, C. (2002b) Phrase et construction verbale, *Verbum*, XXIV, 1-2, p. 7-22.

Blanche-Benveniste, C. (2002c) Quel est le rôle du français parlé dans les évolutions syntaxiques ?, *L'information grammaticale*, 94, p.11-17.

Blanche-Benveniste, C. (2003a) Les formes grammaticales de réalisation des sujets et leur inégale représentation en français contemporain, in Merle J-M. (ed.) *Bibliothèque de Faits De Langues, Le sujet*, Paris : Ophrys, p. 73-90.

Blanche-Benveniste, C. (2003b) L'oral des adultes parodié par les enfants, *L'Ecole Valdôtaine*, 59, p. 7-14.

Blanche-Benveniste, C. (2006) Les clivées françaises de type : c'est comme ça que, c'est pour ça que, c'est là que tout a commencé, *Moderna Språk*, 100 (2), p. 273-287.

Blanche-Benveniste, C. (2008a) Les nexus nominaux, *Faits de Langue, La prédication*, 31-32, p. 167-178.

Blanche-Benveniste, C. (2008b) De quelques rapports entre données, textes et grammaire, in Van Raemdonck, D. (ed.) *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI° siècle*, Bruxelles : Peter Lang, p. 297-329.

Blanche-Benveniste, C. (2010a) *Le français. Usages de la langue parlée* (avec la collaboration de Philippe Martin pour l'étude de la prosodie), Leuven-Paris : Peeters.

Blanche-Benveniste, C. (2010b) Les pseudos-clivées et l'effet deux points, in Béguelin, M.-J., Avanzi, M. & Corminboeuf ; G. (eds) *La Parataxe, tome 2. Structures, marquages, exploitations discursives*, Bruxelles : Peter Lang, p. 185-217.

Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stefanini J. & Van den Eynde, K. (1984) *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris : Selaf.

Blanche-Benveniste, C. & Jeanjean, C. (1987) *Le français parlé. Edition et transcription*, Paris : Didier-Erudition.

Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C. & Van den Eynde, K. (1990) *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris : Editions du CNRS.

Blanche-Benveniste, C., Rouget, C. & Sabio, F. (2002) *Choix de textes en français parlé : 36 extraits*, Paris : Champion.

Blasco-Couturier, M. (1990) Les constructions caractérisées par la réduplication aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, *Recherches sur le français parlé*, 10, p. 9-18.

Blasco, M. (1995) Dislocation et thématisation en français parlé, *Recherches sur le français parlé*, 13, p. 45-65.

Blasco, M (1999) *Les dislocations en français contemporain. Etude syntaxique*, Paris : Champion.

Blasco-Dulbecco M. (2004) Quelques éclairages sur le sujet de type « moi je » à l'oral, *Recherches sur le français parlé*, 18, p. 129-146.

Blasco-Dulbecco, M. (2006) Propositions pour le classement typologique de quelques détachements, *L'information grammaticale*, 109, p. 27-33.

Blasco-Dulbecco, M (2009) Les « sujets disloqués » à la lumière de la langue classique : trouver de l'ordre dans le désordre, in Apothéloz, D., Combettes, B. & Neveu, F. (eds) *Actes du Colloque International : Les linguistiques du détachement*, Nancy, 7-9 juin 2006, Berne : Peter Lang, p. 85-98.

Botalla, M.-AM. (2019) *Modélisation de la production des énoncés averbaux : le cas des compléments différés*, Thèse de Doctorat, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

Cappeau, P. & Lahousse, K. (2015) Le sujet postposé, in *Encyclopédie grammaticale du français* [en ligne]. Disponible sur : http://encyclogram.fr

Carrière, C. (2021) *La littératie chez les jeunes scripteurs*, Mémoire de Master de lettres modernes, Aix-Marseille Université.

Castagné, É. (1989) *Transcription et étude d'un corpus de français parlé, « La Holding »*, Mémoire de maîtrise, Université de Provence.

Chervel, A. (1977) *Histoire de la grammaire scolaire… et il fallut apprendre à écrire à tous les petits França*is, Paris : Payot.

Chervel, A. (2006) *Histoire de l'enseignement du français du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle*, Paris : Retz.

Chifflet, L. (1659) *Essay d'une parfaite grammaire de la langue franqoise*, Anvers : Iacques Van Meurs.

Combettes, B. (1998) *Les constructions détachées en français*, Gap-Paris : Ophrys.

Condillac, Abbé de (1789, rééd.) *Cours d'étude pour l'instruction du Prince de Parme – T1, grammaire*, Genève : François Dufart, Volland.

Corminboeuf, G. (2008) Tu m'embrasses encore, et c'est mon pied dans les pompons ! Comment construit-on le sens ?, *Discours*, [en ligne], 3. Disponible sur : https://journals.openedition.org/discours/4173

Coveney, A. (2005) Subject Doubling in Spoken French: A Sociolinguistic Approach, *The French Review*, 79-1, p. 96-111.

Cresti, E. (1999) Force illocutoire, articulation topic/comment et contour prosodique en italien parlé, *Faits de langues*, 13, p. 168-181.

Culbertson, J. & Legendre, G. (2008) Qu'en est-il des clitiques sujet en français oral contemporain ?, in Durand, J., Habert, B. & Laks, B. (eds) *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris : EDP Sciences, p. 2651-2662.

Da Cunha, Y. et Abeillé, A. (2020) L'alternance actif / passif en français : une étude statistique sur corpus écrit, *Discours* [en ligne], 27. Disponible sur : https://journals.openedition.org/discours/10956

Damourette, J. & Pichon, E. (1987) *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, 1911-1927*, tome premier, Paris : Editions d'Artrey.

Debaisieux, J.-M. (dir.) (2013) *Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français.* Paris : Lavoisier, Hermes Sciences.

Debaisieux, J.-M. (2013) Autour de *parce que* et de *puisque*, in Debaisieux, J.-M. (dir.) *Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français.* Paris : Lavoisier, Hermes Sciences,p. 185-247.

De Cat C. (2002) *French dislocation*, Thesis, University of York.

De Cat, C. (2005) French subject clitics are not agreement markers, *Lingua*, 115 (9), p. 1195-1219.

De Cesare, A.-M. (2014) *Frequency, Forms and Functions of Cleft Constructions* in *Romance and Germanic. Contrastive, Corpus-based Studies*, Berlin-New-York: De Gruyter Mouton.

Deulofeu, J. (1977) La syntaxe et les constructions binaires, *Recherches sur le français parlé*, 1, p. 1-13.

Deulofeu J., (2003) L'approche macrosyntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles ?, *Scolia*, 16, p. 77-95.

Deulofeu, J. (2011) Existe-t-il un « impératif averbal » en français ?, in Lefeuvre, F. & Behr, I. (eds) *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaires et discours*, Paris : Ophrys, p. 65-79.

Duneton, C. (1999) *La mort du français*, Paris : Plon.

Eriksson, O. (1993) *La Phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*, Göteborg: Acta Universitatis Gothoburgensis, Romanica Gothburgensia xlii.

Eriksson, O. (2006) Un cas de suppléance verbale en français comme illustration d'une méthode d'analyse linguistiqu, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 84 (3), p. 913-928.

Ford, C. & Thompson S. (1986) Conditionals in discourse: a text-based study from English, in Closs Traugott, E., Ter Meulen, A., Snitzer Reilly, J & Ferguson, C. A. (eds) *On Conditionals*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 353–373.

Fournier, N. (2001) Expression et place des constituants dans l'énoncé en français classique : la relation sujet-verbe et la relation verbe-objet, *Langue Française*, 130, p. 89-107.

François, D. (1974) *Français parlé : Analyse des unités phoniques et significatives d'un corpus recueilli dans la région parisienne*, Paris : SELAF.

Gadet, F. (1989) *Le français ordinaire*, Paris : Armand Colin.

Gapany, J. (2004) *Formes et fonctions des relatives en français. Étude syntaxique et sémantique*, Berne : Peter Lang.

Gardes-Tamine, J. (1988) *La grammaire 2*, Paris : Armand Colin.

Givon, T. (1976) Topic, pronoun and grammatical agreement, in Li, C. (ed.) *Subject and Topic*, New-York: Academic Press, p. 149–211.

Gomez, C. (en cours) *Les constructions en c'est que dans le français parlé contemporain*, Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université.

Groupe de Fribourg (2012) *Grammaire de la période*, Berne : Peter Lang.

Haiman, J. (1978) Conditionals are topics, *Journal of the linguistic society of America*, 54, 3, p. 564-589.

Halliday, M.A.K. (1967) Notes on Transitivity and Theme in English: Part 2, *Journal of Linguistics*, p. 199-244.

Halliday, M.A.K. (1989) *Spoken and Written Language*, Oxford: Oxford University Press.

Harris, M. (1988), French, in Harris, M. & Vincent, N. (eds) *The Romance Languages*, London: Routledge.

Havu, E. (2004) L'interprétation des constructions participiales appositives, *La linguistique*, 40, 2, p. 65-82.

Hedberg, N. A. (1988) The Discourse Functions of Cleft Sentences in Spoken English, in *Paper from the 1988 LSA Meeting, New-Orléans*.

Hirose, Y. (1991) On certain nominal use of *Because*-Clauses: Just because *Because*-Clauses can substitute for *That*-Clauses does not mean that this is always possible, *English Linguistics*, 8, p. 16-33.

Hopper, P.J. & Thompson, S. A. (2008) Projectability and clause combining in interaction, in Laury, R. (ed.) *Crosslinguistic Studies of Clause Combining: The Multifunctionality of Conjunctions*, Amsterdam: John Benjamins, p. 99-124.

Jeanjean, C. (1981) *Les formes sujets de type nominal. Étude sur le français contemporain*, Thèse de 3ème cycle, Université de Provence.

Jeanjean, C. (1983) Qu'est-ce que c'est que *ça* ?, *Recherches sur le français parlé*, 4, p. 117-151.

Jespersen, O. (1909, éd. de 1949) *A Modern English Grammar on Historical Principles*, completed and published by Niels Haislund, Part VII: Syntax, Copenhague: Ed. Ejnar Munksgaard.

Jespersen, O. (1927) *A Modern English Grammar on Historical Principles*. Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung.

Jespersen, O. (1937) *Analytic syntax*, Copenhagen: Levin & Munksgaard.

Kanetani, M. (2004) A note on because-clauses, in Kobukata Y. & Tamura T. (eds) *TES*, 23, p. 91-98.

Lacheret, A., Kahane, S., Beliao, J., Dister, A., Gerdes, K., Goldman, J.-P., Obin, N., Pietrandrea, P. & Tchobanov, A. (2014) Rhapsodie : un Treebank annoté pour l'étude de l'interface syntaxe-prosodie en français parlé, *4e Congrès Mondial de Linguistique Française*, p. 2675-2689. Disponible sur : https://doi.org/10.1051/shsconf/20140801305

Lafontaine, F. (2015) *Description linguistique de la forme « alors que » en français contemporain*, Thèse de Doctorat, Aix-Marseille Université.

Lafontaine, F. (2017) Sur la distinction de deux usages contrastifs d'« alors que », *Travaux de linguistique*, 75, p. 31-57.

Lahousse, K. & Lamiroy, B. (2017) C'est ainsi que : grammaticalisation ou lexicalisation ou les deux à la fois?, *Journal of French Language Studies*, 27-2, p. 161-185.

Lambrecht, K. (1980) Topic, French Style: Remarks about a Basic Sentence Type of Modern Non-Standard French, *Proceedings of the Sixth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, p. 337-360.

Lambrecht, K. (1981) *Topic, anti-topic, and verb-agreement in non-standard French*, Amsterdam-Philadelphia: Benjamins.

Lambrecht, K. (1988) Presentational cleft-constructions in spoken French, in Haiman, J. & Thompson, S. A. (eds) *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam: Benjamins, p. 135-179.

Lambrecht, K. (1994) *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge: Cambridge University Press.

Lambrecht, K. (2001) A Framework for the analysis of Cleft construction, *Linguistics*, 39, 3, p. 463-516.

Lambrecht, K. (2004) Un système pour l'analyse de la structure informationnelle des phrases. L'exemple des constructions clivées, in Thomas S., Fernandez-Vest J., (eds) *Structure informationnelle et particules énonciatives. Essai de Typologie*, Paris : l'Harmattan.

Larsson, E. (1979) *La dislocation en français : étude de syntaxe générative*, Lund: CZK Gleerup.

Léard, J.-M. (1992) *Les gallicismes. Etude syntaxique et sémantique*, Paris-Louvain La Neuve : Duculot.

Lefeuvre, F. (2017) Une chose est sûre, in Dostie, G. & Lefeuvre ; F. (eds) *Lexique, grammaire, discours – Les marqueurs discursifs*, Paris : Champion, p. 207-226.

Legallois, D. (2006) Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle des noms sous-spécifié, *CORELA, Organisation des textes et cohérence des discours* [en ligne], HS-5. Disponible sur : https://journals.openedition.org/corela/1465

Legallois, D. (2008) Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés, *Scolia*, 23, p.109-127.

Legallois, D. & Gréa, P. (2006) « L'objectif de cet article est de », Construction spécificationnelle et grammaire phraséologique, *Cahiers de praxématique*, 46, p. 161-186.

Le Goffic, P. (1993) *Grammaire de la Phrase française*, Paris : Hachette.

Lehmann, C. (1986) On the typology of relative clauses, *Linguistics*, 24, p. 663-680

Le Querler, N. (2003) Le *nominativus pendens* en français, *Cahiers de Praxématique*, 40, p. 149-166.

Marchello-Nizia, C. (1998) Dislocations en diachronie : archéologie d'un phénomène du français oral, in Bilger, M., Gade, F. & van den Eynde, K. (eds) *Analyse linguistique et approche de l'oral*, p. 327-337.

Marie, P. (2020) *Les tests orthophoniques de langage oral testent-ils le français parlé ? Analyse syntaxique et morphosyntaxique de tests à destination d'enfants non lecteurs*, Mémoire en vue du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Lille.

Meigret, L. (1550) *Le traité de la grammaire française*, édité par Josef Hausmann, 1980, Tübingen : Gunter Nazz Verlag.

Mertens, P. (2008) Syntaxe, prosodie et structure informationnelle : une approche prédictive pour l'analyse de l'intonation dans le discours, *Travaux de linguistique*, 56, p. 97-124.

Mertens, P. (2012) La prosodie des clivées, in Caddéo, S., Roubaud, M.-N., Rouquier, M.& Sabio F. (eds) *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, p. 127-139.

Milner, J. C. (1973) *Arguments linguistiques*, Tours : Mame.

Molinier, C. (1996) Constructions en *c'est* : une classification générale, *Cahiers de Grammaire*, 21, p. 75-94.

Moreau, M.-L. (1970-71) *Grammaire Transformationnelle du français. Trois aspects de la syntaxe de « c'est »*, Thèse de doctorat de linguistique française, Université de Liège.

Muller, C. (2002) Clivées, coréférence et relativation, in Kleiber, G. & Le Querler, N. (eds) Traits d'union, Presses Universitaires de Caen, p. 17-32.

Müller, G. M. (2007) La construction pseudo-clivée dans l'organisation d'activités complexes : questions de portée, *Cahiers de praxématique*, 48, p. 213-238.

Nølke, H. (1983) *Les adverbes paradigmatisants : fonction et analyse*, Copenhague : Akademisk Forlag.

Pallaud, B. (2003) Achoppements dans les énoncés de français oral et sujets syntaxiques, in. Merle, J.-M. (éd.) *Bibliothèque de Faits de Langues, Le sujet*, Paris : Ophrys, p. 91-104.

Pekarek Doehler, S. & Müller, G.M. (2009) Le problème c'est de les distinguer : Disloquée à gauche et pseudo-clivée dans la conversation, in Apothéloz, D., Combettes, B. & Neveu, F. (eds) *Les linguistiques du détachement*, Berne: Peter Lang, p. 413-426.

Peters, S. & Bach, E. (1968) *Pseudo-cleft Sentences*. Unpublished ms. Austin, Texas. Unrevised version.

Pietrandrea, P., Kahane, S, Lacheret, A. & Sabio, F. (2014) The notion of sentence and other discourse units in corpus annotation, in Rasso, T. & Mello, H. (eds) *Spoken corpora and linguistic studies*, Amstaredam : John Benjamins, p. 331-364.

Pohl, J. (1984) Documents pour servir à l'étude des phrases du type « Les fleurs, j'aime », *Romanistisches Jahrbuch*, Berlin / New York : De Gruyter, Band 35. Disponible sur : https://doi.org/10.1515/9783112418420-003

Prince, E. (1978) A comparison of wh-clefts and it-cleft in discourse, *Language*, 54, 4, p. 883-906.

Rialland, A., Doetjes, J. & Rebuschi, G. (2002) What is focused in C'est XP qui/que cleft sentences in French?, *Speech Prosody*, April 11-13, p. 595-598.

Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (1994) *Grammaire méthodique du français* (3° édition), Paris : Presses Universitaires de France.

Ross, J.R. (1967) *Constraints on variables in syntax*, Ph.D., MIT.

Rossi, M. (1999) *L'intonation du français : description et modélisation*, Paris-Gap : Ophrys.

Roubaud, M.-N. (1994) *Les énoncés pseudo-clivés dans le cadre de l'Approche pronominale*, Thèse de doctorat de linguistique française, Université d'Aix-Marseille I.

Roubaud, M.-N. (1997a) Le sujet dans les énoncés pseudo-clivés, *Recherches sur le français parlé*, 14, p. 147-171.

Roubaud, M.-N. (1997b) Les énoncés pseudo-clivés en 'le plus / le moins, *Journal of French Language Studies*, 7, p. 181-193.

Roubaud, M.-N. (1998) Constructions en c'est : les pseudo-clivées, *Cahiers de grammaire*, 23, p. 81-94.

Roubaud, M.-N. (2000) *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris : Champion.

Roubaud, M.-N. (2013) *Langue et enseignement. Une sélection de 22 manuscrits de Claire Blanche-Benveniste (de 1976 à 2008)*. Suisse : Université de Neuchâtel, Tranel, n° 58 [en ligne].

Roubaud, M.-N. & Benninger, C. (2020) Constructions bipartites en chose vs pseudo-clivées : un cas de concurrence, *Studii de Lingvistica*, 10, p. 15-37.

Roubaud, M.-N. & Deulofeu, J. (2012) Fragments as instanciation of syntactic slots: complexity of the interface between lexicon, grammar and discourse in spoken French, in Mello, H., Pettorino, M. &. Raso, T (eds) *Proceedings of the VIIth GSCP International Conference: Speech and Corpora*, Firenze : Firenze University Press, p. 423-428

Roubaud, M.-N. & Sabio, F. (2010) Les Si-constructions et la fonction sujet en français contemporain, in *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, La Nouvelle Orléans, p. 2161-2172. Disponible sur : https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_000039.pdf

Roubaud, M.-N. & Sabio, F. (2015) Les clivées en « c'est là où » et « c'est là que » : structures et usages en français moderne, *Repères-DoRiF*, 6, *Recherches sur la syntaxe verbale en français et en italien. Hommage à Claire* Blanche-Benveniste, [en ligne], DoRiF Università, Roma, marzo 2015, https://www.dorif.it/reperes/marie-noelle-roubaud-et-frederic-sabio-les-clivees-en-cest-la-que-cest-la-ou-structures-et-usages-en-francais-moderne

Roubaud, M.-N. & Sabio, F. (2018a) Syntaxe et affiliation du lexique : les réalisations du sujet chez les jeunes enfants (4-6 ans), *Pratiques*, 177-178 [en ligne]. Disponible sur : https://journals.openedition.org/pratiques/3929

Roubaud, M.-N. & Sabio, F. (2018b) Ce qu'il y a c'est que mon portefeuille il est pas extensible : « il y a » et le pseudo-clivage, *Scolia*, 32, p. 43-67.

Rouquier, M. (2014) *L'Émergence des constructions clivées, pseudo-clivées et liées en français*, Paris : Classiques Garnier.

Rouquier, M. (2018) Les constructions clivées, in *Encyclopédie grammaticale du français* [en ligne]. Disponible sur : http://encyclogram.fr

Sabio, F. (1995) Micro-syntaxe et macro-syntaxe : l'exemple des « compléments antéposés » en français, *Recherches sur le français parlé*, 13, p. 111-155.

Sabio, F. (2003) L'écriture cérémonieuse chez les enfants : quelques exemples d'intégration grammaticale, *Rivista de psicolinguistica applicata*, III, I, p. 79-90.

Sabio, F. (2006a) Phrases et constructions verbales : quelques remarques sur les unités syntaxiques dans le français parlé, *Constructions verbales et production de sens*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 127-139.

Sabio, F. (2006b) L'antéposition des compléments dans le français contemporain : l'exemple des objets directs, in Gerdes, K. & Muller, C. (eds) *Lingvisticae Investigationes*, 29,1. Fascicule spécial : *Ordre des mots et topologie de la phrase française*, Ansterdam : John Benjamins Publishing Compagny, p. 173-182.

Sabio, F. (2007) La description de l'ordre des mots confrontée à la pluralité des usages : quelques observations sur la place des compléments en français, *Cahiers* (revue de l'Association of French Language Studies), 13.1, p. 18-32 [en ligne]. Disponible sur : http://www.afls.net/cahiers/13.1/Sabio.pdf

Sabio, F. (2009) Les compléments prépositionnels antéposés et leur statut d'éléments « détachés », in Apothéloz, D., Combettes, B. & Neveu, F. (eds) *Les linguistiques du détachement*, Actes du colloque international de Nancy (juin 2006), Berne : Peter Lang, p. 491-505.

Sabio, F. (2010) Quelques remarques sur l'organisation syntaxique des énoncés clivés du type « Ce n'est pas parce qu'une pratique est répandue qu'elle est sans danger », *LINX*, 62-63, p. 89-110.

Sabio, F. (2012) *Syntaxe et organisation des énoncés – Observations sur la grammaire du français parlé*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), Université d'Aix-Marseille.

Sabio, F. (2013) Les séquences en *SI* dans les corpus oraux, in Debaisieux, J.-M. dir.) *Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français*, Paris: Lavoisier, Hermes Sciences, p. 317-362.

Sabio, F. (2017) On the syntax of spoken French: Government-Units and Utterance-Units, *Revue romane*, 53, 1, p. 6-29.

Sabio F. (2021) « Le souci est, c'est que cette modification se fait à l'insu de l'utilisateur ». A propos d'une réalisation non prototypique des constructions spécificationnelles du français, *Corela*, Hors-Série 34 [en ligne]. Disponible sur : https://journals.openedition.org/corela/13812

Sabio, F. & Benzitoun, C. (2013) Sur les relations entre syntaxe et discours : dispositifs de la rection et dispositifs macrosyntaxiques », *Studia Universitatis Babes-Bolyai Philologia*, 4, vol.58 (LVIII), p. 97-110.

Sabio, F. & Roubaud, M.-N. (2018) The syntactic and discursive status of c'est comme ça que (this is how) in spoken and written French, *Belgian Journal of Linguistics*, 28/1, p. 144-170.

Sandfeld, K., (1936) *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz.

Scappini, S.-A. (2006) *Étude du dispositif d'extraction en « c'est...qu- », différenciation entre une relative et un dispositif d'extraction en « c'est-...qu- »*, Thèse de doctorat de linguistique française, Université de Provence.

Scappini, S.-A. (2013) Un sous-type de la construction clivée en c'est qu- : la structure d'enchaînement : et c'est pour ça que… et d'autres exemples, *Studia Universitatis Babes-Bolyai Philologia*, 4, vol.58 (LVIII), p. 81-95.

Schmid, H. J. (2000) *English Abstract Nouns as Conceptual Shells: From Corpus to Cognition*, Berlin-New York: De Gruyter.

Sitri, F. (2006) La construction des objets de discours à la lumière de la thématisation : les constituants thématiques multiples, *LINX*, 55, p.115-129.

Togeby, K. (1983) *Grammaire française*, Copenhague: Akademisk Forlag.

Valli, A. (1981) Note sur les constructions dites « pseudo-clivées » en français, *Recherches sur le français parlé*, 3, p. 195-211.

Valli, A. (1983) Un exemple d'approche du problème des variantes syntaxiques en linguistique diachronique, *Recherches sur le français parlé*, 5, p. 125-146.

Verstraete, J.-C. (2004) Initial and final position for adverbial clauses in English: the constructional basis of the discursive and syntactic differences. *Linguistics*, 42, 4, p. 819-854.

Wilmet, M. (1998) *Grammaire critique du français* (2° édition), Paris-Louvain La Neuve : Hachette-Duculot.

Yale Grammatical Diversity Project – English in North America– Double is [https://ygdp.yale.edu/phenomena/double-is]

Zribi-Hertz, A. (1994) The syntax of nominative clitics in Standard and Advanced French, in Cinque, G., Koster, J., Pollock, J.-Y., Rizzi, L. & Zanuttini, R (eds) *Paths Towards Universal Grammar: studies in Honor of Richard S. Kayne. Georgetown Studies in Romance Linguistics*, Washington, DC: Georgetown University Press, p. 453-472.